



REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE.

Littérature, Histoire, Archéologie, Biographies et Légendes

Littérature.

Les Epreuves.

DE

WILLIAM et MARGUERITE.

Seigneur faites que
je voie.

I.

William Robertson était l'unique fils d'un médecin de village. Son père, malgré son talent, ses études, ses efforts, n'était point parvenu à atteindre la richesse. Il lui en avait coûté de grandes privations, de grands sacrifices, pour conduire à fin l'éducation de son enfant. William avait suivi, en externe, les cours d'un collège; ces premières études achevées, il avait fallu l'envoyer à l'Université.

Or, un ami d'enfance du docteur Robertson,

un médecin comme lui, presque un frère, le docteur Louis de Villers avait accueilli William, l'avait hébergé et nourri et aimé, comme il eût fait de son propre enfant.

Sept ans s'étaient passés ainsi. William venait de conquérir son dernier diplôme. C'est d'ordinaire grande joie dans le cœur d'un étudiant, quand, arrivé au terme, il cueille enfin le laurier d'or. Eh bien! non, William était seul dans sa petite chambre, assis devant sa table, la tête entre ses deux mains et il pleurait!

Durant ces sept années, William n'avait pas habité seul la maison que le docteur de Villers lui avait si généreusement ouverte. Le docteur avait une fille, une charmante enfant, Marguerite, qui, depuis la mort de sa mère, était devenue l'ange de la famille. Elle rattachait seule son père à la vie.

William et Marguerite, aux yeux du vieux docteur, c'étaient ses deux enfants: un frère, une sœur; et les préoccupations, le travail absorbant de son existence l'avaient empêché de pressentir la transformation que subirait à la longue cette amitié d'enfants.

William et Marguerite s'aimaient.

En vérité, savaient-ils eux-mêmes qu'ils s'aimaient?... Ils ne se l'étaient pas dit....

nul mot d'amour n'avait été échangé entre eux : ils ne s'étaient rencontrés qu'aux repas et durant les soirées d'hiver, sous l'œil du père. . . . Mais hier soir, William était rentré, portant sous le bras son fier diplôme : le vieux docteur lui avait mis sur les deux joues deux gros baisers, il lui avait fait un discours paternel où il avait parlé de son avenir. . . . « Travaillez, travaillez toujours, dans un an vous rentrerez en famille, vous trouverez bientôt quelque brave fille avec qui vous vous marierez . . . » Sur quoi Marguerite était sortie. . . . quand elle rentra, elle avait les yeux rouges ; William l'avait vu. C'était à son tour de pleurer.

Le docteur de Villers était riche.

Le docteur Robertson était pauvre.

William et Marguerite pouvaient-ils s'aimer ?

Et que faire ? Il restait à William un an à passer à l'Université : le temps d'écrire sa thèse !

Pouvait-il continuer à demeurer sous le toit du docteur dont il aimait la fille ? . . . L'honneur ne lui commandait-il pas de partir, de partir sur le champ et au loin ! . . . Et partir ! . . . n'était-ce pas renoncer au premier amour de sa vie ? William remuait toutes ces pensées et elles déchiraient son cœur. Enfin, s'armant de courage, et prêt à briser ce pauvre cœur de ses deux mains, s'il le fallait, il descendit.

Le vieux docteur était au bureau, William y entra.

II.

Dans sa chambre, Marguerite, elle aussi, pleurait. . . . Assise devant une tapisserie, dont l'aiguille pendait immobile entre ses doigts, ses yeux fixés vaguement dans le vide, elle y cherchait un rayon d'espérance qui ne venait pas. Elle aussi, se demandait que faire ? La solution lui venait bien ; que lui importait, à elle, que William fut pauvre. . . ? il était bon et elle l'aimait. . . mais son père, son vieux père, qui n'avait vécu que pour elle, qui n'avait travaillé que pour elle. . . vendrait-il, lui ? . . . N'allait-elle pas désoler sa vieillesse. . . ? Il fallait donc abandonner William, et alors il lui venait un sanglot à la gorge et de grosses larmes roulaient de ses yeux.

Soudain la porte s'ouvrit, le docteur entra.

Marguerite n'eut pas le temps de sécher ses larmes, elle se couvrit les yeux de ses deux mains.

— Eh bien, Marguerite, tu pleures, qu'as-tu donc ?

Marguerite ne sut rien répondre, tant son cœur débordait.

Le père, ému, s'assit à côté d'elle, lui passa son bras autour du cou, et doucement, à son

oreille, de sa voix la plus tendre : « Allons ! lui dit-il, allons Marguerite, ne pleure plus ! . . . William vient de canser avec moi. . . . L'aimes-tu ? O mon enfant, ô ma chère Marguerite, si tu l'aimas, ce n'est pas moi qui m'opposerais à ton bonheur ! »

Marguerite était dans les bras de son père, pas un mot ne sortait de sa bouche, elle l'embrassait, elle l'embrassait encore, mais elle ne pouvait parler !

Le calme vint : il y eut un long entretien entre le père et la fille : « Eh bien ! c'est fait, dit le père en terminant ; il est bon, il est franc, il est honnête, il travaille, je crois que tu seras heureuse avec lui ! Je l'aime bien moi-même d'ailleurs, je vais te l'amener. »

— Non, père, non pas si tôt ! j'ai peur. . . . je ne sais ! Laisse-moi prier d'abord !

— Bien, chère, prie, prie ! Dieu voit plus clair que nous !

Marguerite se mit à deux genoux devant sa table et pria ! Elle était heureuse ! Elle remerciait Dieu ! . . . Tout à coup, elle eut un frémissement, elle serra ses deux mains sur son cœur, comme pour empêcher qu'il n'éclatât et, comme une folle, elle descendit chez son père.

III.

Une heure après, le docteur monta chercher William et tandis qu'il descendaient ensemble : « Marguerite désire vous parler devant moi, lui dit-il. » William sentit son cœur se serrer comme dans un étau.

— Allons ! du courage ! lui dit-il encore, et tons deux entrèrent au salon où Marguerite les attendait.

Le docteur fit asseoir William devant lui, Marguerite était à sa droite, pâle et profondément émue, mais sans une larme cette fois. Elle avait rassemblé tout son courage comme une vierge qui marche au martyre.

— William, dit-elle, mon père m'a dit que vous m'aimiez ; moi aussi je vous aime. Mais . . . ce n'est pas possible, il y entre nous un abîme. auquel vous n'avez pas songé.

William sursauta, frappé d'un coup de foudre.

— Nous n'avons pas la même religion, William : vous êtes protestant, je suis catholique !

Dans des pays où la religion protestante et la religion catholique se côtoient chaque jour, on se fait à des habitudes de tolérance réciproque, qui font oublier pour ainsi dire les divergences. William et Marguerite avaient vécu ensemble sans songer combien leur croyances les séparaient. Marguerite, dans la première émotion de son amour, ne l'avait pas

même entrevu... et soudain, durant sa prière, cette pensée, comme la lame d'un poignard, lui avait déchiré le cœur!... Elle n'avait pas hésité; pieuse, croyante et fidèle, elle avait compris son devoir et elle l'accomplissait simplement, sans emphase, mais avec la force d'une héroïne. William garda un long silence, puis timidement:

—Mais, Marguerite, cet obstacle n'est pas absolu... ne savez-vous donc pas que vous serez toujours libre?... croyez-vous que moi, moi, je voudrais...?

—Oui, William, je le sais, mais vos enfants... les voudriez-vous voir catholiques?

—Non, répondit William, avec une brave franchise, car ses convictions luthériennes étaient sincères.

—Et croyez-vous que moi, je me résignerais jamais à nourrir mes enfants dans une foi qui n'est pas la mienne? à leur voir enseigner ce que je considère comme un mensonge, à tromper, à perdre leurs âmes?

William ne répondit pas.

—Vous le voyez bien, n'est-ce pas? reprit Marguerite. William, William, oubliez-moi! c'est impossible!

William regarda le vieux docteur qui, les yeux sur sa fille, pleurait d'admiration et de tendresse.

Alors il n'y tint plus; lui-même, il se prit à sangloter, puis, il se leva et, comme Marguerite lui tendait la main, il la lui serra:

—Adieu! lui dit-il, adieu, Marguerite, je vous aimais bien pourtant!

—William, lui dit-elle alors, écoutez-moi, tout n'est pas perdu! il y a pour vous et pour moi une espérance! Étudiez notre religion, étudiez-la, comparez-la à la vôtre... voyez!... J'attendrai! Je vous jure que j'attendrai, William!... Ah! William, si jamais vous pouviez venir à nous! Oh! alors!...

William fit la promesse. Marguerite remonta seule à sa chambre; là, elle prit son crucifix, le serra sur son cœur, et elle se laissa tomber sur une chaise.

Elle venait de sacrifier son bonheur à son Dieu.

Son cœur était en sang!...

IV.

Quelques jours après cette douloureuse scène, William était installé dans un quartier modeste de la ville. Il était convenu qu'il retarderait de quelques mois la composition de sa thèse, qu'il résoudrait d'abord la question religieuse, qui tenait en arrêt le bonheur de sa vie. Dans l'entretemps il ne franchissait pas le seuil de la maison de M. de Villers. Le docteur lui avait d'ailleurs désigné un prêtre qui pût lui servir de

guide et de maître dans l'étude de la religion catholique.

William se mit à l'œuvre. L'étudiant en médecine passait à la théologie.

Il eut avec le prêtre des entretiens et des discours préliminaires fort longs, mais parfaitement vains. William, tout entier à l'étude des sciences naturelles avait l'esprit tourné aux objections qu'elles soulèvent.

Le prêtre, habitué au cours d'idées de la théologie et de la philosophie antiques, était mal fait pour les résoudre. Il y avait là deux hommes, deux contemporains par l'âge, mais dont les esprits, vivant à plusieurs siècles de distance, ne se rencontraient pas.

Le prêtre le comprit bientôt et remplaça les entretiens par des livres. Il en avait quelques-uns dans sa bibliothèque, il en acheta qu'il n'avait point; tout passait chez William, et bientôt, sur la table de l'étudiant en médecine, vinrent s'accumuler tous les trésors de l'apologétique.

William lisait, annotait, discutait tout avec une ardeur d'étude que son amour doublait. Ah! certes, jamais une âme n'avait mis à chercher la vérité avec plus de désirs et plus de vaillance.

Après deux mois, William avait fait un grand chemin... mais hélas! ce chemin l'avait conduit à la ruine!...

Son esprit clair et droit lui avait fait découvrir sans peine l'illogisme de la doctrine luthérienne, l'incohérence des principes qui lui servent de base, et la pente fatale où elle conduit ses adeptes et qui les fait rouler au rationalisme.

William n'était plus luthérien. William ne retrouvait plus debout dans son cœur la foi de son enfance; mais ce travail dévastateur était le seul, semblait-il, qui se fût fait en lui.

Le catholicisme ne lui apparaissait pas dans la pleine lumière qu'il avait attendue... l'évidence de ses dogmes ne contraignait pas l'assentiment de son intelligence. Il restait tant de points obscurs... tant d'objections qu'il avait déjà résolues lui revenaient sans cesse, sous des aspects nouveaux... il y avait dans la série des raisonnements qui auraient dû le conduire à la foi comme un chaînon qui manquait.

En vérité, William ne croyait plus à rien.

Un Dieu créateur, auteur de la loi naturelle et chargé de la sanctionner, par des récompenses ou des peines proportionnées, dans un monde autre que celui d'ici-bas... C'était à peu près à quoi se réduisaient en ce moment ses convictions religieuses.

V.

Tous les soirs, après le repas, Marguerite, au bras de son père, s'en allait à l'église, et là, tous

deux priaient pour William. Les heures du soir si douces autrefois—quand William les égayait,—étaient devenues douloureuses pour la jeune fille. . . . elle avait proposé à son père de les passer ensemble, devant Dieu ! . . . elle y reprenait du calme, de la force et de l'espérance.

VI.

Une âme ne perd pas sa foi sans traverser un martyre. Lisez cette page où Joffroy dépeint la nuit durant laquelle, descendant « de couche en couche vers le fond de sa conscience, » il découvrit qu'il ne croyait plus ! « Ce moment fut affreux, » dit-il, « et quand vers le matin je me jetai épuisé sur mon lit, il me sembla sentir ma première vie, si riante et si pleine, s'éteindre, et derrière moi s'en ouvrir une autre, sombre et dépeuplée, où désormais j'allais vivre seul, seul avec ma fatale pensée, qui venait de m'y exiler et que j'étais tenté de maudire. »

William avait passé par cette douleur. . . . il avait l'âme torturée. Et l'image de Marguerite, de Marguerite qu'il aimait et qu'il allait perdre, flottait sur les sombres nuages de son cœur ! Il avait des heures de désespoir ! des heures où il aurait voulu mourir !

Un jour le prêtre entra chez lui. William agité, morne et triste, emballait les uns à côté des autres tous les livres qui, durant ces trois mois, avaient fait sa nourriture et qui avaient empoisonné sa vie.

—Eh bien, William, que faites-vous là ?

—Je me prépare à vous renvoyer vos livres ; j'en ai mon souf de vos livres ; ils m'ont brisé ma foi ; ils ne m'ont pas donné la leur. . . . Je suis un misérable maintenant, sans foi, sans espérance et sans bonheur. Voilà ce que je fais ! . . . Ah ! me la rendez-vous, vous, cette foi que j'ai perdue ?

—William, vous faites bien, reprit le prêtre : je venais à vous pour vous le conseiller. Vous cherchez trop la lumière. . . . et vous ne la demandez pas assez ; vous étudiez trop et vous ne priez pas !

—Prier ! qui voulez-vous que je prie ?

Et dans son irritation amère, le malheureux William commença un long procès contre la Providence.

Le prêtre ne l'interrompit pas. . . . Plus le cœur du jeune homme se déchargeait, plus le calme y revenait et la bonne raison avec elle.

—William, promenons-nous, lui dit-il alors ; votre esprit a besoin de repos, l'air est doux, le ciel est pur, venez !

Et tous deux descendirent. Ils se promenèrent longtemps : le soir tombait, la fraîcheur de la nuit, les étoiles naissantes, le silence qui se faisait dans la ville, tout portait à l'abandon de

l'âme. Ils causaient doucement et William refaisait, avec une sincérité touchante, le relevé de ses doutes. . . . Le prêtre l'écoutait, sans répondre autrement que par des paroles de courage. Tout en marchant ainsi ils arrivèrent devant le porche d'une église.

—Entrons, dit le prêtre, vous priez, je prierai pour vous.

—Mais, qui voulez-vous que je prie ? demanda William.

—Dieu, mon cher ami. . . . Dieu tout simplement. . . . Croyez-vous qu'il n'ait pas pitié de vous : demandez-lui de vous faire voir clair, de vous donner la foi !

—Entrons, dit William.

William s'agenouilla sur nue chaise et mit son front dans ses deux mains.

VII.

Quelques instants après, des pas et un frôlement de soie firent détourner la tête au prêtre. C'était Marguerite, c'était son vieux père qui venaient prier pour William.

William, absorbé dans ses pensées, n'entendit rien, mais Marguerite l'avait reconnu, et anxieuse, de loin, ses yeux interrogeaient le prêtre. . . . Il joignit les mains et la pauvre Marguerite comprit qu'il fallait prier !

Oh ! comme elle y mit son cœur, oh ! comme elle y mit toute son âme ! . . . O mon Dieu, comment, vous, vous si bon et si aimant, comment auriez-vous pu ne pas écouter cette âme !

Ce qui se passa dans le cœur de William nul ne le sait, hormis Dieu qui, goutte à goutte, y répandait sa grâce !

—William qu'avez-vous ? dit tout à coup le prêtre en entendant le pauvre jeune homme qui sanglotait.

—Priez, priez encore, lui répondit William, il me semble que je pourrai croire.

—Ah ! ce n'est plus moi qui prie pour vous. . . . regardez là, et lui montra Marguerite !

William eut un éblouissement : Marguerite lui apparaissait comme un ange, les yeux levés vers le tabernacle, les mains jointes devant sa poitrine. . . . elle pria ! !

Et soudain, oubliant le silence des temples : Marguerite, cria William, Marguerite, je crois ! je crois !

Deux mois après, le docteur William Robertson conduisait à l'autel de cette même église, Marguerite de Villers et la prenait devant Dieu pour son épouse.

C'est du jeune converti lui-même que je tiens tout ce que je viens de relater.

VICTOR VAN TRICHT, S. J.

LE
Château des Abîmes

PAR
 RAOUL DE NAVERY.

I.

La Famille de Montgrand.

Les soirées d'octobre étaient devenues courtes et froides ; la tristesse d'un hiver précoce enveloppait la campagne, et dans le grand salon de réception du Château des Abîmes, le comte et la comtesse de Montgrand, assis près de la vaste cheminée où flambait un feu vif, causaient à la lueur d'une lampe dont les clartés s'adouçissaient par les tons d'opale d'un abat-jour de porcelaine terminé par un volant de guipure.

Tous deux paraissaient envahis par une profonde tristesse, et le silence qu'ils gardaient depuis longtemps prouvait mieux que ne l'auraient fait des paroles, l'excès d'un chagrin qu'ils trembaient mutuellement d'exprimer.

Le comte et la comtesse de Montgrand, après avoir passé ensemble vingt-cinq années, se chérissaient avec plus de profondeur que le jour où le prêtre les avait unis. Espérances, rêves d'avenir, tout avait été partagé ; les épreuves furent subies en commun et ils arrivaient à l'automne de la vie, sans que leur tendresse eût subi de défaillance.

En ce moment même ils étudiaient, chacun de son côté, le moyen de rendre moins pénible l'heure présente et d'enlever à un être cher le poids d'une croix prête à s'écraser.

Le comte paraissait âgé de cinquante-cinq ans. Il était de haute taille, robuste et nerveux tout ensemble. Ses cheveux gris dessinaient un front très-large, où la lumière s'arrêtait comme pour laisser lire toutes les qualités de vaillance, d'honneur et de vertu cachées au fond d'une âme d'élite.

Le regard exprimait le recueillement, mais parfois il rayonnait d'intelligence, ou s'attendrissait dans l'expression d'une bonté infinie.

Les mains du comte étaient de forme pure, son pied très-étroit. Tout en lui trahissait la race et révélait une force latente.

La comtesse conservait une beauté régulière, touchante, attendrie.

On devinait qu'elle avait dû souffrir ; on comprenait que cette souffrance avait été ac-

ceptée par la tendresse et sanctifiée par la foi. Ses grands yeux bleus se fixaient sans regard sur le foyer rempli d'étincelles et quand elle les reportait sur son mari, elle y laissait lire une sorte d'angoisse qu'elle s'efforçait de combattre, sans parvenir à la dissiper.

La main de M. de Montgrand chercha celle de sa femme. Une longue étreinte les unit, et sans doute le comte puisa du courage dans cette caresse virile, car il dit d'une voix qu'il s'efforça d'affermir ;

— Tout est fini, Pauline, j'ai consommé le sacrifice que l'avenir de nos enfants rendait nécessaire. Avant huit jours, nous aurons quitté le château, et ce soir même, le notaire de Nanteuil, M. Refus, nous apportera les six cent mille francs que l'acquéreur a dû verser aujourd'hui à son étude.

— Dans huit jours ! répéta Mme de Montgrand comme cela est près, et comme cela passera vite. . . . Huit jours pour se promener dans les grandes allées de ce parc où nous avons vu s'écouler tant d'étés magnifiques ; huit jours pour rester sous ce toit où j'ai été heureuse, où sont nés Tancred et Paule. . . . Je ne me plains pas, mais, tu le sais : ce que tu as fait, tu le devais faire ; nous ne pouvions plus reculer devant un sacrifice indispensable. . . . Mais, sans murmurer contre cette obligation, je souffre, oui je souffre plus que je n'aurais cru. . . . Et cependant, depuis que les études de notre fils avancent, depuis que Paule est au couvent, nous regardons en face l'obligation de vendre les Abîmes. . . . Oh ! que l'on tient aux lieux où l'on a vécu, souri ou souffert. . . .

— Pauline, dit M. de Montgrand d'une voix dont le timbre s'altéra, ne me montre pas ta peine, je t'en conjure, tu me ferais regretter. . .

— Quoi ? demanda vivement la comtesse.

— D'avoir jeté dans un gouffre ma fortune et la tienne. . . .

— Hector, ne dis jamais un mot semblable. A ton tour, tu semblerais m'accuser. Qu'as-tu fait qui ne fut juste et loyal ? Depuis quand, dans les grandes familles, les frères ne sont-ils point solidaires de l'honneur du nom ? Si le vicomte Raoul se jeta dans une voie dangereuse afin d'augmenter une fortune insuffisante pour ses goûts, ne devais-tu pas combler le gouffre que creusa son imprudence ? Aurais-tu laissé flétrir par un tribunal le nom des Montgrand et protester leur signature ? Raoul eût doublement tort ; ce qu'il possédait devait lui suffire ; mais lorsque le mal est fait, il ne reste plus qu'à le réparer, à quelque prix que ce soit. Ce fut sans regret que je joignis ma dot à ta fortune pour solder les dettes de ton frère ; et si je ne puis m'empêcher de souffrir à la pensée de quitter ce château, c'est que la plus belle moitié de ma vie s'y passa entre toi et tes en-

fants. Rassure-toi pourtant, ami, cette faiblesse sera passagère. En quittant les Abimes je ne tournerai point la tête ; je regarderai devant moi ; Dieu me donnera la force dont j'ai besoin, et tu redoubleras s'il se peut, ta tendresse protectrice.

—Et puis, tu auras Paule, reprit le comte de Montgrand, Paule que nous avons dû laisser dans son couvent de Paris jusqu'à l'achèvement de son éducation. Tancrède rentrera à son tour dans la famille, et leur présence te consolera.

—Quel est le prix de la vente ? demanda Mme de Montgrand.

—Six cent mille francs. C'est, tu le vois, un chiffre dépassant nos espérances. Cette somme, jointe aux deux cent mille francs qui nous restaient, nous permettra de vivre honorablement à Paris. Nous n'aurons aucun luxe, mais le nécessaire ; le confort ne nous fera point défaut. Quand le moment d'établir Paule et son frère viendra, nous leur compterons à chacun deux cent mille francs, et nous nous contenterons de vingt mille francs de rente. Hector est un bon et brave garçon, Paule est charmante ; ne nous tourmentons pas, amie, la Providence est pour nous.

Madame de Montgrand retrouva, dans les paroles de son mari, assez de force pour discuter paisiblement avec lui les questions d'organisation d'une vie nouvelle. Tous deux devaient, pour ainsi dire, recommencer leur vie, non pour eux-mêmes, mais pour Paule et pour Tancrède.

Ainsi que l'ont fait comprendre les phrases échangées entre le comte et sa femme, leur fortune, qui s'élevait primitivement à des millions, s'était trouvée engloutie dans les spéculations du vicomte Raoul de Montgrand, qui, avide de plaisirs, et envieux de doubler ses revenus, jeta dans une entreprise commerciale tout ce qu'il possédait, et s'engagea pour une somme équivalente. M. et Mme. de Montgrand payèrent ; le nom de la famille ne reçut aucune tache ; mais, après avoir dégagé la signature du vicomte, il ne resta plus à son aîné que dix mille francs de rente, le Château des Abimes et les terres qui en dépendaient. Il devint dès lors indispensable d'abandonner Paris et d'habiter la campagne.

Il fallut vivre avec l'économie la plus stricte. Les revenus des terres et les coupes des bois suffirent pour l'entretien de la maison ; l'éducation des enfants absorba le reste.

Le comte et sa femme ne réalisèrent pas seuls des prodiges pour soutenir leur rang avec de minimes ressources.

Ils avaient pour intendant l'héritier d'une famille, dont les services et le dévouement dataient du temps où les Montgrand durent émigrer.

Depuis plus de cent ans, les biens de ceux-ci étaient régis par les Danglès, qui se succédaient dans cet emploi modeste, sans parvenir à y faire fortune.

Joseph Danglès, qui suivit en exil le vieux comte, mourut en 1821, laissant sa charge à son fils Jean Danglès. Celui-ci, à son tour, mit son intelligence et son cœur au service de ceux qu'il considérait comme ses bienfaiteurs et ses maîtres. Quand M. de Montgrand se trouva ruiné, Jean Danglès surveilla la dépense avec tant de soin, tira si merveilleusement parti des terres, et déploya tant de génie et de dévouement, que le produit des champs et des bois des Abimes suffit à M. et Mme de Montgrand.

On recevait encore, au château, quelques familles des environs ; les prêtres du voisinage y étaient accueillis avec une cordialité affectueuse. L'hospitalité s'y faisait souriante, sinon luxueuse ; et jamais l'orgueil de M. de Montgrand n'eut à souffrir soit de la médiocrité de la table, soit du peu d'élégance de ses attelages. Jean Danglès suffisait à tout.

L'intendant se maria, et il eut un fils qu'il envoya faire ses études à Paris ; puis, lorsque son éducation fut terminée, Jean Danglès le rappela aux Abimes, et lui dit avec gravité :

—Tu as vingt-trois ans ; je t'ai fait instruire, et ton intelligence dépasse celle de la moyenne des hommes. Je ne souhaite cependant point pour toi une destinée brillante ; ce que firent ton aïeul et ton père, tu le continueras. Je me fais vieux, je rentrerai à Paris où reviendront forcément le comte et la comtesse de Montgrand. Tant qu'ils habiteront les Abimes, tu gèreras la propriété avec le zèle, l'économie que j'y ai déployés moi-même. Je t'ai élevé dans ce but. Si tu veux mériter toute ma tendresse, et j'ajouterai même ma reconnaissance, tu rempliras ton mandat, comme j'ai rempli le mien. Les changements qui surviendront dans la famille de nos maîtres, apporteront sans doute également des variations dans ta destinée, mais je t'interdis de quitter jamais, sans mon autorisation, la maison où nous vivons depuis plus d'un siècle.

—Et, demanda Tiburce d'une voix dans laquelle vibrait un orgueil mal étouffé, c'est pour faire de moi un intendant à gages, que vous m'avez fait apprendre le latin, le grec, et suivre mes cours de droit ?

—Oui, répondit Jean Danglès. Un avocat défend mieux la propriété qu'il doit surveiller, qu'un homme qui ne possède aucune notion des choses légales.

—Vous avez oublié de me consulter sur mes goûts, mon père !

—Est-ce que mon père me consulta quand j'avais ton âge ? Il me montra mon devoir, me dit : — Remplis-le — et j'obéis. La for-

tune que je te laisserai est plus que modeste, travaille pour te ménager un avenir suffisant.

Tiburce baissa la tête sans répondre. Il obéissait, mais il ne se résignait pas.

C'était un caractère altier et dur, obstiné dans son vouloir ; assez fort pour subir des luttes sourdes, assez hardi pour jouer une partie dangereuse, si l'occasion s'en présentait jamais. Quiconque eût pénétré les secrets mystérieux de cette âme obscure, se fût demandé quelles semences dangereuses avaient germé dans l'esprit de ce jeune homme. La piété de sa mère, que le ciel comptait parmi ses élus, l'intégrité de son père, ne semblaient point faire partie de son héritage. Elevé loin de la famille, il avait écouté des conseils pervers, ouvert son esprit à mille convoitises. Tiburce était affamé de vivre, non point dans le sens jeune, passionné, enthousiaste de ce mot, mais avide de jouissances coûteuses et rapides, impatient de se ranger du côté de ceux qui sacrifient à leurs vices, et tendent les mains aux fruits gâtés du plaisir. Forcé de réprimer à la fois ses ambitions folles et ses vices précoces, Tiburce laissa le vieux Jean Dangles quitter le château des Abimes, où il vint prendre la place d'un père qu'il ne pouvait remplacer.

Les rouages administratifs de la fortune du comte étaient d'une si grande simplicité, Jean Dangles laissait ses livres dans un ordre si admirable que, sans beaucoup de peine, Tiburce maintenait la maison sur le même pied. Du reste, si avide qu'il fût de posséder de l'or, le fils de Dangles ne s'abaissait pas à de misérables moyens pour en glaner, à l'aide de quelques pots de vin, sur une coupe de bois ou un marché d'avoine.

Il voyait grand, même dans le vice. Une tentation pouvait le prendre à la gorge, il pouvait céder et commettre une faute, peut-être un crime, mais Tiburce n'aurait jamais joué sa réputation pour une bagatelle. Les douze cents francs qu'il touchait chez M. de Montgrand suffisaient pour sa toilette, à laquelle il attachait un soin excessif. Quand il n'écrivait pas, et que la chasse était ouverte, il prenait un fusil et allait tuer quelques perdreaux. En hiver, il s'enfermait dans sa chambre et passait de longues soirées à regarder se consumer les bûches pétillantes, tandis que sa pensée retournait vers ce Paris que le vieux Dangles l'avait forcé de fuir. Peut-être, ce vieillard si simple qu'il fût, avait-il, grâce à la perspicacité des pères, compris que le séjour de la grande ville était dangereux pour Tiburce, et regardait il comme indispensable que le jeune homme laissât s'éteindre dans le silence des Abimes une imagination dont les fantaisies l'effrayaient d'instinct.

A l'obligation où il se trouvait de subir temporairement la volonté de Jean Dangles, Tiburce n'opposa aucune résistance. Peut-être calculait-il que peu de temps se passerait avant que la famille de Montgrand reprit son rang et sa place à Paris.

Tiburce n'eut aucun confident de ses rêves, de ses regrets, de ses vœux, mais le vieux Dangles eût versé ses dernières larmes s'il lui avait été donné de lire au fond de l'âme de son fils.

Depuis quelques semaines, Tiburce devinait que le comte de Montgrand s'occupait d'une grave affaire ; cependant il ne se croyait point si près de toucher au but de toutes ses ambitions. Du jour où la famille de ses maîtres rentrerait à Paris, Tiburce quitterait, lui aussi, la province, et il se regardait comme certain de se créer rapidement une situation enviable. Comment ? Il n'en savait rien et ne se le demandait pas. Il sentait en lui une force invincible, capable de vaincre des difficultés sans nombre. Il possédait une foi énorme en lui-même. — « Je veux être riche, donc je le serai, » — répétait-il. Quand à se tourmenter de l'occasion qui lui fournirait le moyen de satisfaire ses besoins de luxe et de plaisir, il ne s'en inquiétait guère. Il savait bien qu'il la saisirait, le jour où elle passerait près de lui.

Tandis que le comte et la comtesse de Montgrand s'entretenaient de la vente du château des Abimes, de l'éducation de leurs enfants, de l'avenir de l'un, du mariage de l'autre, Tiburce assis devant un bureau, écrivait à son père une longue lettre plus remplie de chiffres et de détails d'affaires que d'affection et d'épanchements tendres et intimes.

De temps en temps, il s'arrêtait, et posait sa plume, alors il revoyait les tableaux merveilleux de ce Paris dont la volonté paternelle l'exilait ; il étouffait un soupir et reprenait les comptes interrompus.

Il allait terminer cette lettre par une phrase banale quand le vieux Mathias, qui cumulait aux Abimes l'office de valet de chambre et celui de cocher, vint lui dire :

— M. le comte souhaite vous parler.

Tiburce se leva automatiquement ; une flamme rapide passa dans son regard, et il murmura tandis que Mathias fermait la porte :

— Obéis donc, valet ! le maître te demande.

Et cependant, jamais un ordre donné d'une façon hautaine n'avait pu blesser les susceptibilités orgueilleuses du jeune homme. La politesse de M. de Montgrand, la bonne grâce, l'urbanité de la comtesse étaient absolues ; mais Tiburce rougissait de sa situation d'intendant, et l'excès de son orgueil changeait en supplice une position qu'eussent envié beaucoup de jeunes gens de son âge.

Cependant à cette première minute de colère succéda la réflexion froide qui rarement abandonnait Tiburce.

Il resta debout devant la haute glace ornant la cheminée, et se regarda fixement, jusqu'à ce qu'il eut réussi à donner à sa physionomie une apparence de tranquillité parfaite; ensuite, sûr de sa voix, de son regard et de son attitude, il descendit.

L'entretien que la comtesse venait d'avoir avec son mari avait reposé son esprit et son cœur. Elle acceptait le sacrifice qu'elle-même reconnaissait indispensable. La pensée de ses regrets l'emportait désormais sur ses regrets. Devenue forte, au contact d'une énergie sincère et droite, elle possédait tout son calme et toute sa sérénité au moment où Tiburce parut.

—Asseyez-vous, Danglès, lui dit le comte d'une voix affectueuse. Je ne puis tarder davantage à vous mettre au courant d'une grave affaire qui, par plus d'un point, nous afflige aujourd'hui. Le Château des Abîmes est vendu, et dans huit jours le nouvel acquéreur en prendra possession. C'est vous dire que dans huit jours nous serons à Paris. Les nouveaux arrangements de notre fortune m'obligent à ne priver de vos services. Je le regretterai vivement, Tiburce, car je vous ai toujours considéré comme faisant partie de ma famille. En 1792, votre grand-père sauva la vie du comte Gilles de Montgrand; l'habileté de votre père garda les épaves de ce qui me restait après une catastrophe ruineuse. Vous n'avez jamais manqué de passer ici vos vacances, en même temps que votre sœur Léa, et mes enfants; je vous suis donc profondément attaché, et vous résumez en vous tout ce que je dois aux membres de votre famille. Mais soyez tranquille; en vous quittant, je ne vous abandonne pas. Mon premier soin, à Paris, sera de renouer des relations précieuses à plus d'un titre. Je vous trouverai des protecteurs influents, et avant la fin de l'année vous serez titulaire d'un emploi honorable.

—Je vous rends mille grâces, M. le comte, répondit Tiburce; si j'ai consenti à demeurer chez vous en qualité d'intendant, c'était par respect pour la volonté de mon père, et par dévouement pour votre famille; mais je dois vous l'avouer, les études que j'ai faites, mes goûts, tout m'éloigne de ces places qui exigent une exactitude presque mécanique, et qui finissent indubitablement par atrophier le cerveau.

—Que souhaitez-vous donc faire?

—Je le définirai mal, je ne le comprends pas encore bien. Il me semble que les affaires me tenteraient, que la plaidoirie pourrait me séduire. Succès d'argent ou de parole, je voudrais toucher au succès.

—Ainsi vous êtes ambitieux?

—Oui, M. le comte. Trouvez-vous que j'ai tort?

—Non, sans doute, quoique votre père soit plus heureux. Enfin, si vous rêvez d'ouvrir un cabinet d'avocat ou de vous lancer dans la finance, vous me trouverez prêt à faire ce que je pourrai pour vous. Il faudra sans nul doute remettre à l'acquéreur des Abîmes les livres de comptes et les beaux de marchés anciens et des engagements futurs; serez-vous en mesure?

—Je le serai ce soir même, M. le comte.

—Bien, Tiburce; je reconnais là votre ponctualité! J'ai oublié de vous dire que je vous compterai demain mille francs d'indemnité, afin que vous ayez le temps de vous pourvoir.

—J'habiterai provisoirement chez mon père, répondit Tiburce.

—Tout sera pour le mieux de la sorte. Léa est bien belle, redoutablement belle, ajouta M. de Montgrand, vous connaissez mieux le monde que mon brave Jean Danglès, vous veillerez sur votre sœur comme sur une fleur rare, n'est-ce pas, Tiburce?

—Soyez-en certain, Monsieur; quoique la fierté de Léa soit déjà une bonne conseillère.

—Je ne vous retiens plus, Tiburce, vous aurez sans doute des dispositions à prendre. Quant à ce qui me concerne, je n'emporterai à Paris que ma bibliothèque et quelques petits meubles précieux. Vous aurez l'obligeance de veiller à mes chers livres, n'est-ce pas?

—Je le ferai avec grand soin, M. le comte.

—Ah! prévenez Mathias que le notaire de Nanteuil doit venir ce soir. Il le fera entrer ici. Vous lui recommanderez ensuite de fermer soigneusement les grilles et les portes après le départ de M. Refus et de laisser Sultan dans la cour.

—Je n'y manquerai pas, M. le comte.

Tiburce salua et sortit.

Il rencontra Mathias dans l'antichambre.

—M. le comte insiste pour que cette nuit vous déployiez une vigilance extrême, vieux Mathias; Sultan devra être lâché et les grilles fermées avec soin.

—Monsieur défend sa fortune, dit Mathias, et Monsieur fait bien. Tant que les Abîmes lui appartenaient, c'était bon; les voleurs ne peuvent pas emporter un château ni des bois dans leurs poches, mais le notaire va remettre à M. le comte le prix des Abîmes et les billets de banque. Voulez-vous savoir mon opinion, M. Tiburce? Eh bien! moi je n'aime pas cette monnaie-là.

—Je suis certainement de votre avis, répondit Tiburce, d'autant plus que le pays est souvent sillonné par des étrangers qui de mandent du travail sans souhaiter d'en trouver

mais qui, peut-être, ne reculeraient pas devant un mauvais comp. J'espère que Maître Refus viendra au moins dans sa voiture et bien armé.

Lui! cela m'étonnerait fort. Il est bien imprudent le brave homme, et croira faire beaucoup en emmenant son chien avec lui; je ne crois même pas qu'il songera à glisser un revolver dans sa poche. Comme vous dites, c'est bien imprudent.

—Dien protège les notaires! dit Tiburce en quittant Mathias.

Le jeune homme remonta chez lui.

Sa lampe brûlait toujours sur le bureau, il en diminua la clarté par une sorte d'instinct, comme s'il avait besoin de cacher dans l'ombre les pensées dont s'emplissait son cerveau.

Longtemps il marcha d'un pas saccadé, tandis que ses doigts nerveux s'enlajaient.

—Ainsi, pensait Tiburce, ils ont vendu le château; et dans une heure, dans moins peut-être, le notaire entrera ici, les poches gonflées de valeurs, et leur remettra cinq, six cent mille francs, peut-être. Six cent mille francs! C'est-à-dire assez d'or pour tenter la fortune, non pas sottement sur le tapis vert de Monaco, mais au jeu entraînant et terrible de la Bourse. . . Si j'avais entre les mains un capital de cette valeur, Paris m'appartiendrait dans deux ans. Et quand je dis Paris je n'exagère rien; Paris est aux audacieux! Est-ce cette force étrange, innée, dangereuse et fatale qui me manque? Non, je comprends toutes les hardiesses et j'aspire à tous les sommets. Je crois même posséder en moi une faculté rare: j'oublierai vite de quel échelon je me suis servi pour monter. . . Que feront les Montgrand d'une somme qui représenterait pour moi, pour Léa, un avenir féérique? Rien. Ils placeront stupidement leur argent à quatre et demi pour cent, et ils vivront de leurs revenus. Tancrède deviendra secrétaire d'ambassade, et sa sœur. . . cette fière et ravissante Paule. . . On fait parfois des rêves confinant à la folie. Si Paule de Montgrand était la fille d'un négociant au lieu d'être l'héritière du comte Hector de Montgrand, on me l'accorderait pour femme. . . Oh! être riche! A défaut de naissance et de parchemins, posséder de l'or à n'en savoir que faire, et dire un jour à une belle, mais orgueilleuse créature: satisfaites vos caprices et vos fantaisies, épuisez tout le luxe de ce Paris qui ne vit que de luxe, et vous me rendrez heureux, complètement heureux. . . Est-ce que je serai pauvre toute ma vie? Mon père ne possède pas dix mille livres de rente, et il était fils unique; trois générations de Danglès ont servi les Montgrand en se dévouant à leur fortune; et l'on ose parler des profits des intendants! On discute leur probité! Nous sommes pauvres. . . Moi! et Léa, Oh! si je ne me trompe, Léa,

plus que moi, a horreur de ce que certains appellent la médiocrité. Sa beauté la met au rang des femmes à qui toutes les ambitions sont permises, et ses talents précoces touchent presque au génie. Elle est de celles qu'un mystérieux esprit touche de son aile enchantée. Léa. . . Est-ce que cette créature de vingt ans, faite d'orgueil et de beauté, restera dans un milieu bourgeois? Est-ce que cette jeune fille se heurtera à tous les angles des difficultés de la vie? Elle lutterait moins bien que moi, peut-être. . .

Tiburce s'arrêta un moment; le feu baissait dans l'âtre; la clarté de la lampe enveloppait les objets d'un jour douteux et triste.

Le jeune homme s'approcha de la fenêtre.

—Une triste soirée, dit-il; la lune semble redouter d'apparaître sous les gros nuages noirs dont elle s'enveloppe. . . le vent souffle dans les feuilles prématurément jaunies. . . Oui, cette nuit est sombre et froide comme une nuit passée dans un cimetière abandonné. . . Un cri étouffé. . . C'est un engoulement qui passe, mauvais présage pour ceux qui sont en chemin. . .

Il reprit sa marche saccadée et se mit à fredonner un vieil air qui revint à son esprit avec l'obstination d'un souvenir. C'était une ballade lugubre racontant la mort d'un voyageur assassiné sur la bruyère par un misérable avide de dépoilles.

—Pourquoi ce refrain? reprit Tiburce, pourquoi? Oh! je ne puis cesser de songer à cet homme qui, en ce moment, vient de quitter Nanteuil, et qui s'avance dans la campagne. . . seul, tout seul, avec son chien. . . témoin muet qui ne raconte pas.

Le jeune homme colla son front contre les vitres, comme s'il espérait trouver dans ce contact glacé, le calme dont il avait besoin. Mais ce fut en vain qu'il resta le visage appuyé contre le cristal givré, les battements de son cœur s'accéléchèrent au lieu de s'apaiser, et le trouble de ses pensées grandit jusqu'à lui causer une secrète épouvante.

—Est-ce que j'oserais? murmura-t-il.

Il demeura pendant plus d'une minute immobile comme une statue; puis subitement il ouvrit une armoire, y prit une paire de larges chaussures qu'il passa par dessus ses souliers élégants; il changea son paletot pour un vêtement plus long et plus ample, mit dans sa poche une casquette de voyage, couvrit son front d'un vaste chapeau, et se dirigea vers la porte.

Tiburce alla poser la main sur la serrure quand il se ravisa. Il oubliait sans doute quelque chose, car il ouvrit le tiroir de son bureau, et tira un objet qui rendit un son clair en retombant sur la tablette du meuble. Cet objet disparut dans la poche profonde de son paletot.

Alors sans bruit, avec les mouvements lents et étouffés d'une ombre, il descendit l'escalier, se glissa dans le vestibule, et longeant les communs il se dirigea vers la grille faisant face aux bois de M. de Montgrand.

Dès qu'il se trouva hors du château et du parc, toute hésitation disparut. Il hâta le pas en prenant la route descendant vers Târtrel, et qui devait lui permettre de rejoindre celle de Luzancy, et il s'enfonça sous les ombres des arbres séculaires.

II.

Sur la route.

M. Antoine Refus, notaire de Nantenil, était un homme de cinquante-cinq ans, petit de taille, gai de caractère, aimant la pêche avec passion et son étude d'une façon platonique. Il la conservait uniquement parce qu'elle rapportait un excellent revenu, les habitants de Nantenil achetant, vendant leurs terres avec facilité, se mariant jeunes, testant plusieurs fois durant leur vie, et trouvant un plaisir extrême à se rendre ostensiblement chez leur notaire.

Maitre Refus, marié à une femme charmante, un peu malade, avait deux enfants au collège Henri IV et comptait céder ses panonceaux et sa charge d'officier public à l'aîné. Le cadet étudierait la médecine, et si le dernier continuait à témoigner un vif sentiment religieux, il entrerait dans les Ordres. De cette façon il viendrait un moment où le curé, le notaire et le médecin de Nantenil seraient les trois jeunes messieurs Refus; tandis que leur père administrerait la petite ville en qualité de maire.

Telles étaient les ambitions de maître Antoine et de Mme. Séraphine Refus: ambitions modestes, facilement réalisables, et que rien ne semblait devoir renverser ni même combattre.

Le dîner venait de s'achever, et Séraphine frileusement enveloppée dans sa robe de flanelle blanche, étendait ses pieds devant la flamme claire du foyer.

—Je t'en prie, dit-elle à son mari, fais-moi la lecture ce soir, j'ai des livres nouveaux sur ma table: la *Kille sauvage* et le *Chant des Syrènes*, prends l'un d'eux: rien ne berce mieux qu'une lecture bien faite; et puis, ajouta Mme. Refus, avec un sourire, tu possèdes un rare talent: tu lis bien...

—Voilà une flatterie qui mériterait au moins un acquiescement à ta demande, répondit le notaire; malheureusement, ce soir il m'est impossible de passer la soirée près de toi.

—Tu as à travailler?

—Bien plus: je dois sortir.

—Où vas-tu?

—Au château des Abimes.

—Si tard?

—Il est huit heures et demi.

—Vois donc comme le temps est sombre.

—Sois tranquille, je connais la route.

—Ne peux-tu remettre cette course à demain?

—Impossible. Le comte de Montgrand compte sur moi. Avoue qu'il y aurait de l'ingratitude à faire attendre un homme qui vient de signer dans mon étude un contrat de six cent mille francs, lequel contrat me laisse une fort jolie somme, destinée à réparer complètement ton appartement et à renouveler ton mobilier. Jacques rentrera prochainement chez nous, il faut qu'il s'y plaise. Au printemps tu ne reconnaitras plus cette vieille maison grise.

—Certès, répondit Séraphine, je suis très-heureuse de cette chance inattendue, et je reste fort reconnaissante à M. de Montgrand, mais cela ne me prouve pas que tu doives te rendre chez lui ce soir. Attends à demain.

—Demain ma journée sera prise depuis l'aurore jusqu'à la nuit. Je dois rédiger deux contrats, trois testaments, et préparer un acte de vente. Je t'avouerai d'ailleurs que je serai fort aise de n'avoir plus ici les six cent mille francs que je viens de toucher. Il me tarde d'être débarrassé de cette grosse somme. Enfin, je suis certain de trouver le comte de Montgrand au coin du feu, et nous aurons le plaisir de parler de ses affaires. Il me demandera des conseils pour ses placements; je lui ferai mes adieux, et comme je le regrette infiniment, ces adieux peuvent être longs.

—Mais Antoine, reprit Séraphine, si tu es tourmenté d'avoir chez toi les six cent mille francs versés par M. Grimbert, ne trembles-tu pas davantage à la pensée de les porter sur toi, ce soir...

—Ma chère amie, nous avons le bonheur d'habiter un pays où les crimes sont rares. Tout le monde me connaît de Saacy à la Ferté. Sois tranquille, bien tranquille! il ne m'arrivera rien de fâcheux. Si tu le souhaites, d'ailleurs, je puis prendre mes précautions...

—C'est cela, emporte ton revolver, n'est-ce pas?

—Non pas, mais j'emmennerai mon chien. Les crocs de Platon valent mieux que toutes les balles du monde.

Le notaire se leva, embrassa sa femme et passa dans son étude. Il prit dans un coffre-fort les six cent mille francs, produit de la vente du château des Abimes, glissa le portefeuille dans la poche intérieure de son paletot,

puis, embrassant tendrement sa femme, il lui dit :

— Je reviendrai vers onze heures, ne m'attends pas, cette veillée te semblerait trop longue.

Séraphine eut comme un frisson ; elle n'osa point insister dans la crainte que son mari ne traitât ses appréhensions d'enfantillages ; mais elle l'accompagna jusque sur le seuil et suivit la silhouette noire du voyageur d'un regard qui s'emplit de larmes involontaires.

Le temps était trop sombre en ce moment pour que Séraphine aperçût plus longtemps Antoine Refus.

La jeune femme rentra dans le salon, prit un livre, le quitta pour une tapisserie, abandonna celle-ci, et finit par rester engourdie dans une rêverie sans but, mais qui progressivement l'oppressait comme un cauchemar.

Lui semblait que le long de la route, suivie par son mari, se multipliaient les dangers et les pièges. Elle croyait voir de fantastiques figures avancer vers lui des bras menaçants. Son oreille distinguait des bruits indéfinis, pleins de terreur et de mystères. Nature impressionnable à l'excès, Séraphine, pour en avoir fait l'expérience, attachait une grande importance à ses pressentiments comme à ses rêves. Ses étonnantes secrètes lui semblaient autant de présages.

Son regard impatient consultait l'aiguille de la pendule glissant avec lenteur sur le cadran d'émail ; et loin de se calmer, à mesure que s'avancait l'heure, la tristesse de Séraphine devenait plus poignante.

Pendant que la jeune femme s'absorbait dans une inquiétude que rien ne semblait devoir justifier, le notaire marchait allègrement sur la route.

Le froid était presque vif, le pied sonnait ferme sur le chemin.

De temps à autre un nuage noir, couvrant sur le ciel, démasquait la lune brillante puis tout à coup une nuée la recouvrait, éteignait ses froids rayons et ses clartés blanches. Le paysage restait triste ; des arbres ou plutôt des taillis bordaient la route. On n'entendait en ce moment ni galop de cheval dans le lointain, ni roulement de charette, ni joyeux claquement de fouet. Maître Antoine cheminait seul sur la route conduisant aux Bondons, tandis que Pluton allait à droite à gauche, surveillant la route et enveloppant son maître d'une surveillance attentive. Parfois, le chien s'arrêtait la tête levée, les oreilles droites, il flairait l'air, écoutait les bruits des bois, la course d'un lièvre, le saut d'un écureuil, dans les branches. Un aboi bref témoignait de sa vigilance ; puis, subitement rassuré, il reprenait sa marche à côté de son maître.

Pluton était un chien de berger au museau aigu, au pelage fauve, aux yeux bruns et brillants. Son poil gardait de la rudesse, il avait le regard à la fois intelligent et affectueux. Les crocs aigus de sa gueule auraient pu donner à réfléchir aux plus entreprenants. Avec Pluton, Antoine se croyait mieux gardé qu'il eut eu deux domestiques pour escorte.

Le notaire songeait aux travaux de réparations qu'il commencerait au printemps. Il arrêtait dans sa pensée les tons de la peinture, le genre des papiers, la qualité des étoffes. Il songeait à l'appartement de son fils Henri, puis il re-venait tour à tour la chambre de Gaspard et celle d'Antonin. Il se vieillissait par la pensée ; et il se voyait avec des cheveux blancs, un peu de goutte, mais beaucoup de gaieté, entre une compagne toujours aimée et ses trois fils ; couronné d'une vie passée dans une sphère d'autant plus heureuse qu'elle était restée dénuée d'ambitions.

Certes, bien des fois, le notaire de Nanteuil avait recommencé les mêmes rêves, jamais il n'y avait trouvé tant de charmes. La route diminuait devant lui. Dans un quart d'heure il sonnerait à la grille du château des Abimes, et il souriait en se souvenant des alarmes de sa femme que la tendresse rendait peureuse.

Tandis que maître Refus s'avancait du côté de la grande entrée du château, un jeune homme conduisant une voiture légère montait de Luzaney aux Bondons et sonnait à la grille avec une impatience heureuse.

Le vieux serviteur qui lui vint ouvrir ne put retenir un cri de surprise en le reconnaissant.

— Comment ! vous voilà dans le pays, monsieur Posquères ! Eh bien ! il était temps que vous vinssiez aux Abimes, si vous souhaitiez y retrouver monsieur le comte ; dans quinze jours nous serons tous installés à Paris.

— Je le prévoyais, mon vieux Mathias, répondit le jeune homme, en secouant tristement la tête. C'est donc un adieu que je dirai à cette terre, dont le souvenir ne m'a pas quitté au milieu des plus beaux paysages du monde. Dans une semaine je monterai à bord d'un steamer partant pour l'Orient, et j'y emporterai, dans le cœur et dans les yeux, le charme de ce paysage et la grâce mélancolique de ces allées.

Le jeune homme fut de suite introduit.

En entendant ouvrir la porte du salon, le comte de Montgrand crut qu'Antoine Refus venait d'arriver, et il dit d'une voix sonore :

— Venez, mon cher notaire, et finissons-en avec les chiffres.

— En attendant le notaire, dit-il, accueillez l'ami.

Remy Posquères s'approcha rapidement de M. de Montgrand.

—Vous! c'est vous! mon cher enfant! fit le comte.

—Ah! fit Remy, qu'un tel accueil me fait de bien... Permettez-moi de vous baiser la main, madame la comtesse, ces mains prodigues d'aumône... Oui, me voilà! pour un moment, pour une heure encore, à ce foyer où souvent vous avez daigné m'accueillir... J'y reviens comme on rentre dans une patrie, et vous savez combien souvent je suis exilé!

—Qu'êtes-vous devenu depuis trois ans? demanda la comtesse.

—Que ne suis-je pas devenu, plutôt? J'ai fait de la peinture, composé un opéra bouffe que l'on a joué au Caire, modelé trois statues, écrit deux volumes de critique, enfin j'ai travaillé comme un nègre.

—Et vous êtes satisfait du résultat de vos travaux?

—Moi! je bénis le ciel chaque jour d'une situation dont je vous dois l'honneur et la joie. Je suis connu, on m'accorde du talent. Je passe à travers le monde à la façon des météores. Je touche à tous les rivages, j'admire tous les chefs-d'œuvre, je m'enivre de toutes les poésies. À l'existence d'un juif errant, je joins la philosophie d'un sage.

—Est-ce tout? demanda la comtesse de Montgrand avec une sorte d'affectueuse inquiétude.

—Non, madame la comtesse, répondit Remy, d'une voix plus grave, je me souviens de vos enseignements et de vos conseils.

Le comte serra la main du jeune homme.

La conversation devint plus intime; M. de Montgrand parla de ses projets, de la vente du château, il invita l'artiste à le venir voir souvent à Paris. De vieux souvenirs s'éveillèrent et battirent des ailes pendant cette causerie, et ce fut seulement au moment où la pendule sonna dix heures et demie, que Remy Posquères eut conscience du temps qui s'était écoulé depuis son entrée dans le salon.

—Je me reprocherais vivement de vous avoir fait veiller tard, dit-il, si Mathias ne m'avait prévenu que vous attendiez quelqu'un.

—Oui! fit M. de Montgrand, maître Refus me devait apporter une grosse somme, toute ma fortune ou à peu près, mon cher enfant. Mais la prudence a sans doute primé l'exactitude, et Mme. Séraphine Refus n'aura point permis à son mari de quitter ce soir sa petite maison de Nanteuil.

Remy serra avec un respect affectueux les mains qui se tendaient vers lui.

—Quand nous reverrons-nous? demanda le comte.

—À mon retour d'Orient.

—Et vous y resterez?

—Dieu le sait! répondit le jeune homme, deux ans au moins.

Un moment après il remontait dans sa voiture, prenait les rênes de son cheval et encourageait de sa voix le cheval qui fila rapidement.

Le ciel avait complètement changé d'aspect; les nuages, balayés par un coup de vent, permettaient à la lune de se montrer dans toute sa clarté, et les étoiles scintillaient sur l'azur sombre. Le vent était frais, plein de parfums, et par cette nuit claire il semblait que nul spectacle effrayant ne put s'offrir aux regards des hommes.

Et cependant, quel drame terrible venait de s'accomplir sur la route que suivait Remy, tandis que le ciel restait sombre et que de froids rayons tombaient par intermittence sur la route conduisant à la Ferté!

Antoine Refus se dirigeait paisiblement vers les Bondons, escorté par Pluton qui surveillait les taillis, lorsque tout à coup le chien s'arrêta, la tête dressée, l'oreille aux écoutes. Son instinct l'avertissait d'un danger, et son attitude commandait la vigilance à son maître.

—Allons, Pluton, dit celui-ci en passant la main sur les poils rudes et hérissés de son compagnon, ce n'est rien; un lièvre, un lapin, un écureuil, viens vite!

Le chien resta immobile, puis il tourna la tête vers la droite de la route.

—Ici, Pluton! répéta Refus.

Le chien gronda sourdement.

Maître Refus l'attira par le collier et pressa le pas.

D'un brusque mouvement Pluton se dégagea, et, comprenant que son maître n'avait nulle intuition du danger qui le menaçait, il se rapprocha de la lisière du bois et aboya d'une façon lugubre.

À ce moment un homme sortit du fourré.

Antoine Refus le vit, mais les braconniers sont nombreux dans le pays; il savait que le brigadier Claude Freneux en guettait un depuis plusieurs nuits, et il pensa que l'individu s'avancant sur la route était un de ceux qui chassaient les lièvres à l'aide d'engins prohibés.

Peut-être allait-il lui adresser la parole, mais il n'en eut pas le temps. D'un bond, l'homme le rejoignit, entoura son cou d'un de ses bras; puis, de la main droite, levant un large couteau, il l'enfonça dans la poitrine du notaire.

Pluton rejoignit son maître d'un seul élan; il se précipita sur l'assassin, mais celui-ci gardait sa lame sanglante soudée pour ainsi dire au poignet, et le chien la reçut toute entière dans la gorge. Il lui resta cependant assez de force pour saisir entre ses mâchoires la main gauche du meurtrier qui poussa un cri de rage, frappa Pluton pour la seconde fois, dégagea ses doigts broyés et traîna jusqu'au fossé le chien qui,

tout râlant s'était couché sur le corps de son maître.

Le misérable ouvrit ensuite les vêtements du notaire, prit dans une poche intérieure un portefeuille gonflé de billets de banque, le fit lestement glisser dans sa poitrine, puis il laissa sur la route le corps d'Antoine. Refus qu'agitaient les derniers soubresauts de l'agonie.

Le ciel commençait alors à s'éclaircir, et la lumière blanche de la lune tombait sur le cadavre qui, les bras étendus et la face tournée vers le ciel, paraissait lui demander justice.

Si la vie n'était pas éteinte dans ce cœur ouvert, si la pensée s'agitait encore dans ce cerveau, Dieu seul le savait. Le corps demeura rigide sous les rayons blafards de la lune, et lentement passèrent les minutes, puis les heures que sonnaient dans l'éloignement les clochers des villages voisins. Le drame s'était accompli dans l'ombre, et l'œil qui ne se ferme jamais, l'œil du Seigneur avait seul pu voir le visage de l'assassin.

Vers onze heures, un bruit d'abord très-faible, mais qui ne tarda point à se rapprocher, se fit entendre. Il se composait du son argentin d'un collier de grelots, de la chanson monotone d'un voiturier, et du pas alourdi d'un vieux cheval.

Bientôt un long véhicule devint visible.

C'était une de ces voitures qui sont à la fois des magasins et des maisons. Celle-là était peinte en brun, s'élevait sur les côtés de deux persiennes vertes; la porte du fond avait un vitrage. Dans l'intérieur se trouvait ménagées deux chambres, l'une pouvant servir de cuisine et de salle à manger, l'autre contenant les lits de la femme et des enfants.

Quant au père, il restait assis sur le siège et conduisait le cheval maigre.

La famille Ségaud allait de bourg en bourg, de village en village, vendant aux ménagères des casseroles et des poêlons, étamant la batterie de cuisine endommagée. Elle menait une existence nomade, privée d'aisance et de repos; mais la vie du père avait été prématurément usée par le travail mortel de la meule, et il s'était vu obligé de renoncer à son état pour sauver une santé dangereusement menacée.

La famille de Ségaud était nombreuse, cinq enfants se pressaient dans la chambre étroite et dormaient au roulis de la voiture, à la musique des grelots, au refrain monotone du père.

Celui-ci interrompit subitement sa chanson, et tira la bride de Coco avec une violence qui fit cabrer la bête dans ses brancards.

Ségaud venait d'apercevoir sur la route un obstacle dont il ne pouvait définir la nature.

Le cheval souffla comme pris d'épouvante, et le voiturier, sautant à terre, s'avança vers un

corps roide et sombre placé au travers du chemin.

— Un homme! fit-il, Dieu sait que j'ai failli l'écraser.

Ségaud se baissa vers le sol.

— Allons l'ami, fit-il en posant la main sur l'épaule de celui qu'il prenait pour un ivrogne, relevez-vous, que diable! et tâchez de vous coucher ailleurs...

Mais Ségaud n'en dit pas davantage, le visage de l'homme lui parut blafard, et quand sa main l'effleura, il le trouva glacé.

— Il est arrivé un malheur! fit-il.

Alors prenant le cheval par la bride, il le força à reculer, rangea la voiture sur un côté de la route, puis ouvrant rapidement la porte à vitrage, il appela d'une voix contenue afin de ne pas réveiller les enfants.

— Victoire! Victoire!

— Que veux-tu? demanda la femme ensommeillée.

— Passe un jupon, dit Ségaud, prends la lanterne de la voiture, et viens m'aider, nous avons peut-être une triste besogne à faire.

Victoire se vêtit à la hâte, calma d'un mot les enfants qui, n'étant plus bercés par la marche de Coco, se soulevaient dans leurs lits; puis, elle rejoignit Ségaud, s'agenouilla sur le sol, et abaissa sa lanterne vers le visage du corps immobile:

— Ce malheureux a été assassiné! fit le marchand ambulancier; je viens de mettre ma main dans sa poitrine pour chercher les battements du cœur, et je l'ai retirée toute rouge...

— Peut-être n'est-il qu'évanoui, reprit Victoire. Nous ne pouvons laisser un pauvre chrétien sans secours; à nous deux, nous parviendrons bien à le hisser dans la voiture... Tu l'étendras sur ma couchette, nous gagnerons la Ferté, et tu réveilleras le pharmacien.

— Tu as raison, fit Ségaud, prends le corps par les jambes, je le soulèverai par les aisselles.

— Bien! fit la femme.

Elle saisit les pieds du notaire, tandis que Ségaud l'eultra par les bras, et tous deux se dirigèrent vers la voiture.

— Polichinelle! cria Victoire, allume la chandelle.

Une seconde après, on vit briller une maigre clarté dans l'intérieur de la voiture, et la figure pâle et triste d'un enfant apparut près de la porte à vitrage.

Ségaud se mit à marcher à reculons, puis il chercha les degrés de son véhicule, se hissa sur le premier, et allait gravir le second, quand un nouvel arrivant posa la main sur l'épaule de la femme.

— Que faites-vous? Claude Fremex. Que se passe-t-il ici? Quel est ce corps que vous introduisez dans votre charrette?

— Ah ! c'est vous, monsieur le brigadier, dit Ségand ; eh bien ! la Providence vous envoie à propos. Comme j'arrivais à cette partie de la route où vous voyez encore la lanterne de la voiture, j'ai entrevu un obstacle dont je ne pouvais définir la nature, et après avoir mis pied à terre, j'ai vu qu'il s'agissait d'un homme, et d'un homme ayant reçu un mauvais coup.

— Bah ! fit le gendarme, un assassinat ?

— Cela y ressemble grandement, monsieur Freneux. . . Nous allons étendre le malheureux sur ce petit lit, et vous jugerez vous-même.

— Qu'alliez-vous faire ? demanda le brigadier d'une voix assez brève.

— L'emporter à la Ferté, dans notre voiture. Vous comprenez bien qu'il est impossible de trouver du secours ici.

— Vous êtes plus près des Bondons que de la Ferté, fit observer Claude Freneux.

— C'est vrai, mais les Bondons n'ont pas de pharmacien.

Tandis que le marchand ambulancier et le gendarme échangeaient ces mots, Victoire et son mari étendaient le corps de Refus sur la banquette servant de lit à la famille.

— Le brigadier pris la chandelle que tenait l'enfant épouvanté, et approchant du visage glacé, il s'écria :

— Monsieur Refus !

— Vous connaissez cet homme ? demanda Ségand.

— Monsieur Refus est notaire à Nanteuil.

— Que faire ? demanda Ségand.

— Monsieur Refus assassiné, murmura le gendarme, lui, le plus doux, le meilleur des hommes ; certes il n'y a point là-dessous d'histoire de vengeance, tout le monde l'aime dans le pays. On l'a tué pour le voler. . .

Il demeura un moment silencieux, tirant sa longue moustache, puis il prit une résolution, et dit à Ségand :

— Allons à l'habitation la plus proche ; il sera facile d'envoyer chercher un médecin à la Ferté : vous connaissez la route des Bondons ?

— Oui, monsieur le brigadier.

— Remontez donc sur votre siège ; allez au pas, et conduisez-moi au château des Abimes.

Ségand replaça sa lanterne et monta sur le siège de son véhicule sans faire aucune objection. Après tout, le brigadier venait sans nul doute de trouver le meilleur moyen de venir en aide au malheureux Refus, si les hommes pouvaient encore quelque chose pour lui.

L'intérieur de la voiture présentait un étrange spectacle. Sur le lit de Victoire, se trouvait, à demi couché, le cadavre du notaire, dont la tête s'accotait dans l'angle. Agenouillée à ses pieds la femme de Ségand priait, tandis que le gendarme, assis sur le bord d'une autre

couchette faisant face au lit de famille regardait, sans parler, le visage livide d'Antoine, et paraissait chercher la solution d'un sinistre problème.

La petite fille qui tenait la chandelle restait debout, appuyée contre la cloison. C'était une enfant de quatorze à quinze ans, assez grande, contrefaite. Sur sa poitrine apparaissait une gibbosité énorme, et son dos portait une seconde bosse non moins disgracieuse. Son visage mince et pâle ne manquait pas d'une sorte de grâce triste. Des cheveux d'un joli blond s'émêchaient sur ses épaules, et les grands yeux qu'elle fixait sur le cadavre exprimaient à la fois la compassion et la douceur. Elle s'absorbait dans ce triste spectacle, tandis que ses petits frères et ses jeunes sœurs, penchés sur le bord de leur lits, avançaient une tête curieuse.

Personne ne parlait dans la charrette, mais les lèvres de la fillette s'agitaient comme si elle priait.

Il fallut vingt minutes à Ségand pour arriver à la grille du château des Abimes. Il descendit et sonna en homme pressé.

Le vieux Mathias arriva d'un pas traînant.

— C'est vous, monsieur le notaire ? demanda-t-il. On vous a espéré toute la soirée, et monsieur le comte commence, je le crains, à s'impatienter. . . Si M. Remy Posquères n'était venu causer au coin du feu, je puis dire, sans offenser mon maître, que vous l'auriez trouvé d'assez mauvaise humeur.

C'était bien en effet le notaire, Antoine Refus, qui pénétrait en ce moment dans le parc des Abimes, mais Antoine sans parole et sans regard, Antoine glacé du froid de la mort, et qui ne pouvait plus attendre que le réveil éternel.

Claude Freneux descendit à son tour.

— Mathias, dit-il, allez prévenir monsieur le comte que maître Refus a été assassiné sur la route à quelques pas d'ici, et que nous l'amènerons dans cette voiture. . . Quoique nous n'ayons aucune espérance, nous souhaitons le déposer dans une chambre, vous partirez ensuite pour la Ferté et vous en ramènerez un médecin.

— Mon Dieu ! mon Dieu ! s'écria Mathias, la terrible affaire. . . Venez, monsieur Freneux. . . J'ouvrirai d'abord la chambre jaune ; pendant ce temps, vous voudrez bien raconter vous-même l'événement à M. le comte. . . Ni monsieur ni madame ne sont encore couchés, ils attendaient la visite de maître Refus. . .

Mathias et Ségand transportèrent le corps ; Victoire et les enfants restèrent dans les petites chambres de la voiture qui fut rangée non loin du portail, et les trois hommes s'acheminèrent vers le château.

Le comte et la comtesse de Montgrand s'expliquaient difficilement le retard apporté à la visite du notaire. Ils le savaient d'une exactitude minutieuse, et s'étaient promis de l'attendre jusqu'à onze heures.

Il ne leur restait plus qu'un quart d'heure à passer près du feu dont les lueurs s'éteignaient progressivement, quand la porte du salon s'ouvrit, et le brigadier Freneux parut sur le seuil.

Le comte de Montgrand le connaissait de vieille date et l'estimait beaucoup ; aussi lui-dit-il avec une grande cordialité :

— C'est vous, mon brave, vous venez me répéter que l'on braconne sur mes terres, je le sais bien ! Mais désormais ce sont les terres de M. Grimbert, c'est à lui que vous devez signaler les malfaiteurs.

— Je comptais il est vrai, monsieur le comte, n'avoir à vous entretenir que d'une affaire de chasse, mais il est survenu des événements graves, très-graves. . . . Le notaire de Nantenil. . . .

— Eh bien ? fit M. de Montgrand en se levant.

— Vient d'être assassiné à un quart de lieue d'ici.

Le visage du comte exprima une pitié sincère.

— Le malheureux s'écria-t-il !

Puis, une seconde pensée traversa son esprit et il ajouta :

— Assassiné. . . et dépouillé ?

— Du moins, monsieur, je n'ai trouvé aucune valeur sur lui.

— Mais il devait avoir six cent mille francs, brigadier ! six cent mille francs, produit de la vente des Abimes et que M. Grimbert a versés aujourd'hui même à son étude.

— Si vous en êtes certain, monsieur le comte. . . .

— Je crois être sûr que Refus devait porter sur lui cette somme, car il devait venir ici ce soir afin de me la remettre.

— Alors la supposition de M. le comte est juste : M. Refus a été volé.

— Est-ce vous qui avez découvert le cadavre ?

— Non, monsieur le comte, je suis arrivé au moment où un homme qui parcourt le pays dans une voiture afin de vendre de la batterie de cuisine allait placer le cadavre dans le véhicule.

— Vous ne savez rien de plus ?

— Rien. . . . En ce moment Mathias place le corps sur un lit, si vous le voulez bien, votre domestique montera à cheval et ira à la Ferté chercher un médecin. En même temps il préviendra le commissaire de police de ce qui vient d'arriver.

M. et Mme de Montgrand se levèrent.

— Allons près de ce malheureux ; Hector, peut-être tout espoir n'est-il pas perdu.

Le gendarme suivit les maîtres des Abimes

et bientôt tous trois entrèrent dans une grande salle tendue d'étoffe jaune et garnie de meubles précieux en bois de rose. Le corps rigide venait d'être placé sur le lit, mais aucun soin ne pouvait ranimer le souffle dans la poitrine glacée et le regard dans les prunelles éteintes.

Mathias reçut ordre de partir pour la Ferté.

Alors, Ségaud sortit de l'ombre dans laquelle il se tenait :

— Monsieur le brigadier, demanda-t-il d'une voix humble, puis-je continuer ma route ?

— Votre route ? vous !

— Oni, monieur, je me rends à une foire dans les environs. . . .

— Vous ne quitterez pas la propriété de M. le comte, répondit Claude Freneux, reposez-vous dans votre voiture. Demain les autorités vous interrogeront.

— Ne savez-vous point ce qui s'est passé ?

— Il se peut que je ne sache pas tout, répondit le gendarme entre ses dents.

Ségaud salua très-bas, quitta la chambre, et rejoignit sa femme et ses enfants.

— J'avais toujours entendu dire, murmura-t-il, qu'on ne devait jamais couper la corde d'un pendu, ni relever un cadavre ; je crois qu'on a raison ; car qui sait, quand la justice se mêle d'une affaire, ce qu'il en peut résulter.

Il pénétra dans la petite chambre de la voiture et s'étendit sur un matelas, mais il ne put fermer les yeux.

(A continuer.)

Pensees.

La foi est une vertu presque aussi délicate que la pudeur : un seul doute, un seul mot la blesse, un souffle, pour ainsi dire la ternit.

CHAS. BARTHÉLEMY.

* * *

Celui-là seulement est bon qui se montre reconnaissant pour tous les bienfaits qu'il reçoit, même pour les minimes

FAUCHER DE ST. MATRICE.

* * *

On peut tout sacrifier à l'amitié excepté l'honnête et le juste.

LOUIS VEUILLOT.

Tribune Sacrée.

MÉDITATION.

I.

Dans les siècles de foi, tout était symbolique dans la forme des édifices consacrés où se rassemblait le peuple chrétien pour prier.

On remarquait aux édifices complets, une chapelle souterraine, une nef au milieu du sol, et un sanctuaire plus élevé que les autres. Ainsi était représentée la triple Eglise mystique, souffrante, militante et triomphante, cette assemblée des âmes reconnaissant et adorant avec Foi, Espérance et Charité le même médiateur, Jésus-Christ.

L'Eglise triomphante s'entend des saints qui ont rempli leur carrière et qui sont au ciel dans la gloire. On les fête le premier novembre.

L'Eglise souffrante comprend ceux de ses enfants qui achèvent de se purifier dans le Purgatoire. On prie pour eux le deux novembre.

L'Eglise militante se compose des vivants qui luttent encore ici-bas sur la terre.

Le sanctuaire où les saints sont honorés, représente l'Eglise triomphante. La chapelle souterraine où l'on prie, surtout pour les trépassés, rappelle l'Eglise souffrante. La nef, ainsi nommée parce que l'Eglise de la terre est souvent comparée à un vaisseau battu des orages, est remplie par les fidèles de l'Eglise militante.

Ainsi était symbolisée l'union des vivants et des morts.

La religion catholique, en effet, est essentiellement une religion d'amour qui professe et pratique le culte du Sauveur. Si quelques-uns de ses membres triomphent et règnent dans le ciel, si d'autres souffrent et gémissent dans les chaînes de l'expiation, si d'autres enfin sont encore engagés dans la bataille, bien que séparés, vainqueurs, prisonniers et combattants s'appellent et s'entraident les uns les autres. La prière, comme une messagère de paix, porte aux uns la gloire, aux captifs l'espérance, aux combattants les encouragements et les secours.

Dans le culte de l'Eglise Catholique nous honorons les saints et les invoquons; nous offrons des supplications et le prix de la rançon pour la délivrance des âmes du Purgatoire, et enfin, nous nous secourons les uns les autres, en cette vie, par la prière.

II.

L'Eglise a des prières spéciales consacrées pour tous les besoins, toutes les classes et toutes

les circonstances. Quelques-unes sont appropriées aux nécessités de l'ordre temporel et de l'ordre spirituel, pour demander des vertus surnaturelles ou des faveurs terrestres. D'autres s'appliquent aux différentes époques de la vie, aux jours de joie, tels que les jours de mariage ou d'actions de grâces; aux jours de tristesses ou d'inquiétudes, comme en temps de guerre ou d'épidémie; aux heures d'angoisse, comme aux départs pour un long voyage d'amis bien chers, ou au moment de l'agonie de ceux que l'on aime.

D'autres, enfin, se rapportent aux personnes elles-mêmes, telles que les oraisons pour les supérieurs, soit spirituels soit temporels; les oraisons pour les ennemis de sa famille, pour ses amis, pour ses ennemis, pour les prisonniers, pour les personnes vivant en dehors des pratiques religieuses.

Comme une bonne mère, l'Eglise Catholique puise en son cœur animé par l'amour du Cœur de Jésus, des paroles affectueuses et pleines de tendresse en faveur de tous les hommes.

La prière liturgique récitée à la sainte messe emprunte le caractère de la prière toute-puissante adressée par Jésus-Christ à son Père: Au très saint sacrifice de la messe, c'est Jésus qui est le sacrificeur, c'est Jésus qui prie, c'est Jésus qui est la victime.

Jésus lui-même se trouve donc ainsi chargé, Lui, le Roi du ciel et de la terre, d'acquitter la dette de notre inexprimable reconnaissance. Pour Lui, il n'existe pas d'impossibilité, ses trésors sont inépuisables; et à tous il accordera ses bénédictions et ses faveurs suivant les besoins de chacun. Hérétiques et infidèles sont également chers à son cœur, puisqu'il est mort pour le salut de tous.

Tous les hommes sont frères.

Ils sont tous enfants du même Dieu. «Vous êtes tous frères, dit le fils de Dieu, et vous ne devez donner le nom de père à personne sur la terre, car vous n'avez qu'un seul Père qui est dans les cieux.»

Dieu a établi la fraternité des hommes en les faisant tous naître d'un seul, qui porte en lui-même l'image de la puissance de Dieu. Nous ne lisons pas dans l'Ecriture que Dieu ait voulu faire sortir les autres animaux d'une même tige. Dieu fit les bêtes selon leurs espèces, et il vit que cet ouvrage était bon, et il dit, parlant en nombre singulier: «Faisons l'homme à notre image et ressemblance.» Il a même voulu que la femme qu'il donna au premier homme fût tirée de lui, afin que tout fût un dans le genre humain, et les hommes qui n'ont qu'un même père doivent s'aimer comme frères.

LA BIBLE

NE SUFFIT PAS POUR ENSEIGNER

LES VÉRITÉS

NÉCESSAIRES AU SALUT.

—
Celui qui croira et qui sera baptisé sera sauvé, et celui qui ne croira point sera condamné.

(St. MARC, XVI, 16.)

I.

Conditions nécessaires au salut—La Foi et le Baptême.

Lorsque Notre-Seigneur envoya ses apôtres et ses disciples par toute la terre, pour y établir la religion qu'il était venu donner au monde, il posa en ces termes les conditions nécessaires au salut : *Celui, dit-il, qui croira et qui sera baptisé sera sauvé.....*

N. S. Jésus-Christ pose ainsi deux conditions nécessaires au salut : la *Foi* et le *Baptême*. Celui qui croit et qui est baptisé sera sauvé, mais celui qui n'a pas la foi sera condamné, ou plutôt est déjà réprouvé. Ainsi, et je le répète pour qu'on ne l'oublie pas, la foi et le baptême sont deux conditions indispensables au salut, c'est-à-dire sans lesquelles il est impossible d'être sauvé.

D'abord, nous allons nous entretenir de la première de ces conditions : la *Foi*.

II.

La Foi divine et humaine—Il faut croire les vérités enseignées par Jésus-Christ.

Pour opérer son salut, il faut avoir la foi, c'est-à-dire la foi divine et non pas une foi humaine : car la foi humaine ne peut sauver personne, et c'est la foi divine seulement qui nous sauve. Or, qu'est-ce que la *foi divine* ?

Elle consiste à croire, en s'appuyant sur l'autorité de Dieu, les vérités que Dieu a révélées. N'oublions pas que la foi divine consiste à croire tout ce que Dieu nous a enseigné, et à le croire en nous appuyant sur l'autorité de Dieu ; à le croire sans aucun doute et sans aucune hésitation ; car, du moment que vous commencez à douter et à hésiter, de suite vous commencez à vous mé-

fier de l'autorité de Dieu, et, par là même, à insulter Dieu par cette défiance de sa parole. Donc, je le répète la foi divine consiste à croire sans doute et sans hésitation, tout ce que Dieu nous a enseigné.

La *foi humaine* consiste à croire une chose en s'appuyant sur l'autorité des hommes. Ainsi la foi humaine est une croyance basée sur l'autorité humaine : la foi divine, au contraire, consiste à croire sans hésiter tout ce que Dieu a révélé, et à le croire sur son autorité et sur sa parole.

Ce n'est donc pas une chose indifférente qu'un homme professe telle ou telle religion, pourvu qu'il soit honnête homme. Vous entendez dire souvent dans ce dix-neuvième siècle de peu de foi, vous entendez dire de tous côtés qu'il importe peu qu'un homme professe telle ou telle religion pourvu qu'il soit honnête homme. C'est une erreur, et je vais vous le prouver.

S'il est indifférent pour nous d'avoir une croyance ou une autre, pourquoi Dieu nous a-t-il fait une révélation ?

Si c'est une chose indifférente qu'un homme professe telle ou telle croyance, pourvu qu'il soit honnête homme, il était inutile que Dieu nous fit une révélation.

Que sert à Jésus-Christ d'envoyer ses apôtres et ses disciples pour enseigner toutes les nations, si les nations sont libres de rejeter l'enseignement donné par les apôtres ou les disciples ?

Une pareille supposition serait une insulte faite à Dieu.

Si Dieu nous révèle et nous enseigne quelque chose, il veut que nous le croyions. Oui, il veut être cru chaque fois qu'il enseigne et révèle quelque chose.

Nous sommes obligé de croire ce que Dieu a révélé ; car nous sommes obligés de rendre à Dieu un culte, tant par notre raison et notre intelligence que par notre cœur et notre volonté. Dieu est le maître de l'homme tout entier. Il demande sa volonté, son cœur, sa raison et son intelligence. Quel est l'homme raisonnable, quelle que soit d'ailleurs la religion ou l'église à laquelle il appartienne, qui ose nier que nous soyons obligés de croire tout ce que Dieu nous a enseigné ? Tout homme qui se donne comme chrétien avouera que nous sommes tenus de croire tout ce que Dieu nous a révélé, et que, par conséquent, il n'est pas indifférent pour un homme de professer telle ou telle religion, mais qu'il doit professer la vraie religion s'il veut être sauvé.

En quoi consiste la vraie religion ?

Elle consiste à croire tout ce que Dieu nous a enseigné. Les protestants eux-mêmes seront obligés d'admettre cette vérité, et s'ils ne l'ad-

mettaient pas, il faudrait leur dire qu'ils ne sont plus chrétiens.

Maintenant, quelle est la vraie foi ?

—La vraie foi, diront les honnêtes protestants, consiste à croire en Jésus-Christ.

D'accord : les catholiques croient également en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Dites-moi ce que vous entendez par croire en Jésus-Christ.

—Eh ! bien, diront les protestants, vous devez croire qu'il est le Fils du Dieu vivant.

Encore d'accord ; grâce à Dieu, nous pouvons nous accorder sur quelque chose ! Nous croyons, nous aussi, que Jésus-Christ est le Fils du Dieu vivant, c'est-à-dire qu'il est Dieu. En cela nous sommes tous d'accord, excepté les Unitaires et les Sociniens ; mais ceux-là, nous les laisseront de côté pour le moment. Si le Christ est Dieu, nous devons croire ce qu'il enseigne. N'est-ce pas vrai ? N'est-ce pas là la vraie foi ?

—Oui, avouent les protestants, je pense que la vraie Foi consiste à croire que Jésus-Christ est le fils du Dieu vivant, et à croire tout ce qu'il a enseigné.

Les catholiques croient la même chose, nous sommes d'accord jusqu'ici.

Poursuivons plus loin nos recherches, et voyons les conséquences de ces vérités fondamentales que les protestants seront bien obligés d'admettre.

III.

Moyens de connaître les vérités révélées par Dieu—La Bible ne suffit pas.

Nous devons croire en Jésus-Christ, nous devons croire tout ce qu'il a enseigné, et ce que Dieu a révélé et c'est en cela que consiste la vraie foi. Sans cette foi, il n'y a pas de salut ; sans cette foi, aucune espérance du ciel ; sans cette foi, c'est la damnation pour l'éternité.

Si Notre-Seigneur me commande, sous peine de damnation éternelle, de croire ce qu'il nous a enseigné, il doit nous avoir donné le moyen de le connaître. Ce moyen doit avoir été, dans tous les temps, à la portée de tout le monde ; car tout homme a droit de sauver son âme ; il a, par là même, le droit de posséder les moyens d'apprendre ce que Dieu a enseigné et de le croire, afin de se sauver.

En second lieu, le moyen que Dieu nous donne pour connaître ce qu'il nous a enseigné doit être un moyen adapté à la capacité de toutes les intelligences, même les plus bornées ; car ceux qui sont les plus bornés dans leur intelligence ont droit au salut, comme les autres, et par conséquent ont droit de posséder le moyen qui leur fera connaître les vérités que Dieu a enseignées, afin de pouvoir les croire et se sauver.

En outre, le moyen que Dieu nous donne pour connaître ce qu'il a enseigné doit être infaillible ; car si c'est un moyen qui peut nous conduire à l'erreur, ce n'est pas un moyen du tout. Le moyen que Dieu nous donne doit être infaillible, de manière que tout homme qui l'emploiera sera infailliblement, sans crainte de se tromper et d'errer, amené à la connaissance de toutes les vérités que Dieu a révélées.

Le raisonnement qui me reste à faire va reposer sur les vérités que je viens d'établir ; il est important qu'on comprenne bien ces vérités ; c'est sur elles que repose toute la force de mon argumentation.

Je le répèterai brièvement :

Si Dieu me commande, sous peine de damnation, de croire toutes les vérités qu'il a enseignées, il est tenu de me donner le moyen de connaître ce qu'il a enseigné.

Et le moyen qu'il me donne pour connaître ce qu'il a enseigné doit être un moyen qui a été dans tous les temps, à la portée de toutes les intelligences ; un moyen sûr et infaillible, de manière que quiconque l'emploiera parviendra sûrement à la connaissance de toutes les vérités que Dieu a enseignées.

Dieu nous a-t-il donné un tel moyen de connaître les vérités révélées ?

—Oui, disent les protestants, il nous l'a donné.

Les catholiques l'affirment également.

Maintenant, quel est le moyen que Dieu nous a donné pour connaître les vérités qu'il a révélées ?

—La Bible, disent les protestants, la Bible, toute la Bible et rien que la Bible.

Et nous, catholiques, nous disons :—Non, pas la Bible et son interprétation privée, mais l'Eglise de Dieu.

Je vais expliquer cette vérité si clairement que tout le monde comprendra qu'il en est ainsi ; et je défie qui que ce soit de pouvoir réfuter ce que je vais dire.

Je dis donc que ce n'est pas la Bible, interprétée suivant l'esprit d'un chacun, mais l'Eglise du Dieu vivant qui a été chargée d'instruire les hommes des vérités révélées ; car, si Dieu avait voulu que les hommes fussent enseignés par un livre, la Bible, il aurait certainement donné ce livre aux hommes ; Jésus-Christ nous l'aurait certainement donné. L'a-t-il fait ? Non, il ne l'a pas fait.

Notre-Seigneur a envoyé ses apôtres par tout l'univers et leur a dit : *Allez, enseignez toutes les nations, les baptisant au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit ; leur enseignant à observer toutes les choses que je vous ai commandées.*

Jésus-Christ n'a pas dit : *Asseyez-vous, écrivez des bibles, colportez-les dans tout le*

monde, et laissez chacun lire sa bible et l'interpréter à sa façon. Si Jésus-Christ eût dit cela, il n'y aurait jamais eu sur la terre d'Eglise chrétienne, de société une dans sa foi et son gouvernement, mais il n'y aurait eu qu'une Babel et une confusion de voix discordantes. Notre-Seigneur n'a donc pas dit à ses apôtres ; « Allez, écrivez des bibles, distribuez-les, et laissez chacun l'interpréter à sa manière. » Ce commandement était réservé pour le xvème siècle, et nous en avons vu les résultats.

Depuis le xvème siècle, on a vu surgir religions sur religions, églises sur églises, combattant, disputant les unes contre les autres ; et cela, à cause de l'interprétation de la Bible.

Jésus-Christ envoya ses apôtres avec autorité pour enseigner toutes les nations ; mais il ne leur commanda jamais d'écrire la Bible. Et les apôtres se dispersèrent, prêchèrent partout, établirent l'Eglise de Dieu sur toute la terre, mais ne songèrent pas à écrire la Bible.

Saint Mathieu a écrit le premier mot du Nouveau-Testament, et il l'a écrit pour l'utilité privée de quelques individus. Il écrivit son évangile environ sept ans après l'ascension de Notre-Seigneur au ciel, de sorte que l'Eglise établie par Jésus-Christ existait déjà depuis sept ans lorsque la première ligne du Nouveau-Testament fut écrite. Saint Marc écrivait environ dix ans après l'ascension de Notre-Sauveur ; saint Luc, environ vingt-cinq ans après que l'Eglise de Dieu eût été établie sur la terre. Saint Jean écrivait la dernière partie de la bible, l'Apocalypse, ou livre des révélations, environ soixante et cinq ans après l'ascension de Jésus-Christ et l'établissement de l'Eglise de Dieu sur la terre. Ainsi la religion catholique a existé environ soixante-cinq ans avant que la Bible fût complètement écrite.

Je le demande aux protestants, ces chrétiens qui ont vécu avant que la Bible fût achevée étaient-ils réellement chrétiens, et de bons chrétiens, des chrétiens éclairés ? Connaissaient-ils la religion de Jésus-Christ ? Qui osera avancer que tous ceux qui ont vécu depuis le temps de l'ascension de N.-S. Jésus-Christ au ciel, jusqu'au jour où la Bible a été terminée, n'étaient pas chrétiens ? Il est admis par tous qu'ils étaient de beaucoup les meilleurs des chrétiens, les plus parfaits chrétiens, les prémices du sang de Jésus-Christ. Mais comment ont-ils connu ce qu'ils avaient à faire pour se sauver ? Est-ce la Bible qui le leur a appris ? Non, puisque la Bible n'était pas encore écrite.

Et si la Bible est le seul maître qui doit enseigner aux hommes les vérités nécessaires au salut, notre divin Sauveur a donc laissé son

Eglise pendant soixante et cinq ans sans maître pour lui enseigner ces vérités... ! Assurément que Notre-Seigneur ne l'a pas fait.

Les apôtres étaient-ils de véritables chrétiens ? je le demande aux protestants. — Oui, sans doute, répondez-vous, puisqu'ils furent les véritables fondateurs du Christianisme.

Eh ! bien, sachez que pas un des apôtres n'a lu la Bible, pas un seul d'entre eux, excepté peut-être saint Jean ; tous sont morts martyrs pour la Foi de Jésus-Christ et ils n'ont jamais vu le *couvert* d'une Bible, puisque tous ont été martyrisés avant que la Bible eût été achevée. Comment donc ces chrétiens qui vivaient durant les soixante-cinq premières années après l'ascension de Jésus-Christ, comment, ont-ils appris ce qu'ils avaient à faire pour sauver leurs âmes ? Ils l'ont appris exactement de la même manière que nous, catholiques, l'apprenons encore aujourd'hui. Nous sommes enseignés par l'Eglise de Dieu ; les premiers chrétiens l'étaient aussi comme nous, et Notre-Seigneur laissa son Eglise sans Bible non-seulement pendant soixante-cinq ans, mais même pendant plus de trois cents ans. Car à peine l'Eglise de Dieu eût elle été établie qu'elle se répandit aussitôt sur toute la face de la terre, et alors, pendant trois cents ans, le peuple chrétien ne sut pas ce que c'était qu'une Bible.

Plusieurs faux évangiles furent écrits du temps même des apôtres ; ainsi il y avait l'évangile de Simon, ceux de Nicodème, de Marie, de Barnabas, de l'enfance de Jésus ; tous ces évangiles étaient répandus parmi le peuple, et le peuple ignorait quel était le véritable évangile ; il ne savait pas comment distinguer l'évangile inspiré de l'évangile faux et empoisonné par l'erreur. Les savants eux-mêmes étaient à se disputer pour savoir s'il fallait donner la préférence à l'évangile de Simon ou à celui de Mathieu ; à l'évangile de Nicodème ou à celui de Marc ; à l'évangile de Marie ou à celui de Luc ; à l'évangile de l'enfance de Jésus ou à celui de saint Jean.

Il en étaient de même des épîtres ; car plusieurs étaient fausses et empoisonnées par l'erreur, et pendant plus de trois cents ans le peuple chrétien n'eut aucun moyen de discerner le véritable évangile d'avec le faux, et par conséquent, le peuple chrétien ne pouvait prendre la Bible pour guide, puisqu'il ne savait pas ce qui constituait les livres de la Bible.

Au quatrième siècle, le pape de Rome, le chef de toute l'Eglise, le successeur de saint Pierre, assemble tous les évêques du monde dans un concile, et alors, dans ce concile, il fut décrété que la Bible, telle que nous, catholiques, l'avons maintenant, est la parole de Dieu ; tandis

que les évangiles de Simon, de Nicodème, de Marie et de l'enfance de Jésus, ainsi que certains épîtres, étaient faux, ou pour le moins non-authentiques ; qu'il n'y avait aucune preuve de leur inspiration, et qu'au contraire, les évangiles de saint Luc, de saint Mathieu, de saint Marc, de saint Jean, ainsi que l'Apocalypse, étaient inspirés par Dieu et par le souffle de l'Esprit-Saint. Jusqu'à ce temps-là, c'est-à-dire pendant l'espace de plus de trois cents ans, le monde entier ne sut pas ce qui constituait la Bible. Par conséquent, on ne pouvait pas prendre la Bible pour guide puisqu'on ne savait pas ce qui constituait la Bible. Si notre divin Sauveur eût voulu que les hommes apprissent leur religion uniquement par la lecture d'un livre, aurait-ils laissé le monde chrétien pendant trois cents ans sans ce livre ? Non, bien certainement.

Non-seulement le monde chrétien est resté trois cents ans sans avoir de Bible, mais il a même été quatorze cents ans sans avoir ce livre sacré.

Car, avant l'invention de l'imprimerie, les Bibles étaient des choses rares et qui coûtaient cher. Ceux qui connaissent tant soit peu l'histoire savent que l'imprimerie n'a été découverte que depuis quatre cents ans ou un peu plus, c'est-à-dire vers le milieu du xvème siècle, environ cent ans avant qu'il existât des protestants sur la terre. Comme je l'ai dit, avant la découverte de l'imprimerie, les livres étaient rares et coûtaient cher. Les histoires nous disent que durant le xième siècle, c'est-à-dire huit cents ans avant aujourd'hui, les Bibles étaient si rares et si coûteuses, que pour s'en procurer une seule copie il fallait dépenser une fortune, et même une fortune considérable : il fallait la moitié de la vie d'un homme pour faire une seule copie de la Bible. Avant la découverte de l'imprimerie, il fallait tout écrire avec une plume, sur du parchemin, ou peau de monton : c'était un travail très dispendieux.

Pour avoir une idée du prix probable d'une Bible en ce temps-là, supposons qu'un homme dût travailler dix ans pour faire une copie de la Bible à raison d'une piastre par jour ; à ce compte, cette Bible aurait valu 3,650 piastres. Supposons maintenant qu'un homme dût travailler vingt ans pour copier la Bible ; car les historiens disent qu'il lui aurait fallu ce temps, vu qu'un copiste n'avait pas alors, pour l'aider dans son travail, les facilités que nous avons aujourd'hui : payant le copiste une piastre par jour, pendant vingt ans, le prix d'une Bible serait monté à près de huit mille piastres.

Supposons qu'on vienne vous dire maintenant : Mes bons amis, il vous faut sauver votre âme ; car si vous la perdez, tout est perdu.

—Certainement, il n'y a pas à en douter ; mais que devons-nous faire pour sauver notre âme ?

Le ministre protestant prenant la parole :—

—Il faut vous procurer une Bible ; vous en trouverez une, à tel magasin sur la rue Notre-Dame, à tel autre sur la rue Saint-Paul.

—Combien pourra me coûter une Bible ?

—Huit mille piastres !

Vous vous écrieriez alors tout bonnement :

—Dieu soit béni ! mais ne pourrions-nous pas aller au ciel sans ce livre là ?

—Oh ! dirait le ministre, votre âme ne vaut-elle pas plus que huit mille piastres ?

Où, sans doute, mais vous diriez que vous n'avez pas d'argent ; et si vous ne pouvez pas vous procurer une Bible, comme votre salut en dépend, d'après les protestants, vous seriez condamné à demeurer à la porte du royaume des cieux ; ce serait, en vérité, une condition bien désespérante.

Or, pendant 1,400 ans, le monde a été laissé sans Bible ; pas un sur dix mille, pas un même sur vingt mille n'avait une Bible avant la découverte de l'imprimerie. Notre-Seigneur aurait-il laissé le monde sans ce livre, s'il eût été nécessaire pour le salut ? Non, bien certainement.

Supposons, pour un moment, que tout le monde eût eu une Bible ; qu'on eût écrit des Bibles dès le commencement du Christianisme ; que chacun, homme, femme, enfant, eût une copie de la Bible en sa possession... quel avantage aurait procuré ce livre à ceux qui ne savaient pas lire ? Il serait resté à l'état de mystère pour ces personnes. Même de nos jours, la moitié des hommes sur la terre ne savent pas lire.

Allons plus loin ; comme la Bible était écrite en grec et en hébreux, la connaissance de ces langues était nécessaire pour pouvoir la lire.

Mais maintenant, dira-t-on, nous l'avons traduite en français, en anglais et dans toutes les langues modernes.

Où, c'est vrai ; mais le protestant est-il certain qu'il a une traduction fidèle de la Bible ? S'il n'est pas sûr que sa traduction est fidèle, il n'est pas sûr d'avoir la parole de Dieu. S'il a une traduction de la Bible fautive, erronée, il possède l'ouvrage d'un homme, rien de plus.

Sur quoi peut se baser notre certitude ? Comment reconnaître que vous avez une traduction fidèle du grec et de l'hébreux ?—Je ne sais ni le grec ni l'hébreux, me dit le protestant. Je m'en rapporte à l'opinion des savants pour la traduction de la Bible que j'ai ; je me base sur leur décision.

Supposez que ces savants soient divisés dans

leurs opinions; que les uns disent que cette traduction est bonne, que les autres disent qu'elle est fautive; alors, c'en est fait de votre foi; vous commencez à douter, à hésiter, puis-que vous ignorez si la traduction que vous possédez est vraie ou fautive.

Quant à ce qui regarde la traduction protestante de la Bible, il faut bien savoir que les protestants les plus érudits disent que la traduction dont ils se servent, celle du roi Jacques, est très fautive et remplie d'erreurs. Et les ministres, les prédicants et les évêques protestants ont écrit des volumes entiers pour signaler toutes les erreurs qui se trouvent dans cette traduction du roi Jacques; et les protestants de toutes les sectes sont d'accord là-dessus.

Il y a quelques années, il y eut à Saint-Louis, aux États-Unis, une réunion de ministres protestants; toutes les sectes protestantes avaient été invitées à cette convention, dont le but était de pourvoir à une nouvelle traduction de la Bible. Les délibérations de cette assemblée furent publiées dans le journal appelé *Missouri Republican*. On y voit qu'un ministre presbytérien, se levant, fit valoir la nécessité de publier une nouvelle traduction de la Bible, et il déclara qu'il ne se trouve pas moins de *trente mille erreurs* dans la traduction protestante de la Bible. . . . Et après cela, les protestants nous disent que la Bible est leur seul guide, leur seul maître! Quel maître qui se présente à vous avec *trente mille erreurs*? Dieu nous garde d'un tel maître pour nous instruire! Une erreur, c'est déjà trop; mais *trente mille*, oh! c'est un peu fort!

Un autre prédicant, un baptiste, je pense, se leva dans cette assemblée, et argumentant en faveur d'une nouvelle traduction de la Bible, il dit:

—Depuis longtemps le monde est privé de la parole de Dieu; car la Bible que nous possédons n'est pas du tout la parole de Dieu.

Voilà où en sont les ministres protestants.

Ceux qui lisent les journaux savent qu'il y a quelques années, on présenta une requête au parlement anglais, lui demandant une allocation de quelques mille louis pour aider à la publication d'une nouvelle traduction de la Bible protestante; les évêques protestants eux-mêmes, ainsi que les ministres, étaient à la tête du mouvement. Je suppose que cette nouvelle traduction sera encore un peu plus mauvaise que l'ancienne.

Avec tout cela, comment les protestants peuvent-ils être sûrs de leur foi? Ils nous disent que la Bible est leur guide, et ils ne savent pas même s'ils ont la Bible.

Supposons même pour un moment, que tous aient la Bible. . . . peuvent-ils tous la lire? en ont-ils une fidèle traduction? en outre, sont-ils

certain de la bien comprendre, de la bien interpréter? car l'interprétation privée de la Bible (l'interprétation d'un chacun à sa façon) n'est pas infaillible, mais, au contraire, très faillible: elle est la source de toutes sortes d'erreurs, d'hérésies et de doctrines blasphématoires.

R. P. DAMEN, S. J.

(A continuer.)

LA VÉRITÉ.

La vérité, cette lumière du ciel, est la seule chose ici-bas qui soit digne des soins et des recherches de l'homme. Elle seule est la lumière de notre esprit, la règle de notre cœur, la source des vrais plaisirs, le fondement de nos espérances, la consolation de nos craintes, l'adoucissement de nos maux, le remède de toutes nos peines: elle seule est la source de la bonne conscience, la terreur de la mauvaise, la peine secrète du vice, la récompense intérieure de la vertu: elle seule immortalise ceux qui l'ont aimée, illustre les chaînes de ceux qui souffrent pour elle, attire des honneurs publics aux cendres de ses martyrs et de ses défenseurs, et rend respectables l'abjection et la pauvreté de ceux qui ont tout quitté pour la suivre; enfin, elle seule inspire des pensées magnanimes, forme des âmes héroïques, des âmes dont le monde n'est pas digne, des sages seuls dignes de ce nom. Tous nos soins devraient donc se borner à la connaître, tous nos talents à la manifester, tout notre zèle à la défendre; nous ne devrions donc chercher dans les hommes que la vérité, et ne souffrir qu'ils voulussent nous plaire que par elle: en un mot, il semble qu'il devrait suffire qu'elle se montrât à nous-mêmes, pour nous apprendre à nous connaître.

MASSILLON.

LE PRÊTRE.

Quelle gloire pour lui, quel honneur et quelle destination suprême, d'avoir été choisi pour donner à tous l'exemple des vertus chrétiennes, pour enseigner la parole de Dieu, former le cœur de l'enfance, consoler la vieillesse, faire régner la pureté, le calme et le bonheur dans les familles et dans les cités, accompagner l'homme du berceau à la tombe, enfin. . . . d'appartenir à cette milice sacrée dont le chef est le roi des cieux!

Vicomte de VILLENEUVE.

Esquisse Morale.

RÉFLEXIONS ET CONSEILS.

I.

Renier son origine ou sa nationalité est un acte immoral. C'est manquer de cœur, perdre l'esprit; et lorsqu'il n'y a plus de cœur ou d'esprit, une personne ne peut être longtemps bonne ou morale.

Il est triste de l'avouer, mais nous avons parmi nos jeunes filles canadiennes des États-Unis de ces êtres dénationalisés qu'il faut mépriser. Si la nationalité a ses risques et ses dangers, un de ces dangers, et pas le moindre, se trouve dans la manie qu'ont certaines filles canadiennes de singer les étrangers et de chercher à s'américaniser. Il est plus commun de rencontrer une fille canadienne dénationalisée de langue, de mœurs, de coutumes et même de foi, qu'un homme canadien.

Ici, aux États-Unis, où il serait si important que nos jeunes filles comprissent bien la responsabilité que leur impose la nationalité, que voyons-nous? Des jeunes Canadiennes oubliant le français, ne parlant que l'anglais, . . . plus, qui ont honte de répondre en français. Des jeunes filles qui lèvent le nez sur tout ce qui est canadien, qui se plieront aux caprices d'Américains, afin d'être admises chez eux, et qui se croiront privilégiées parce qu'elles ont mis le pied dans une maison étrangère.

Il n'y a pas de mal à établir des rapports avec des étrangers, pourvu que ce ne soit pas au détriment de nos bonnes manières ou mœurs canadiennes; mais il est tristement ridicule et bas de croire que le comble de l'honneur consiste à renier sa langue et les siens. Oh! la bêtise et le manque de cœur.

Quoi! ne voit-on pas souvent de ces jeunes étourdies perdre assez du sentiment national pour n'aimer à fréquenter que les réunions américaines, même prendre part à leurs fêtes d'église, devenir toutes riantes et rouges de fard et d'orgueil lorsqu'un Américain *daigne* leur parler; qui ne craindront pas d'aller aux bals, aux soupers gras en temps de carême, pourvu que ce soit un Américain qui les y mène. Celui-ci, s'il est honnête, se moque de ces jeunes déclassées, s'il ne l'est pas, il s'amuse avec elles, et cela au prix de leur réputation.

II.

Elles se moqueront de la jeune fille honnête et canadienne, et auront soin de ne pas fréquenter trop souvent le confessionnal pour ne pas passer comme étant trop vertueuses, et surtout par crainte que l'Américain apprenne

qu'elles sont sinon dévotes au moins portées à leurs devoirs religieux. Elles éviteront toujours de se dire catholiques lorsqu'elles seront avec des protestants. Et si la langue ne leur permet pas de se dire américaines ou anglaises, elles s'appelleront tout bas *French*, et non Canadiennes-françaises.

Ajoutons que la décadence morale et intellectuelle des classes moyennes ou industrielles se prépare sur nos rues publiques.

La rue, c'est pour plusieurs le chemin de la débauche. C'est le chemin du scandale, de la jalousie, du divorce, du meurtre, du désespoir, du suicide. C'est là que se prend la gangrène qui empoisonne la vie de toute une famille.

Et voilà où nous en sommes rendus avec un assez bon nombre de nos jeunes filles, et dire que leur sexe a un rôle si important à remplir dans l'avenir de la nationalité. N'est-il pas souverainement urgent que la chaire et la presse tonnent contre ces abus.

Parents, si vous ne voulez pas blanchir de peine et de honte, si vous voulez monrir heureux, retenez vos filles et garçons à la maison. Soyez vigilants et éloignez d'eux les mille occasions de danger qu'offre la rue. Accoutumez-les à aimer le foyer.

III.

Ici un devoir s'impose aux mères de famille, et le voici :

Empêchez-les d'aller aux bals, de faire des promenades détournées, et surtout conservez la bonne coutume française qui ne permet pas à une jeune fille de sortir ou de veiller seule avec un étranger. Inculquez dans leur âme, imprimez sur leur cœur l'amour de la religion, le plus grand respect pour leur sang. Veillez aussi à ce qu'elles parlent français, et cela avec orgueil. Un peuple dépend toujours du caractère de ses femmes. Tant qu'elle est bonne, le peuple est fort; si elle s'énervé, c'est fini.

Grâce à Dieu, le plus grand nombre des jeunes Canadiennes sont intelligentes, nobles et portent bien haut l'honneur et le sentiment national. Ces jeunes filles à mœurs si pures et si élevées, brillent au milieu de la nonchalance et de la légèreté scandaleuse qui semble tourner la tête de tant de folles. Ces jeunes filles pieuses et gaies, fidèles aux devoirs de la religion et du foyer, font notre orgueil. Elles sont les filles choisies de la race canadienne, elles en feront les femmes fortes. (1).

ELIZABETH.

Mère de Famille.

(1) Ces sages conseils adressés aux mères de familles des États-Unis peuvent servir efficacement à celles du Canada, et c'est pour cela que nous attirons leur attention toute particulière sur ce chapitre. (Rédaction de la *Lyre d'Or*.)

Bibliographie.

Description géographique, historique et archéologique de la PALESTINE, par M. VICTOR GUÉRIN, de Paris (France) ouvrage grand in-8.

Cet ouvrage, composé de plusieurs volumes, offre une étude très-complète de la Palestine. Le 6me. volume nous démontre la Haute Galilée avec clarté, et selon sa méthode habituelle, le savant auteur nous donne, sur l'état présent des nombreuses contrées qu'il décrit, des détails courts, mais précis; c'est un résumé intéressant des renseignements que la Bible, la tradition ou l'histoire profane lui fournissent. Ces localités, ruinées pour la plupart, et de difficile accès, n'avaient été visitées depuis longtemps que par un fort petit nombre de voyageurs; quelques-unes étaient complètement inconnues.

Les villes de la côte de Phénicie, notamment Tyr et Sidon, sont de la part de M. Guérin l'objet d'un examen attentif. Avec cet explorateur nous gravissons les cimes les plus escarpées du grand Hermon; et de son point culminant, à une hauteur de 2, 800 mètres au-dessus de la mer, nous embrassons d'un regard les trois quarts de la Palestine, et nous pouvons étudier les restes d'un très ancien temple consacré jadis à Baal-Hermon, temple, au témoignage de saint Jérôme, en grand honneur parmi les païens.

M. Guérin termine ce volume par une page que nous croyons devoir reproduire; elle forme, en effet, très nettement les principes suivis par l'auteur dans ses différentes pérégrinations en Palestine.

« Quelques lecteurs, dit-il, trouveront probablement que je suis entré dans des détails trop minutieux en signalant les ruines les moins importantes et les hameaux les plus insignifiants. J'ai cru, en outre, comme dans mes précédents travaux sur la Palestine, devoir indiquer mes itinéraires avec une précision presque mathématique, afin de permettre aux explorateurs futurs de contrôler plus facilement mes assertions; mais ceux qui pensent qu'une pareille contrée ne saurait être étudiée trop à fond, me pardonneront, je l'espère, le soin consciencieux que j'ai apporté à mes recherches et à la rédaction de mes notes. De même que l'interprète de la Bible doit tenir compte du moindre iota du livre sacré, ainsi l'explorateur de la Palestine ne doit, à mon avis, rien omettre dans ses investigations. Il doit se rappeler qu'il étudie une terre sainte entre toutes, théâtre des plus grands événements qui se soient accomplis dans le monde et qu'il peut compléter, ou justifier par ses observations

personnelles les données de la Bible en servant de témoin à la révélation elle-même, honneur insigne qui lui impose les plus religieuses recherches.

« Depuis 1852, j'ai sillonné la Palestine dans tous les sens. Mon unique ambition a été de contribuer selon mes faibles moyens, à jeter une nouvelle lumière sur un pays qui, dans les desseins de la providence, a été choisi pour préparer, par son histoire, et voir ensuite se réaliser, dans son sein, le grand mystère de la Rédemption.

« De plus, en même temps que le chrétien y foule à chaque pas les vestiges des augustes personnages qui ont été la figure anticipée du Messie et les traces infiniment plus vénérable encore du Messie lui-même, le Français y rencontre également partout les souvenirs toujours vivants de l'occupation et des exploits de ses aïeux. A ces deux titres et comme chrétien et comme Français, je me suis particulièrement intéressé à cette terre, berceau de ma foi et lambeau déchiré de ma patrie, et je me suis imposé la tâche de la mieux faire connaître à tous ceux à qui la Religion et la France sont chères. »

Almanachs de MM. Rolland et Fils, pour l'année bissextile de 1888.

Nous venons de recevoir les publications annuelles de MM. J. B. Rolland et fils, pour l'année bissextile 1888, qui sont :

1° *L'Almanach agricole, commercial et historique*, petit recueil qui compte maintenant vingt-deux années d'existence, est sans contredit, par son utilité et l'exactitude de ses renseignements tout à fait dignes de l'accueil que lui accorde le public, tant au pays qu'à l'étranger. On y trouve encore entre autres matières, le calendrier conforme à l'*Ordo*, avec une revue des principaux événements de l'année écoulée en regard de chaque mois; la liste complète des membres du gouvernement de la province de Québec, etc. etc.

2° *L'Almanach des Familles*, destiné à trouver sa place, à côté de l'almanach agricole au foyer de toutes les familles, servira encore à procurer par ses nombreuses historiettes, charades, bons mots, énigmes, etc., une lecture à la fois morale et récréative en même temps qu'utile, par le procédé de ces recettes simples et à la portée de tous, sur l'économie domestique et rurale, l'hygiène, médecine familière, etc. A toutes ces matières sont ajoutés le tableau des cours de justice et des registrateurs de la province ainsi que les lois de chasse et de pêche avec les derniers amendements. Ainsi composé, ce petit recueil justifie très bien son titre et mérite, comme par le passé, l'accueil le plus favorable.

Tablettes Historiques.

(Pour la *Lyre d'Or.*)

BRIÈVES NOTES.

RELATIVES À LA

NOUVELLE FRANCE.

PREMIÈRE PERIODE.

(1524 à 1543.)

(Suite.)

Année 1541.

Navigation.—Jacques Cartier part de St. Malo le 23 mai 1541, avec cinq navires, et il arrive au havre de Ste. Croix le 23 août suivant.

Il était accompagné du Vicomte de Beauport, Marc Jalobert, (beau-frère de Cartier), Estienne Noël (neveu de Cartier) et Martin de Paimpont.

Cartier ayant trouvé, à environ quatre lieues plus haut que le havre de Ste. Croix, une petite rivière plus commode pour y mettre ses navires, y fit placer ceux de ses vaisseaux qu'il entendait garder et retenir dans le pays au nombre de trois, et les deux autres demeurèrent dans la rade, au milieu du fleuve, jusqu'au 2 septembre, jour de leur départ pour la France.

L'équipage de Jacques Cartier, quoiqu'indéterminé, peut être évalué à environ 200 hommes.

(Voir 3^e Voyage de Jacques Cartier, 1541, pp. 71 à 75.)

Sauvages.—Cartier alla visiter une bourgade sauvage située au 1^{er} Sault, à environ 2 lieues en amont de la ville de Tutonagny, et un autre groupe établi au 2^e Sault, plus haut que le précédent, formant en tout une population d'environ 400 âmes. (1) (Voir Voyage de 1541, page 77.)

Villes et Bourgades.—*Maisonna*, est le

(1) Ce chiffre, donné par Jacques Cartier, ne représente que ceux des sauvages qui se trouvèrent auprès de ses barques, après sa visite faite aux dits Saults.

lieu d'un bourg mentionné par le fils du Seigneur d'Ochelay à Cartier.

Tutonagny est un autre village sauvage. (Voir Voyage de Cartier, pp. 76 et 77.)

Chefs Sauvages.—Lors du départ de *Donacona* pour la France, en 1535, le roi de Stadacona nomma *Agoua*, comme chef de la bourgade. A l'arrivée de Cartier, en 1541, il gouvernait encore le pays.

Ochelay est le nom du Seigneur qui commandait à la bourgade d'Ochelay, et dont la demeure est entre Canada et Hochelaga.

(Voir Voyage, pp. 72 et 75.)

Fondation.—Peu de temps après son arrivée au havre de Ste Croix, Jacques Cartier alla, le 23 août, diriger la construction d'un fort, à 4 lieues plus haut, sur un promontoir haut et raide, situé à l'entrée d'une petite rivière, vers l'est, pour la garde du fort qui était en bas, ainsi que des navires et de tout ce qui pouvait passer tant par le fleuve que par cette petite rivière. Ce lieu fut nommé par Cartier *Charlesbourg-Royal*, et demeura sous la garde et gouvernement du Vicomte de Beauport, en l'absence de Cartier, partis le 7 Septembre pour Hochelaga. (Voir 3^eme Voyage de Jacques Cartier, pages 74 et 75.)

Minéralogie.—*Diamants.*—Joignant le Fort établi à Charlesbourg-Royal il fut trouvé bonne quantité de pierres que Cartier estimait être diamants.

Mines de Fer.—De l'autre côté de la montagne et au pied d'icelle, qui est vers la grande rivière, se trouvait une belle mine du meilleur fer qui soit au monde, laquelle s'étendait jusque proche du Fort, au pied du Cap, et le sable sur lequel il marchait était terre de mine parfaite, prête à mettre au fourneau.

Or fin.—Sur le bord de l'eau, il fut trouvé certaines feuilles d'un or fin, aussi épaisses que l'ongle. (1)

Depart.—Le 2 septembre, une partie de l'équipage de Cartier laissa Charlesbourg-Royal, sur deux vaisseaux commandés par Marc Jalobert et Estienne Noël, pour St. Malo. Ils étaient environ 80 marins, paraît-il. (Voir Voyage de Cartier, page 78.)

Hivernants.—On évalue à 120 marins le chiffre de ceux qui hivernèrent à Charlesbourg-Royal, après le départ des deux vaisseaux sus-mentionnés. (Voir Voyage, page 75.)

(1) D'après l'essai qu'en fit faire Roberval, en 1543, lorsqu'il rencontra Cartier à Terre-neuve, s'en retournant en Bretagne, ce minéral fut trouvé de bonne qualité. (Voir Voyage de Roberval, p. 92.)

Année 1542.

Navigation.—Le Sieur de Roberval, qui était parti de la Rochelle le 16 avril 1542, avec trois grands navires, arrive en juillet à Charlesbourg-Royal, situé à 4 lieues à l'ouest de l'Île d'Orléans.

Quelque temps auparavant l'arrivée de Roberval à Charlesbourg-Royal, les trois derniers vaisseaux de Jacques Cartier et l'équipage qui avait hiverné avec lui, soit environ 120 hommes, avaient laissé le poste pour repasser en France.

La flotte de Roberval se composait de 200 personnes, tant hommes que femmes, accompagnés de diverses personnes de qualité dont les noms suivent, savoir :

- 1°. Sieur de Roberval, général de la flotte et de l'expédition.
- 2°. Saine-Terre, lieutenant de Roberval.
- 3°. L'Espinau, enseigne.
- 4°. Guinecourt, capitaine.
- 5°. Jean Alphonse, Naintongois, 1er pilote de la flotte.
- 6°. Noir Fontaine.
- 7°. Dieu Lamont.
- 8°. Trotté.
- 9°. La Brosse.
- 10°. François de la Mire.
- 11°. La Salle.
- 12°. Rovèse.
- 13°. Sr. de Longueval.
- 14°. Sr. LeVasseur, de Constance.
- 15°. Sr. de Villeneuve.
- 16°. Sr. Talbot.

Ce qui portait le chiffre total de l'expédition à 216 personnes.

Lors de son voyage à St. Jean de Terrebonne, le 8 juin 1542, Roberval y trouva 17 navires de pêcheurs. (Voir *Voyage de Roberval*, 1542, pp. 91 et 92.)

Fondation.—Aussitôt après son arrivée, le Sr. de Roberval fit bâtir un joli Fort, proche et à l'ouest de Canada, sur une haute montagne, dans lequel il y avait deux corps-de-logis, une grosse tour, et une autre de 40 ou 50 pieds, où il y avait diverses chambres, une salle, une cuisine, des chambres d'office, des celliers haut et bas, et proche d'eux il y avait un Four et des moulins.... Un puits était devant la maison. Le bâtiment était situé sur la grande rivière du Canada, appelée *France-Prime*, par M. de Roberval.

Il y avait aussi, au pied de la montagne, un autre logement, dont partie formait une Tour à deux étages, avec deux corps-de-logis, où l'on gardait toutes les provisions.... Près de cette Tour il y avait une petite rivière.

C'est dans ces deux endroits, tant en bas qu'en haut, que furent logés les gens du com-

mun (1). Roberval donna le nom de *France-Prime* à ce lieu que Cartier avait appelé *Charlesbourg-Royal* l'année précédente. (Voir *Voyage de Roberval*, page 91, et 3me. *Voyage de Jacques Cartier*, page 71.)

Depart.—Le 14 septembre de la même année, le Sr. de Roberval renvoya en France deux vaisseaux de sa flotte, commandés par M. Saine-Terre, amiral, et M. Guinecourt, capitaine. (Voir *Voyage de Roberval*, page 95.)

Hivernants.—On estime à environ 150 personnes, le nombre des hivernants dans la colonie en 1542-43.

Année 1543.

Statistiques Mortuaires.—Durant l'hiver de 1542-43 plusieurs des gens de la flotte du Sr. de Roberval tombèrent malade du scorbut, et il en mourut environ cinquante. (Voir *Voyage de Roberval*, page 94.)

Pendant la première quinzaine du mois de juin, Roberval étant parti avec 70 Français pour aller explorer le Saguenay, lesquels montaient huit barques, l'une d'elle se perdit, et 5 hommes se noyèrent. (2) (Voir *Voyage de Roberval*, page 96.)

Registre Criminel.—Des lettres de grâce accordant rémission et pardon au Sr. de Saine-Terre, lieutenant du Sr. de Roberval, furent données en Canada, en présence de Jean Alphonse, en 1542, avant son départ pour la France. (Voir *Routier* du Sr. Alphonse.)

Michel Gaillon, pour cause de vol, fut pendu, et plusieurs autres mis aux fers.

Plusieurs autres personnes, à Charlesbourg-Royal, furent condamnées et subirent les châtimens suivans, savoir :

Jean de Nantes, mis aux fers et au cachot.

D'autres mis aux fers.

Plusieurs autres, tant hommes que femmes, furent fouettés. (Voir *Voyage de Roberval*, page 94.)

Climatologie.—L'air est aussi tempéré qu'en France, et la glace commence à se fondre en avril. (Voir *Routier* de Jean Alphonse, et *Voyage de Roberval*, page 94.)

Analyse par S. D.

(A Continuer.)

(1) Ce Fort, tel que décrit par Roberval, était vraisemblablement le même que celui commencé par Jacques Cartier en 1541.

(2) Au nombre des morts se trouvaient le Sr. Nière Fontaine et le nommé Le Vasseur. (Roberval page 96.)

Corbeille Poétique.

Les Enfants de la Campagne.

Que vous êtes heureux, enfants de nos campagnes,
Que votre vie a de douceurs !
Aimez, aimez toujours vos forêts, vos montagnes
Et vos champs émaillés de fleurs.
Vous ignorez encore les chansons doucereuses
Dont retentissent les palais,
Mais vous avez bien mieux : les voix harmonieuses
Des rossignols dans les guérets.

Votre paisible aspect et m'impose et m'enchanté,
Votre regard plein de candeur,
Reflet mystérieux d'une âme toute aimante
Dès longtemps captive mon cœur.
Vous êtes étrangers à ce vain artifice
Dont s'enorgueillit la cité,
Ah ! puiseziez-vous garder loin des sentiers du vice
Cette noble simplicité !

Ne venez donc jamais dans le sein de nos villes
Qui terniraient votre blancheur ;
Dieu vous défend l'oubli des champêtres asiles
Où l'on garde l'antique honneur ;
Non, ne demandez pas à connaître le monde,
Ses attraita et ses vains désirs,
Vous perdriez, dès lors, de votre paix profonde
Les inaltérables plaisirs.

M.

Travaillons !

Mes enfants, il faut qu'on travaille !
Il faut, tous dans le droit chemin,
Faire un métier, vailler que vaille,
Ou de l'esprit ou de la main.

Nul ici-bas ne se repose ;
Il n'est rien d'inerte et d'oisif,
Ni l'oiseau, ni même la rose,
Ni ce vieux front chauve et pensif.

La fleur travaille sur la branche ;
Le lys dans toute sa splendeur
Travaille à sa tunique blanche,
L'orange à sa douce odeur.

Voyez cet oiseau qui voltige
Vers ces brelis, sur ces buissons...
N'a-t-il rien qu'un joyeux vertige,
Ne songe-t-il qu'à ses chansons ?

Il songe aux petits qui vont naître,
Et leur prépare un nid bien doux ;
Il travaille, il souffre peut-être,
Comme un père l'a fait pour vous.

Là-bas ce chien court, saute, aboie
Et poursuit brebis et bœliers...
Crovez-vous que c'est de la joie ?
Qu'il folâtre sous les builliers ?

Il va, grondé, battu peut-être,
De l'un à l'autre en s'essouffant,
Il va, sur un signe du maître,
Rassemblez le troupeau bêlant.

Mais qui bourdonne à mes oreilles ?
Regardez bien. Vous pourriez voir
Nos chères petites abeilles
Qui butinent dans le blé noir.

C'est pour vous que ces ouvrières
Travaillent de tous les côtés,
Sur les jasmins, sur les bruyères,
Elles vont cueillir vos goûters.

Dieu seul a le travail facile.
L'univers est toujours dispos
Sous ses doigts, et toujours docile,
Et Dieu n'est jamais en repos.

Il n'est point de peine perdue
Et point d'inutile devoir ;
La récompense nous est due,
Si nous savons bien le vouloir.

Le moindre effort l'accroît sans cesse,
Surtout s'il a fallu souffrir...
Travaillez donc et sans faiblesse.
Ne plus travailler c'est mourir.

V. L.

La Noblesse du Travailleur.

Humble soldat de l'industrie,
Je ne porte pas de blason ;
Gagner honnêtement ma vie
Est mon unique ambition.

Dès que le soleil illumine
La fenêtre de mon grenier,
Je marche gaiement vers l'usine,
Ce champ d'honneur de l'ouvrier.

Je n'ai que mes bras pour richesse,
Ils servent à l'humanité ;
Travail, Devoir, Fraternité,
Voilà mes titres de noblesse.

J'élève avec beaucoup de peine
De beaux enfants, anges des cieux,
Ma maison de bonheur est pleine,
Lorsque je suis au milieu d'eux.

Ma table n'est souvent couverte
Que d'un simple morceau de pain ;
Mais ma porte est toujours ouverte
À malheureux qui dit : J'ai faim !

Je n'ai que mes bras pour richesse
Ils servent à l'humanité,
Travail, Devoir, Fraternité
Voilà mes titres de noblesse.

Frères, plus de haines aigriées,
Les jours de paix sont arrivés,
Assez de discordes fatigues,
Avez l'accord dans nos foyers.

Que chacun garde, sur la terre,
Pour le travail, son sang vermeil,
Rangés sous la même bannière,
Marchons unis au grand soleil.

N'ayant que mes bras pour richesse,
Serrons gaiement l'humanité,
Progress, Devoir et Charité,
Tels sont nos titres de noblesse.

P. D.

À Châtiment et Prière.

Malheur, trois fois malheur ! c'est l'heure des
vengear ces !
Le labourer en vain creusera ses sillons ;
La vigne étalera de belles espérances,
Et son fruit desséché n'aura que des poisons.
Et déjà Dieu sur nous a vidé son calice :
Que de maux imprévus ! que de fléaux sans nom !
Quoi donc ! attendrons-nous que la terre périclise,
Pour fléchir nos genoux et demander pardon ?

Dieu de miséricorde, entends nos vœux fidèles !
Nous voulons désormais respecter ton saint jour.
L'Eglise trop longtemps nous a connus rebelles :
Nous lui jurons respect, obéissance, amour !
Ton saint Nom blasphémé recevra nos louanges ;
De tes préceptes saints, esclaves bienheureux,
Puisse-nous ici-bas, imitateurs des anges,
Commencer ce qu'un jour nous ferons avec eux !

L'Abbé BRON.

Bienfait porte Bonheur.

Un lâcheron, dans sa demeure
Rentrant un soir disait "Voici,
Femme, un enfant que tout à l'heure
J'ai trouvé perdu près d'ici.
Si déjà, dans la chaumière,
Il en est cinq de blottis,
Coupons notre pain, ma chère,
En huit morceaux plus petits,
Mais avant tout ayons bon cœur !
Le bien que l'on fait porte bonheur
Au bienfaiteur.

— Bénissons Dieu de la trouvaille !
S'écria la femme aussitôt ;
Que le meilleur de notre paille
Chez nous l'abrite et soit son lot !
Puis demain, de nos jeunessees
Le gai réveil advenu,
Oh ! tu verras leurs caresses
Auprès du frère inconnu !
Oui ! mon digne homme, ayons bon cœur
Le bien que l'on fait porte bonheur
Au bienfaiteur !

La guerre, en ces jours d'aventure,
Frappe le pays désolé ;
Or, cette frêle créature
Était le fils d'un exilé...
Mais un retour de puissance
Fit plus tard de l'humble enfant,
Doux protégé sans défense,
Un protecteur triomphant ! ..
Ou riche ou pauvre, ayons bon cœur !
Le bien que l'on fait porte bonheur
Au bienfaiteur !

À un Papillon.

Prends garde papillon léger
Qui volette autour de ma lampe ;
De sa flamme suis le danger,
Prends garde, papillon léger !

Si ton aile se fait rouger,
Sans aile le papillon rampe :
Prends garde, papillon léger
Qui volette autour de ma lampe.

LISE.

Belle mais Coquette.

Elle était jeune fille,
Fraîche, blonde et gentille
Et ravissante de gaieté.
On disait : "qu'elle est belle
" Avec sa taille frêle,
" Son regard tendre et velouté !

" Elle fera la blonde
" La plus gentille au monde,
" Les garçons lui feront la cour."
Puis on parlait richesse,
Chimère qu'on caresse
Vieux comme jeune, avec amour.

Elle n'osa l'oreille,
L'enfant blonde et vermeille,
A ces propos neufs et charmants,
Et depuis la coquette
Rêvant bal et conouète,
A vite oublié ses quinze ans !

M. J. A. POISSON.

Chateauguay.

*Les Adieux d'un fils à sa mère, avant son départ pour
la bataille de Chateauguay, en 1812.*

I.

Adieu, je pars, ma bonne mère,
Il me faut, ce soir, vous quitter ;
Et demain, loin de ma chaumière,
Je combattrai pour vous venger.

II.

J'entends le canon qui résonne,
C'est le signal de mon départ ;
Déjà, la nuit nous environne,
Il ne faut quitter sans retard.

III.

Mais, je vous vois verser des larmes ;
Est-ce pour moi que vous pleurez ?
Chassez loin de vous ces alarmes,
Car bientôt vous me reverrez.

IV.

A l'horizon de nos campagnes,
Distinguez-vous, dans le lointain,
Ces hautes chaînes de montagnes ?
Eh bien ! je serai là demain.

V.

Remplis d'artifice et de rage,
Ils sont nos cruels ennemis ;
Mais, en a pour soi le courage
Quand on combat pour son pays.

VI.

Le front paré de la victoire,
Quand le pays sera rentré,
Je reviendrai, couvert de gloire,
Dans la chaumière où je suis né.

ELIZAB. LABILLE.

Monographies.

(Pour la Lyre d'Or.)

LAPRAIRIE.

Le village de Laprairie est agréablement situé sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent, à neuf milles en amont de Montréal.

Les environs de cette localité forment un délicieux panorama. En face s'étend une belle grande baie que sillonnent plusieurs bateaux à vapeur ; à quelques distance, les fameux rapides de Lachine blanchissent d'écume les ondes du grand fleuve ; puis les gros arbres au vert feuillage de l'Isle des Sœurs touchent sur le vert moins foncé de l'Île de Montréal, qui découpe l'horizon, et au pied de laquelle on aperçoit la métropole commerciale du Canada ; à droite, le gigantesque pont Victoria, embrassant les deux rives du Saint-Laurent, complète ce charmant tableau.

Laprairie fut fondé 1670.

On y construisit, vers cette époque, un fort de pierre d'environ 25 pieds sur 30, renfermé dans une vaste enceinte entourée de pieux, et destiné, comme les autres forts qu'on construisait dans les premiers temps de la colonie, à mettre les habitants de l'endroit à l'abri d'un coup de main de la part des sauvages.

Un plan de ce Fort, dressé en 1704, nous fait voir qu'il renfermait à peu près ce qu'on appelle encore le *Fort* ou le *Village*, pour le distinguer du *Fort-Neuf* qui date du premier quart de notre siècle.

En 1704, nous écrit le Rev. Messire F. Bourgeault, curé de la paroisse, le *Fort de Laprairie* contenait la première église, le presbytère, la maison des Sœurs de la Congrégation, une autre église en construction, la maison et les dépendances des Pères Jésuites, propriétaires de la Seigneurie, et une quarantaine d'autres édifices, outre un grand nombre de terrains vacants et plusieurs jardins considérables.

On voulait alors le reconstruire en pierre, sur un plan plus régulier, avec une Redoute sur chaque face; mais ce projet n'a pas été exécuté.

Il existe à La Prairie une très ancienne maison en pierre que certains écrivains ont désigné comme ayant été l'ancienne construction du *Fort de La Prairie*, dont il est parlé ci-dessus, mais cela est inexact, dit Messire Bourgeault. Cette maison est très ancienne et les meurtrières qu'on y voit dans les mansardes donnent raison de croire qu'elle a été bâtie dans un but militaire : cependant elle n'a jamais été ni le *Fort*, ni dans le *Fort*. Elle pouvait être une *Redoute* destinée à défendre le *Fort*, comme le *Moulin-à-Vent*, construit

au sud du *Fort* devait en être une autre. Aujourd'hui cette ancienne maison, dont les meurtrières du rez-de-chaussé ont été remplacées par des croisées, sert d'habitation.

La paroisse de La Prairie est le chef-lieu du comté du même nom ; sa population est d'environ 3,500 âmes, dont 1,500 dans le *Village* et le *Fort-Neuf*, et 2,000 dans le reste de la paroisse.

Ce village, situé à l'extrémité d'une grande et riche paroisse, et entouré d'une des campagnes les plus fertiles du Canada, serait sans doute aujourd'hui une ville florissante, si les communications par terre avec les autres centres eussent été plus faciles. Cette lacune qui a été vivement sentie, est aujourd'hui toute comblée, puis qu'un chemin de fer traverse cette région, passant à la porte du village de La Prairie, qui bénéficie considérablement de cette amélioration et a su rattraper à la vapeur le temps perdu.

YAMACHICHE.

Large et joli village très élégamment bâti. Site agréable, horizons pittoresques, ombrages charmants, jolies maisons de campagne dont plusieurs sont de véritables petites villas. L'église paroissiale est l'un des plus beaux monuments religieux du Canada. Son aspect rappelle la forme et le style architectural de St. Pierre de Rome. L'intérieur de ce temple est très beau. On y remarque de magnifiques peintures dues au pinceau de Louis Capello, artiste italien, deux copies de Murillo, et une toile d'une grande beauté, peinte par François Beaucourt. Tous les touristes devraient visiter ce petit bijou d'architecture. Ce dôme aux croisées lumineuses, cette crypte étincelante d'or, cette riche corniche corinthienne, ces tableaux remarquables, ces murs en scagliola, ces piliers et ces pilastres en carrare et en brocatelle d'Espagne, cette splendide coupole, large échappée de vue sur le ciel, tous les détails de ce temple en font une œuvre véritablement artistique. Les plans sont dus au travail du Révérend M. T. H. Dorion ; ils ont été exécutés par MM. J. et G. Héroux. Yamachiche possède un hospice de la Charité, un convent de jeunes filles dirigé par les Sœurs de la Congrégation de Notre Dame, et une école de jeunes garçons tenue par les Frères de la Doctrine Chrétienne.

Les terres d'Yamachiche sont d'une inépuisable fécondité. Tous les voyageurs sont émerveillés par l'aspect de cette riche et vaste vallée. C'est l'un des plus beaux plateaux de terres à foin de la Province.

La gare du Chemin de fer Pacifique est à deux pas du village.

Archéologie.

Monument

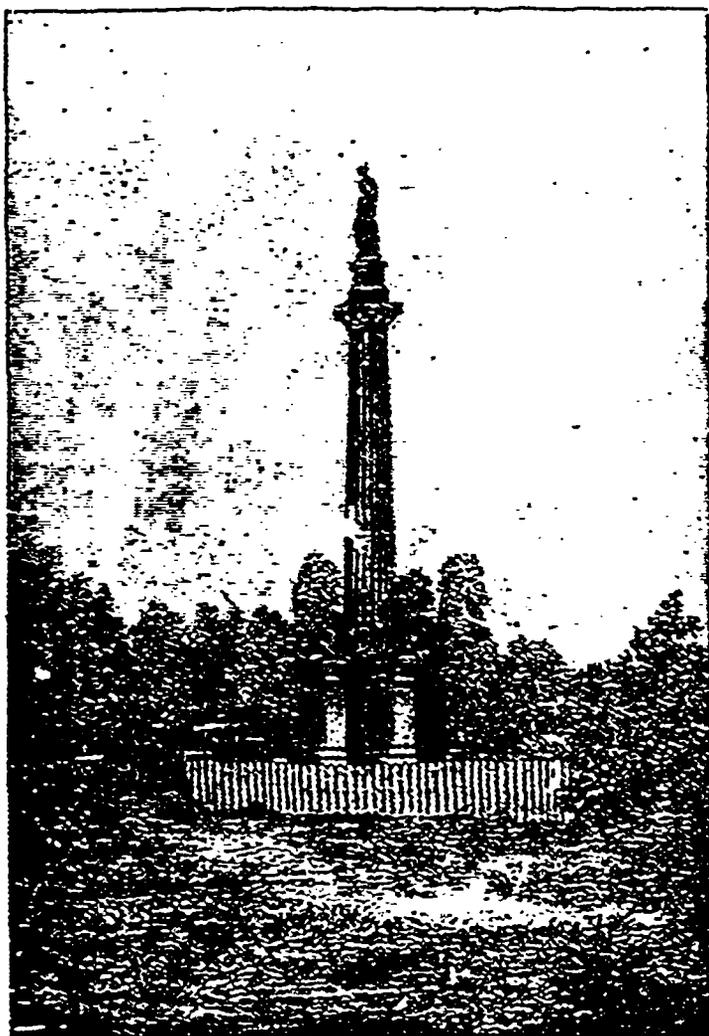
DES

BRAVES DE 1760.

Un deuxième Monument est également élevé à Québec, à la mémoire des soldats français et anglais qui combattirent en 1759

En 1854, les travaux d'excavation fait à Ste. Foye ayant mis à découvert des ossements humains sur le champ même des célèbres batailles du 14 Septembre 1759 et du 28 avril 1760, ils furent reconnus comme étant ceux des guerriers inhumés après l'action du 28 avril. Ces glorieuses dépouilles avaient été recueillies avec empressement et transportées solennellement à la Cathédrale de Québec, sur un magnifique char funèbre fabriqué pour la circonstance.

Après avoir été bénis par l'Archevêque de Québec, en présence d'une immense multitude de personnes de toutes origines et des princi-



MONUMENT DES BRAVES DE 1760.

et 1760, sur les Plaines d'Abraham; les premiers pour défendre le pays contre les anglais qui venaient envahir le Canada, pour en faire la conquête.

aux officiers des troupes régulières anglaises, ces ossements furent inhumés dans une fosse commune, à l'endroit même où la société St. Jean-Baptiste de Québec avait résolu d'élever

ce monument, pour perpétuer le souvenir des soldats qui s'étaient sacrifiés au triomphe de leur cause respective.

Le 18 juillet 1855 eût lieu l'imposante cérémonie de la pose de la pierre angulaire de ce monument, élevé par une souscription nationale, laquelle cérémonie fut d'un éclat considérable.

Une frégate française, la *Capricieuse*, était à Québec en ce moment pour y nouer des relations commerciales entre la France et le Canada. C'était la première voile française qui visitait le pays depuis que le Canada appartenait aux Anglais. M. de Belvèze, bien connu au Canada depuis cette époque, était le commandant de la frégate sus-mentionnée.

Cette imposante colonne étant arrivée à sa complète construction, huit ans plus tard, la ville de Québec fut de nouveau témoin d'un spectacle aussi grandiose que patriotique : c'était en 1863.

La France venait contribuer à cette œuvre nationale, en donnant une statue de la *Victoire*, qui fut placée pour couronner le monument. C'est à la munificence du Prince Napoléon, par le ministère du Consul de France, en Canada, que nous sommes redevable de cette belle statue de Bellone.

Comme on le voit, par notre gravure, ce monument consiste en une colonne de bronze canelée, placée sur un piédestal de belle proportion, qui repose lui-même sur une base de pierre de taille.

Du côté de la ville, le nom de MURRAY se lit au-dessus des armes et des emblèmes de l'Angleterre. C'était le nom du premier gouverneur anglais de la ville de Québec, après la prise du pays.

Du côté de la vallée St. Charles, le nom de LEVIS apparaît au-dessus des armes et des emblèmes de la vieille France.

En arrière, se trouve un bas-relief représentant le moulin de Dumont et les armes et les emblèmes du Canada.

Ce monument a 75 pieds de hauteur, y compris la statue, qui a dix pieds. Le coût de cette colonne s'élève à \$7,500.

LES STATUES DE LONDRES

(ANGLETERRE.)

Le nombre des statues actuellement existantes à Londres dans les squares, parcs ou promenades de Londres, est d'environ cinquante, dont dix-huit représentent des personnages royaux. Trente-deux de ces statues ont été

érigées au siècle actuel, la plupart pendant ces vingt dernières années.

Il est à remarquer que Londres ne possède sur ses places publiques aucune statue des plus célèbres parmi les guerriers de l'Angleterre : d'Edouard III, d'Henri V, de Blake ou de Marlborough.

Il n'y en a pas de Cromwell, de Chatham Milton, du docteur Johnson, de Deckens.

La plus ancienne des statues élevées en plein air dans l'enceinte de la métropole est celle de Charles 1er, œuvre de Hubert Le Sueur, et qui date de 1633. Elle est placée sur un piédestal à l'endroit même où le général Harriison, et quatre autres régicides furent pendus.

Charles II, a sa statue en face de *Chelsea Hospital* ;

Jacques II, derrière *Whitehall Chapel* ;

Guillaume III, au *Saint James square*.

La reine *Elizabeth* a trois statues, l'une en face de Saint Paul, les autres au centre des deux places qui portent son nom.

George 1er en a une sur le campanile de l'église de Bloomsbury.

Georges III en compte deux, l'une dans la cour de *Somerset House*. L'autre, qui est équestre, dans *Pall Mall East*.

On voit une statue équestre de Georges IV sur un piédestal en face de la *National Gallery*.

Une de Guillaume IV, dans *Cannon Street*. Une de la Reine Victoria au *Royal-Exchange*.

Sur une colonne, dans Pall Mall, se dresse la statue du duc d'York.

À *Cavandish square* celle du duc Cumberland, qui est équestre.

À *Portland place*, celle du duc de Kent.

Sur le *Holborn viaduc*, celle de feu le prince Consort, qui en a une autre en face de l'*Albert Hall*.

Les hommes d'Etat : William Pitt, Canning, Robert Peel, Palmerston, lord Derby, lord Beaconsfield ont chacun leur monument à *Parliament square*. On trouve aussi une autre statue de Robert Peel dans *Chicapside*.

Une statue du M. Gladstone, dans *Wallbrook*.

Une statue de Charles Fox, à *Bloomsburg square*.

Quant aux héros militaires, il en sera question dans le prochain numéro de la *Lyre d'Or*.

Propagation de la Foi.

(Pour la Lyre d'Or.)

COUP-D'ŒIL RETROSPECTIF

SUR LA

VALLÉE DE L'OTTAWA.

I.

Encore une année terminée ! C'est ainsi que tout passe et que tout devient un souvenir. Le souvenir nous charme. Nous aimons à nous rappeler ce qui n'est plus, à ressusciter le passé. Voyons donc en quelques mots le passé historique de la vallée de l'Ottawa, qui attire si fort l'attention de la colonisation actuelle.

Cette vallée doit son nom à une grande et superbe rivière, sur les bords de laquelle habitait jadis une tribu sauvage, appartenant à la grande famille Algonquine. C'était la tribu des Outaouais, ou mieux des Ottawais. Ce mot « Ottawak » signifie en français *Son Oreille*, l'homme qui montre son oreille, parceque c'était l'usage des Outaouais de relever en paquet leur cheveux au sommet de la tête, et de laisser voir ainsi leurs oreilles.

Ce mot « Ottawak » est tout un grand souvenir ! L'histoire de toute une intéressante tribu est renfermé dans ce nom si court « Ottawak » mais n'allez pas demander au sauvage son histoire ; il ne sait pas même le nombre de neiges qui couvre sa tête ! Mais nous, blancs, qui avons pris leur place, qui marchons sur leurs cendres, nous leur devons un souvenir, surtout les Canadiens-français qui rencontrèrent toujours dans la grande race Algonquine une amie, une alliée fidèle jusqu'à la fin des jours de la Nouvelle-France.

Nous ne savons donc rien ou fort peu de choses sur la tribu des Outaouais. Ce mot « Ottawa » que murmurent les flots de la grande Rivière, et qui décore le front de la Capitale du Canada, est tout ce qui nous reste d'un peuple qui n'est plus. Sans entrer dans des détails que tout le monde connaît, je rappellerai seulement que ce fut en 1827 que la colonisation commença son œuvre dans la vallée de l'Ottawa, là où Ottawa et Hull se montrent aujourd'hui, et qu'en 1848 cette colo-

nisation avait déjà fait tant de progrès, qu'un diocèse immense y fut créé avec Mgr. Guigues, O. M. I., comme premier titulaire.

II.

En remontant 100 milles plus haut, le long de la grande Rivière, nous tombons dans le vaste comté de Pontiac, et dans le vaste Vicariat apostolique du même nom. *Ponthiac* était un illustre chef des Outaouais, le fidèle ami des Français, même aux jours des revers et de l'infortune. C'est sans doute comme témoignage de reconnaissance que son nom a été donné au comté de Pontiac, qui rappelle ainsi à notre esprit un grand souvenir, un grand homme, un grand modèle de fidélité si rare aujourd'hui.

Au temps de Ponthiac, l'homme blanc n'avait point encore fait son apparition par ici, ou bien n'y avait fait qu'une apparition passagère. C'était le temps de la gloire pour la tribu des Outaouais sur qui réjaillissait la gloire de son Chef ! Tribu et Chef ne sont plus aujourd'hui ! Un nom, un mot bien court « Pontiac, » résume toute une grande épopée !

La colonisation a amené avec elle l'homme blanc qui a remplacé le sauvage d'autrefois ! et aujourd'hui le char de feu se promène comme l'éclair à travers ces solitudes où le sauvage seul plantait jadis sa tente le long des rivières et des lacs pour y vivre de pêche, au sein de la forêt vierge encore pour y vivre de la chasse.

III.

Avançons 100 milles plus loin, le long de la grande Rivière, et nous atteignons la région de la rivière Mattawan, encore un mot sauvage qui signifie « Confluent. » C'est là, en effet, que la rivière Mattawan se jette dans l'Ottawa. En 1863, lors d'un premier voyage le long de la grande Rivière, la colonisation ne dépassait guère la région de Pembroke, et n'allait pas plus loin que les Joachims, le bout du monde civilisé alors, au-delà duquel était la forêt immense, grandiose, au sein de laquelle erraient les débris de la race Algonquine, qui formaient un village considérable là où la jeune ville de Mattawan s'élève aujourd'hui.

Avançons encore au milieu des rapides mugissants de la grande Rivière ! Voici le Long Sault, avec son fracas, ses vagues, ses portages, et puis à la tête de ces six rapides se montre la région du Témiskaming, lac à l'eau profonde, vaste nappe d'eau de 75 milles de long, lac presque inconnu encore en 1863, que je le vis pour la première fois, lac aux bords rocheux, montagneux, offrant de riches fourrures au commerce, de riches forêts à l'industrie, d'excellentes terres à la colonisation.

Aussi, voyons-nous tout d'abord la compagnie de la baie d'Hudson y éparpiller ses comptoirs et ses engagés; plus tard les hommes de chantiers s'y multiplier. Aujourd'hui la colonisation y pénètre avec le colon et la charrue, et les descendants de Ponthiac disparaissent de plus en plus devant leurs envahisseurs. Qui, aujourd'hui, n'entend pas parler de Témiskaming? Je renvoie pour tout autre détail aux brochures, journaux, etc.

IV.

Le commerce et l'industrie ont doté la vallée de l'Ottawa de chemins de fer, de bateaux-à-vapeur, de quais, de chantiers, de scieries, de magasins, etc.

La Religion l'a dotée de ses temples, de ses missionnaires, de ses Sœurs de charité, de ses écoles, de ses hôpitaux. La religion a franchi les limites de la région du Témiskaming. Elle a porté les bienfaits et les lumières de l'Évangile jusque sur les plages glacées de la baie d'Hudson, jusqu'aux sources de l'Ottawa, de la Gatineau, du Saint-Maurice.

En 1861, Mgr. Guignes, le fondateur de ces missions permanentes de la région du Témiskaming, y faisait paraître pour la première fois la mitre et la majesté imposante de l'Évêque catholique.

Marchant sur les traces de son vénéré prédécesseur deux fois, Mgr. Thomas Duhamel a poussé ses courses apostoliques jusqu'à Témiskaming, en 1876, et plus tard jusques à Abitibi, en 1882.

Le 22 septembre 1882, Mgr. Lorrain était sacré Vicaire Apostolique de Pontiac, de Témiskaming, de la Baie d'Hudson, de la région du Grand Lac et du Saint-Maurice qu'il visita une première fois en 1884, et une deuxième fois, en 1887. Tel est le vaste champ qu'arrosent les sueurs du missionnaire. L'hiver, il pénètre sur son traîneau dans tous les coins de la forêt afin d'y faire la mission des chantiers, qui commence avec Janvier et finit avec Mars. C'est au sein de la forêt, au milieu des chantiers, que mourait, les armes à la main, sur le champ de bataille, le Révérend Père Etienne Reboul, le 2 février 1877. L'été, le missionnaire part dans son canot d'écorce avec Mai pour revenir en Septembre. C'est le temps des missions sauvages.

V.

Les missions des chantiers et les missions des sauvages fourniraient ample matière pour intéresser l'esprit et édifier le cœur de quiconque sait apprécier le véritable dévouement, mais ce n'est pas une histoire, c'est un compte-

rendu que je fais. Toutefois, je ne puis pas m'empêcher de mentionner les noms de deux véritables apôtres que la mort enlevait aux missions de Témiskaming, du Grand Lac et de la Baie d'Hudson en 1884.

Ces deux apôtres sont les RR. PP. Louis-François-Régis Délage, décédé à l'hôpital général des révérendes Sœurs Grises, à Ottawa, le 1er août 1884, et le R. P. Jean Nicolas Laverlochère, décédé à la Mission Saint-Claude du Lac Témiskaming, le 4 octobre 1884. Ces deux grands missionnaires, après avoir travaillé sur le même théâtre, après avoir usé leurs forces, leur santé, leur vie dans l'exercice d'un ministère dur et pénible, au milieu des tribus sauvages, sont allés recevoir la même année, à deux mois d'intervalles, la couronne de justice due à leurs mérites.

La tombe du R. P. Laverlochère est certainement un des principaux ornements du Lac Témiskaming. Cette tombe s'élève modeste comme celui qu'elle recouvre, dans notre cimetière du Lac. Elle redit au passant qui la contemple qu'ici-bas rien ne demeure, tout disparaît, est emporté dans le fleuve du temps et de l'oubli; que l'histoire humaine n'est que l'histoire de nos ruines; qu'un immense nécrologe; qu'un immense cimetière parcourue par la pensée humaine; et qu'une seule chose survit à nos ruines: la vertu; que dans cet immense cimetière les splendeurs de l'immortalité rayonnent sur la tombe de celui qui, ici-bas, sut « aimer Dieu de tout son cœur et son prochain comme lui-même. »

M. O. M.*

LES MISSIONNAIRES.

J'ai vu avec admiration ces courageux soldats de la foi, fièrement expérimentés dans la carrière des souffrances, et qui ont connu les tempêtes de l'océan comme les orages du cœur de l'homme.

Combien leurs récits nous charment et raniment dans nos cœurs la résignation, la foi et le courage! Car ces hommes apostoliques n'ont été rebutés ni par les périls, ni par les fatigues et le dévouement, ni par les obstacles: ils ont tout bravés pour le salut des âmes délaissées; ils ont mis toute leur gloire dans leurs misères et leurs dangers.

Quelquefois ces saints voyageurs sont peu avancés en âges, mais leurs traits sont creusés et amaigris par des privations et des fatigues sans nombre, par les ardeurs d'un ciel d'airain, et surtout par le feu de cette immense charité qui les embrase et les dévore.

Galerie Nationale.

Biographie

DE

S. E. le CARDINAL E. A. TASCHEREAU

ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC.

La dignité du Cardinalat que la Cour de Rome vient de conférer à Mgr. l'Archevêque de Québec revêt dans les circonstances que nous traversons une signification considérable.

Elle met au jour, dans un éclat inouï, la physionomie de notre nationalité, et émeut le vieux monde étonné d'apprendre qu'il se trouve dans nos régions boréales une ramification de la chrétienté assez puissante, assez importante pour que le Père commun des fidèles ait songé à la placer sous l'égide d'un prince de l'Eglise.

C'est non-seulement une gloire qui rejailit sur l'Eglise du Canada, mais c'est un événement qui est de nature à nous grandir étonnément dans nos relations civiles avec les peuples de l'ancien monde.

La civilisation d'outre-mer s'inclinera vers nous, verra ce que nous sommes, étudiera notre histoire et comprendra comment Léon XIII, dont tous les décrets sont des éclats de génie, a su découvrir ici un peuple plein de foi et d'aspirations sublimes.

Un autre fait ressort de cette décision de la cour de Rome. Le Cardinalat qui vient d'être conféré à l'éminent, au profond théologien, au saint archevêque qui dirige si admirablement les destinées ecclésiastiques du diocèse de Québec est le couronnement le plus glorieux qui pouvait arriver à monseigneur TASCHEREAU, après les difficultés sans nombre qu'une obstination irréfléchie avait dressées dans sa carrière.

L'expression de cette vérité a éclaté dans la

presse protestante comme dans la presse catholique de notre pays. Il s'est élevé autour du nom de Mgr. Taschereau un concert d'admiration dont pas une note discordante n'a encore brisé l'harmonie. Les grands journaux anglais d'Ontario, de Montréal et de Québec ont applaudi au décret pontifical. La presse française n'a eu qu'un long cri de joie dont l'écho se prolonge encore.

Le cadre de cette biographie ne nous permet pas d'entrer dans de trop longs détails sur la vie du nouveau Cardinal qui a été si providentiellement et si abondamment remplie pour l'Eglise. Nous ne pouvons esquisser qu'à grands traits les principaux événements de cette existence qui se mêle à tout ce qui a

été fait de grand à Québec dans notre système d'éducation supérieure et dans les relations du Canada avec Rome.

I.

Mgr. TASCHEREAU appartient à l'une des familles de la plus haute distinction dans notre pays. Le chef de sa famille était M. Thomas-Jean-Jacques Taschereau, de la Touraine, fils de Christophe Taschereau, conseiller du roi, directeur des monnaies et trésorier de la ville de Tours.

M. Thomas-Jacques Taschereau vint au Canada vers la fin du dix-septième siècle. Il avait été nommé trésorier de la marine, et en 1736 il



Cardinal E. A. TASCHEREAU,
Archevêque de Québec.

obtint la concession d'une seigneurie sur les bords de la rivière Chaudière. En 1725 il épousa à Québec Marie-Fleury-d'Eschambault, dont la mère, Claire Jolliet, était fille du découvreur du Mississippi. A sa mort, en 1749, il laissa huit enfants qui, à l'exception de Gabriel-Elzéar, moururent sans postérité, ou retournèrent en France.

Gabriel-Elzéar, qui était seigneur de Ste. Marie, Linière, Jolliet, etc., était un homme remarquable. Il épousa en première noces Marie-Louise-Elizabeth Bazin. Il eut quatre enfants, dont le plus jeune fut l'hon. Juge Jean-Thomas Taschereau, mort du choléra en 1832. Ce dernier épousa Marie Panet, fille de l'hon. Jean-Antoine Panet, premier Président

de la Chambre d'Assemblée du Canada. De ce mariage naquit Mgr. Taschereau.

II.

Le premier Panet venu au Canada fut Claude, natif de Paris, notaire royal à Québec en 1747. Il était fils de Nicolas Panet, caissier de la marine de Paris.

De Claude Panet et de Louise Barolet naquirent plusieurs enfants :

Bernard-Claude, qui succéda à Mgr. Plessis au siège épiscopal de Québec.

Jacques, curé de l'Islet ;

Jean-Antoine, qui épousa Louise-Philippe Badelard, dont il eut vingt enfants, mort la plupart en bas âge.

Les suivants furent :

Bernard-Antoine, coroner ;

Philippe, juge, dont les vertus et la science ont jeté un si grand lustre sur la magistrature ;

Louis, notaire, plus tard sénateur ;

Charles, avocat ; et

Marie, qui épousa l'hon. Jean-Thomas Taschereau, et fut la mère de l'Archevêque de Québec comme nous l'avons dit ci-dessus.

Les enfants issus de ce mariage sont par ordre de naissance :

1°. *Lady Routh* ;

2°. *Madame Elzéar-Henri Taschereau Duchesnay* ;

3°. *L'hon. Jean-Thomas Taschereau*, juge de la Cour Suprême (en retraite) ;

4°. *Dlle. Claire-Caroline* ;

5. *Mgr. Taschereau* ;

6. *Dlle. Agnès*.

La famille Taschereau est alliée aux familles suivantes : Deschambault, Panet, Perrault, Labryère, Duchesnay, Dionne, Harwood, Lindsay, Malhiot, Angers, Caron, Routh, Pacand, Fortier, Simard, Clinie.

III.

Monseigneur TASCHEREAU est né à Ste. Marie de la Beauce le 17 février 1820. Il a été baptisé par M. l'abbé Antoine Villade, prêtre français.

À l'âge de huit ans et demi il entra au Séminaire de Québec, et il terminait ses études à seize ans, après avoir été pour ses condisciples et ses supérieurs un exemple de travail et de vertu. Il partit ensuite pour Rome avec l'abbé Holmes.

Il fut tonsuré dans la ville Eternelle, en 1837, par Mgr. Piatti, archevêque de Trébizonde.

Il a été fait prêtre à la Beauce, en 1842, et entra aussitôt comme professeur au Séminaire de Québec.

En 1847 il faisait la mission de la Grosse-Isle où sévissait la fièvre typhoïde qui faillit l'emporter.

Il est intéressant d'étudier le rôle que cet homme éminent a joué au Séminaire. Il s'identifia absolument avec l'œuvre de l'éducation de la jeunesse ; tous ses efforts furent dirigés vers la prospérité de l'institution dont il était l'un des piliers.

On eut dit qu'il se dédoublait en plusieurs hommes. Il occupa au Séminaire tous les postes imaginables. Il fut tour à tour professeur de rhétorique, d'astronomie, de philosophie, de théologie, de littérature, d'anglais, d'histoire, etc., directeur, préfet des études, recteur de l'Université, et remplissait les devoirs inhérents à ces différentes charges avec une universelle compétence.

En 1854, il alla à Rome prendre ses degrés de docteur en droit canon. L'examen qu'il a subi alors fut remarquablement brillant. Parmi ses examinateurs se trouvaient Mgr. Capalti et le Docteur de Angelis, le plus fort canoniste de son temps.

En 1869, il accompagnait Mgr. Baillargeon comme théologien au concile du Vatican.

En 1870 il fut nommé Archevêque de Québec et sacré le 19 mars 1871.

Il retourna à Rome en 1873, et son dernier voyage eut lieu en 1884.

Mgr. l'Archevêque est le seul survivant des fondateurs de l'Université Laval, cette œuvre grandiose qui a fait le rêve de sa vie, et qu'il a si courageusement protégée.

Son épiscopat a été marqué par la présence de deux oblégats du Pape, Mgr. Conroy et Mgr. Smeulders venus ici pour trancher des difficultés religieuses. Le premier est mort à l'œuvre, l'autre fut rappelé à Rome avant que sa mission ne fut accomplie.

IV.

C'est sous le règne de Mgr. TASCHEREAU qu'a eu lieu le fameux deuxième centenaire de la fondation du siège épiscopal de Québec. Un grand nombre d'Evêques venus de tous les points de l'Amérique du Nord avaient assisté à cette éclatante cérémonie.

Monseigneur a contribué largement par son initiative, par les souscriptions nombreuses qu'il a recueillies, à la fondation et aux développements de l'Hôpital du Sacré-Cœur. Ce fut en 1872, à l'aurore de sa carrière épiscopale que surgit cette institution humanitaire qui a déjà fait tant de bien à la ville de Québec. C'est encore une des œuvres dont Mgr. Taschereau poursuit les progrès avec une grande sollicitude.

La parole de Mgr. TASCHEREAU est autorisée

en matière de théologie et de droit canon. Ses mandements sont des œuvres magistrales qui ont attiré l'attention de tous les penseurs. Sa science est inépuisable, et son jugement profond. Au Séminaire il a donné aux règlements une perfection telle qu'on les impose encore dans cette institution.

Un des caractères les plus saillants de la vie de Mgr. TASCHEREAU, c'est un ordre minutieux dans tout ce qu'il fait et une ponctualité à laquelle il n'a jamais fait défaut. Toute son existence est réglée d'une façon mathématique.

Sous son apparente rigidité il cache une étonnante tendresse d'âme et une grande charité. Ainsi, il a toujours aimé ses élèves du Petit Séminaire. Il assiste à toutes leurs séances, on le voit au milieu d'eux à plusieurs récréations. Il les encourage, il suit leurs progrès d'un œil pastoral, en un mot il les aime.

Mgr. TASCHEREAU est le seizième prélat qui occupe le siège de Québec. Il est le sixième Archevêque de cette ville et le quatrième Archevêque métropolitain.

Courte Biographie

DE

LUDGER DUVERNAY

FONDATEUR DE LA SOCIÉTÉ ST. JEAN-BAPTISTE.

Ludger Duvernay descendait d'une famille française établie depuis longtemps dans le pays. Son grand-père était notaire royal et son père cultivateur. Sa mère était alliée à la famille des de La Morandière. Il naquit à Verchères, le 22 janvier 1799. Après avoir reçu l'instruction qu'on donnait alors dans les écoles élémentaires, il vint à Montréal en juin 1813 et entra comme apprenti dans l'établissement de M. Chs. B. Pasteur, qui publiait alors le *Spectateur*.

Après quatre ans d'apprentissage, M. Duvernay allait, en 1817, fonder à Trois-Rivières un journal qu'il appelait *La Gazette des Trois-Rivières*, et qu'il parvint à soutenir jusqu'en 1822. En 1823, il publia le *Constitutionnel* qui vécut deux ans.

Le 14 février, il épousa Mlle Marie-Reine Harnois, de la Rivière-du-Loup. En 1826, il établit dans la ville de Trois-Rivières l'*Argus*, et en 1827 il vint se fixer à Montréal où il s'associa avec l'un des hommes les plus remarquables de l'époque, l'hon. A. N. Morin, pour fonder la *Minerve*.

A partir de ce moment, le nom de M.

Duvernay est inscrit sur toutes les pages de l'histoire émouvante de nos luttes politiques. Emprisonné trois fois pour avoir eu le courage de publier dans son journal des articles énergiques à l'adresse des bureaucrates qui voulaient nous mettre à leurs pieds, sa popularité devint très considérable et il ne s'en servit que pour faire triompher la cause de ses concitoyens.

Sa générosité et sa libéralité, quoiqu'il fut pauvre, son dévouement pour ses amis et pour son pays, le rendait cher au peuple.

Mais l'une de ses plus belles actions est d'avoir fondé cette société St. Jean-Baptiste, qui dès le début affirma son importance nationale. C'est en 1833 que M. Duvernay jeta les fondements de cette noble entreprise, et la St.-Jean-Baptiste fut célébrée pour la première fois l'année suivante.

La célébration annuelle de la St.-Jean-Baptiste fut interrompue par l'insurrection de 1837 et l'exil des patriotes canadiens-français, au nombre desquels était le fondateur de l'association.

A son retour de l'exil, en 1842, M. Duvernay réorganisa la société avec le concours des principaux citoyens d'origine française de Montréal.

M. Duvernay mourut le 28 novembre 1852.

PENSÉES.

La Patrie!

A ce nom béni toute âme humaine tressaille de joie, d'espérance et d'amour.

La patrie, c'est pour l'homme le ciel qui l'a vu naître, l'air qu'il respire, le sol où dorment les cendres de ses pères.

La patrie, c'est nos institutions civiles et religieuses.

La patrie, ce sont les lambeaux de ce vieux drapeau arboré par nos ayeux, à genoux, rongis dans leur sang, et dont les plis glorieux redisent à tous les fils du Canada la noblesse de leur origine et la grandeur de leur destinée.

La patrie, c'est cette terre toute imprégnée du sang des héros et des martyrs.

L'Abbé CAISE.

* *

Le Drapeau.

Portons-le bien haut ce drapeau de l'honneur, car ses plis sont tous marqués par la bravoure et les actions d'éclats dont s'illustrèrent vos aïeux.

Critique.

OÙ ÉTAIT SITUÉ

L'E

HAVRE ou RIVIÈRE Ste. CROIX?

Un correspondant anonyme et très difficile à localiser, son territoire s'étendant tout le long du Saint-Laurent, nous écrit pour nous faire observer que nous sommes dans l'erreur lorsque nous disons dans la *Lyre d'Or* du 1er janvier (pages 27 et 28), que la rivière Ste. Croix, où hiverna Cartier en 1535—1536, est la même que la rivière St. Charles d'aujourd'hui.

Voici la lettre de notre aimable correspondant.

Le long du St. Laurent.
15 janvier 1888.

A M. Stanislas Drapeau.

Monsieur,

Je crois que vous faites erreur avec les historiens dans votre *Lyre d'Or*, en désignant la rivière St. Charles, à Québec, comme étant l'ancienne rivière Ste. Croix du grand navigateur malouin, c'est la rivière qui porte aujourd'hui son nom et qui se jette dans le Saint-Laurent, en séparant les paroisses du Cap Santé et les Ecoreuils, qu'il avait baptisée du nom sublime de Ste. Croix.

Une fameuse grosse Roche qui porte le nom de Jacques-Cartier située à l'estuaire de la dite rivière, porte une marque que la tradition veut que ce soit un des navires du grand navigateur qui ait naufragé là. La roche est brisée, je l'ai vue de mes yeux. Plus tard de la Potherie a aussi perdu un navire sur cette roche, qui est près du chenal du St. Laurent; elle ne coure que dans les grandes marées. L'équipage de la Potherie, en prenant terre, furent frappés du grand nombre d'écureuils qu'il y avait, et désignèrent ainsi la place, laquelle conserve encore le même nom. Quelques-uns des marins firent des défrichements là et s'y établirent. Tout cela est de la Tradition, vous m'entendez bien. Mais une chose que les historiens ne nous ont jamais dit, et qui trouverait sa place dans la partie que vous assignez dans la *Lyre d'Or* à l'histoire du Canada, et bien plus récent que lors des voyages de Jacques Cartier au Canada, c'est que le dernier coup de canon tiré par les Français pour la défense du Canada, en 1760, a été tiré par le Commandant BENCHERIE, au Fort Jacques Cartier, qu'avait bâtie Lévis pour hiverner son armée après la reddition de Québec en 1759.

Ce Fort est encore visible, situé sur la falaise à l'ouest du confluent de la rivière Jacques Cartier et du fleuve Saint-Laurent; le fossé qui protégeait le côté nord-ouest du Fort est bien visible, même il y a un Pont pour le traverser par le grand chemin royal, et nous voyons encore les remparts et les tranchées ou bouches des canons.

Vous pourriez voir ces détails dans l'histoire du Cap Santé, écrite par un des anciens curés, Messire J. Gatien, qui a desservi la susdite paroisse pendant près de 30 ans. Cette histoire du Cap-Santé est en vente chez M. Léger Brousseau, à Québec.

Si je ne me trompe pas, je crois que c'est M. Gatien qui dit que la rivière Jacques Cartier actuelle était autrefois la rivière Ste. Croix du découvreur du Canada; alors pourquoi dire que c'est la rivière St. Charles?

Je crois, de plus, que Jacques Cartier dit dans ses voyages "qu'il remontait le fleuve Saint-Laurent jusqu'à la rivière Ste. Croix, qui se trouvait au-delà de Stadaconé.

Je ne suis pas assez versé dans l'Histoire pour insister sur tout ce que je viens de vous dire, mais veuillez donc dire au moins dans votre *Lyre d'Or* ce que M. J. M. LeMoine n'a pas dit dans ses *Maple Leaves*, bien qu'il ait visité en personne l'ancien Fort Jacques-Cartier, que le dernier coup de canon tiré par les Français pour la défense de la colonie l'a été là, et je crois que vous réparerez une lacune dans l'histoire.

Veuillez excuser votre dévoué.

Un lecteur de la LYRE D'OR.

Notre bienveillant correspondant, qui semble prendre un grand intérêt aux questions historiques, ne trouvera pas mauvais que nous lui prouvions que ce n'est pas nous qui sommes dans l'erreur mais bien lui-même.

La tradition mérite respect, sans doute, mais elle ne passe pas avant les sources historiques écrites, et surtout contemporaines aux choses décrites.

Ainsi la tradition qu'invoque le correspondant ne saurait ébranler l'autorité des documents que nous avons cités, lesquels sont les relations mêmes des voyages de Cartier.

Voici ce que Cartier dit au sujet de son voyage de 1535-36, alors qu'il se trouvait en bas de l'Isle d'Orléans: «... et fûmes outre le dit fleuve environ 10 lieues, cotoyans la dite isle et au bout d'icelle trouvasmes un affour « fort beau et plaisant, auquel lieu il y a une « petite rivière.... Nous nommasmes le dit « lieu Sainte Croix, parce que le dit jour y arrivâmes.»

Est-ce assez clair? Mais continuons: «... « puis le dit lieu de Stadaconé, sous laquelle « haute terre, vers le nord est la rivière et havre « de Ste. Croix.»

D'ailleurs, c'est l'opinion unanime de tous les historiens depuis Champlain jusqu'à nos jours.

Charlevoix, qui apparaît deux siècles plus tard, commet l'erreur que partage notre correspondant, en plaçant le havre et rivière Ste. Croix à la rivière Jacques Cartier; et le Père LeClere, qui vient après lui, copie trop servilement parfois Charlevoix, et contribue par là à fausser ainsi les faits historiques.

Une autre preuve que la rivière St. Charles était bien l'ancienne rivière Ste. Croix, voici comment s'exprime M. de la Potherie, cité par notre correspondant:

« Québec (autrefois Stadacona) est au bout « de l'Isle d'Orléans, à deux lieues dans le sud- « ouest. Il y a une rivière à une petite demi- « lieue de là, appelée Cabir Couba par les sau- « vages à raison des tours et détours qu'elle fait. « Jacques Cartier lui donna le nom de Ste « Croix, parce qu'il y arriva un pareil jour. « C'est le premier endroit où il ait hiverné!

« Elle s'appelle présentement Saint-Charles, en mémoire de Mgr. Charles des Boies, Grand Vicaire de Pontoise, fondateur de la première mission des Récollets de la Nouvelle-France. « Ils y bâtirent en 1620 un Convent sous le titre de Notre-Dame des Anges » (Voir De la POTHERIE, 1er vol. pp. 124 et 214.)

Nos preuves sont assez convaincantes pour passer outre.

M. l'abbé Gatien, cité par notre correspondant, est un saint homme, mais il était peu versé dans l'art de la critique historique, comme devra s'en convaincre tout lecteur qui prendra connaissance de ses annotations, dans son Histoire du Cap-Santé, mettant de côté les données reçues par les historiens et les récits mêmes authentiques.

Par exemple, il transporte la bourgade de Donnacona à dix lieues au-dessus de Stadaconé, et fait hiverner le navigateur Malouin sur les bords d'une rivière où il serait bien difficile aujourd'hui de mettre un vaisseau en hivernement.

N'est ce pas là pousser un peu trop loin le respect des traditions populaires ?

Il en est de même du naufrage d'un des vaisseaux de Jacques Cartier sur la roche qui porte aujourd'hui son nom. L'abbé Faillon, dans une note explicative qui se trouve à la fin du 1er vol., de son *Histoire de la Colonie Française*, démontre jusqu'à l'évidence que cette tradition ne repose sur aucun fondement solide. Il faut donc reléguer cette légende avec celle du naufrage de la Potherie, dont parle notre correspondant. M. de la Potherie ne mentionne nulle part ce fait qui aurait dû être, pour lui, suffisamment important pour le consigner dans les quatre volumes de *l'Histoire* qu'il nous a laissés comme sources historiques.

Quant à l'honneur qui revient au *Fort Jacques Cartier*, dont les canons tirèrent les derniers coups pour la défense du drapeau fleur de lysée, nous y applaudissons de tout cœur. Ce dernier cri de la patrie expirante aura son retentissement dans l'histoire et réveillera toujours un écho dans le cœur des Canadiens-Français. Seulement nous devons avouer que le nom de Mr. Berghetie nous est inconnu, et que Mr. de Répentigny avait le commandement du *Fort*, avec 200 hommes sous ses ordres. Selon PARKMAN, les troupes anglaises dirigées sur Montréal furent sauvées par les canons du *Fort* à leur passage sur le fleuve.

Dans son journal, *Knox*, nous apprend que le 9 août 1760, le colonel Fraser fut envoyé avec un détachement de 1,000 hommes pour s'emparer du *Fort*. Le capitaine Albergetti, qui commandait alors, s'étant refusé à capituler, répondit qu'il se défendrait jusqu'au bout. Mais voyant que Fraser se disposait à commencer le siège, il se rendit à discrétion le lendemain.

Et le drapeau français cessa de flotter sur le Fort Jacques Cartier.

De ce qui précède nous concluons donc, comme ci-devant, savoir :

1°. Que c'est la rivière St. Charles, appelée *rivière Ste. Croix* par Jacques Cartier, où hiverna en l'hiver 1535-36 l'illustre navigateur de St. Malo.

2°. Que les deux naufrages mentionnés comme ayant eu lieu sur la fameuse *Grosse Roche* de M. l'abbé Gatien, n'ont jamais eu lieu en cet endroit.

3°. Que M. Lemoine, dans ses *Maple Leaves*, a eu raison de ne point parler du dernier coup de canon du *Fort Jacques Cartier*.

4°. Que M. l'abbé Gatien, cité par notre correspondant, a eu tort de transporter la bourgade de Donnacona, chef de Stadacona (Québec), à dix lieues plus haut que l'endroit désigné par Cartier. Il est vrai que M. l'abbé Gatien prend la plume 300 ans après Cartier !

En terminant, nous avons lieu de croire que notre bienveillant Correspondant va indubitablement se ranger de notre côté à la vue des preuves offertes et tirées des sources mêmes de l'histoire du pays, et qu'une autre fois il vandra bien nous honorer de sa signature, car l'anonyme ne saurait être employé, surtout quand il s'agit de débattre des questions ou vérités historiques.

S. D.

Notre Histoire.

Comme chez tous les peuples qui ont vieilli, l'histoire du Canada offre de grandes beautés et de hauts enseignements. Un passé accidenté, des actions héroïques, des lattes sans trêves ; lutte contre la forêt, contre les ennemis de la France, contre les peaux rouges, contre la misère et la faim ; le travail lent de la civilisation et de la colonisation s'opérant au sein des sombres forêts d'une terre vierge ; l'agonie sociale et le dernier effort de la France abandonnant le nouveau monde ; la découverte successive des différentes parties du continent américain ; les premiers établissements et les principaux essais de colonisation ; les luttes parlementaire et le réveil national revendiquent les institutions qui font la gloire des peuples libres ; les difficultés, les dangers et les obstacles suscités par le mélange des races... champ fécond qu'une plume habile peut remuer sans épuiser. Aussi, des hommes de mérite, des citoyens éclairés et vertueux, se mirent-ils à l'œuvre et aujourd'hui, nous pouvons étudier les époques lointaines de la colonie naissante, éclairés au flambeau des écrits historiques des Garneau, Ferland, Bibaud, et tant d'autres écrivains recommandables qui ont surgi comme par enchantement à notre époque.

ED. LARÉAT.

Tempérance.

Motifs Pressants

D'ARRÊTER

L'Étendard de la Tempérance.

(Suite.)

II.

Les hommes qui ont reçu la tempérance et la mission de l'établir dans leur pays, ne pourraient jamais dire qu'ils ont manqué de moyens pour venir à bout de leur noble entreprise. Il est évident qu'avec la grâce de la sainte tempérance de la Croix, venait aussi du ciel une autre grâce extraordinaire, capable de vaincre toutes les oppositions. Il suffisait donc de coopérer à cette grâce, qui, comme tout ce qui vient de Dieu, avait tout ce qu'il fallait pour les éclairer sur les maux qui faisait croître l'intempérance, pour mener les volontés, toucher les cœurs et les ramener dans les voies de la morale chrétienne.

Ceux qui n'ont pas voulu seconder l'action de la grâce, ceux qui s'y sont opposés, ceux qui ont mieux aimé se mettre du parti de l'enfer pour favoriser l'ivrognerie, n'auront aucune excuse, ni en ce monde, ni en l'autre.

Ils seront traités comme Jonas, qui refuse d'aller à Ninive où une mission divine l'envoie; comme Judas, qui, appelé à l'apostolat, préfère se mettre du côté des ennemis de Jésus-Christ; comme le jeune homme que le Sauveur appelle à sa suite, et qui aime mieux rester chez lui et garder les jouissances qui lui promettaient ses richesses.

Tous ces hommes, et il y en a en dans toutes les classes et surtout dans la plus élevée, tous ces hommes n'ont pas voulu comprendre que Dieu avait besoin, ou plutôt voulait leur concours, pour la grande œuvre de régénération morale et sociale qu'il avait résolu d'accorder à notre patrie. Plusieurs de ces hommes ont déjà reçu leur châtiment par un secret et redoutable jugement de Celui dont on ne se moque jamais impunément.

Que de morts subites!... Déjà un nombre effrayant de nos compatriotes ont laissé ce monde, avec un nom déshonoré et une mémoire qui *périra éternellement*. Et pourquoi? Parce qu'ils se sont obstinés à ne pas vouloir comprendre que la Croix devait être leur force et leur refuge contre les traits redoutables de leur ennemie, L'INTÉMPÉRANCE, et que la société de tempérance devait les compter parmi ses mem-

bres. Un nombre d'autres, qui avaient embrassé la tempérance, reprennent l'usage de boire, et ceux-ci encore, qui se détachent de l'arbre de vie, mourront comme les autres, ou n'auront pas le bonheur de mourir assistés et protégés par la Croix qu'ils auront déshonorée par leur infidélité à la grâce de la tempérance.

Comment serons-nous traités par Celui qui nous a fait l'honneur religieux de nous donner, pour étendard, l'arme dont il s'est servi pour vaincre l'enfer, si nous avons été assez lâches pour ne pas nous en servir contre notre ennemi capital, la passion de l'intempérance!

Au lieu de nous dire : « Cela est bien, bon et fidèle serviteur, entrez dans la joie de notre Seigneur, » n'entendrions-nous pas sortir de sa bouche ces effrayantes paroles : serviteur méchant et paresseux, qu'as-tu fait du talent que je t'avais confié? Qu'as-tu fait de ma Croix qu'on t'avait donné? Qu'as-tu fait de ta sainte mission de détruire l'intempérance dans ta famille et dans ta patrie catholique? Toi, que j'appelais mon enfant, mon frère, tu as déshonoré, par tes excès d'intempérance, ma Croix, la croix qui t'avait racheté! Tu saisis que, sur cette croix, j'avais été abreuvé de fiel et de vinaigre, et pour l'amour de ton divin frère, dont les entrailles furent brûlées d'une soif dévorante, tu n'as pas voulu te priver de ces funestes liqueurs qui déshonoraient ton pays, ta famille, ta religion, ton Dieu.....

Tu as oublié le jour à jamais béni où Dieu t'appela à venir l'enrôler sous l'étendard de la croix, comme une arme invincible contre la passion funeste qui avait fait périr et arracher de son royaume céleste un si grand nombre de tes frères condamnés à le mandire dans le séjour des ivrognes! Sa Croix, sa divine croix, tu n'as pas voulu la recevoir chez vous, et tu voudrais qu'elle te reçut dans mon royaume céleste?

Au lieu d'inspirer à ta famille l'amour de la sainte tempérance de la croix, ne l'as-tu pas scandalisée en buvant devant elle, dans ta maison, en présence de la croix, ces boissons funestes, dont, par ton abstinence, tu devais lui inspirer toute l'horreur possible? En as-tu agi autrement avec les proches et tes amis? Au lieu de te faire l'apôtre de la tempérance, comme la croix te le disait si énergiquement, ne les as-tu pas détournés de l'embrasser ou même de la garder? Tu devais recevoir la récompense d'un apôtre dévoué à cette sainte œuvre, et tu as travaillé à la renverser!

Voyons le sort, même en cette vie, de ceux qui auront manqué à leur tempérance.

Entrons dans cette maison, où git sur son lit de douleur l'indigne père de famille qui a failli à la sainte mission de la croix.

Sa croix est là suspendue sans gloire à la

cloison d'une maison déshonorée par la boisson qu'il a bu avec excès, sous ses regards, avec ses coupables amis d'intempérance. Elle s'est tue pendant qu'il était sur la terre, elle rendra témoignage contre lui au grand jour du jugement. Osera-t-il la prendre dans ses mains, dans ses mains souillées par le contact du verre qui contenait le liquide ennemi de la tempérance et de la croix? Aura-t-il le courage de la faire placer sur son lit et de la regarder? Ne lui semblera-t-il pas qu'elle porte écrite en caractère de feu chaque bouteille qu'il a vidée avec ses amis?

Qui viendra le voir, le consoler, l'encourager sur le bord de l'éternité? Seront-ce les amis de la tempérance, dont il s'est séparé pour s'associer à ses ennemis, et lui faire la guerre et par ses exemples et par ses paroles? Seront-ce peut-être ses amis de la bouteille? Oh! ils auront bien autre chose à faire que d'aller méditer sur les derniers moments d'un homme mourant! Pendant son agonie, ils seront peut-être à boire dans un cabaret, ou à la même table où il a renié, avec eux, la sainte tempérance de la croix. Qui donc le consolera? Sa femme? ses enfants? Oh! pauvres êtres qu'il scandalisés, auront-ils autre chose à lui donner que des larmes de douleur ou de honte? Seras-ce le prêtre qui viendra l'âme bouleversée, le cœur oppressé, pour lui parler de l'éternité du ciel, d'une récompense dont ils n'avaient pas voulu?

Et puis quand tout sera fini dans ce monde, quand le corps de l'intempérant aura été déposé dans la tombe, pour y rester jusqu'au jour où il n'ouvrira les yeux que pour voir la croix élevée dans les airs, à la vue de tous les peuples; quand le Dieu crucifié, sur la croix, aura revêtu les ineffables splendeurs de sa gloire pour venir juger le monde, quand, entraîné par une force toute puissante, il aura été cité au Tribunal du Dieu abrené de fiel et de vinaigre: que dira-t-il? que pensera-t-il? Que voudra-t-il avoir fait en ce monde? Que désirera-t-il avoir laissé à sa famille?

Sa croix, sa pauvre croix déshonorée, reviendra-t-elle du cimetière à la maison? Que dira-t-elle à sa famille? Quel souvenir rapportera-t-elle? Comment la regarder sans penser aux hontes de celui qui ne l'avait reçue que pour la couvrir d'opprobres!

Je puis bien m'écrier ici: Oh! qu'il est terrible, qu'il est désolant d'avoir reçu du ciel une mission si pleine de bénédictions et de l'avoir changée en anathème!

Quelle sera, au contraire, la mort consolante du Juste, de celui qui aura contribué à laisser aux générations qui succéderont à la nôtre les doux bienfaits de la tempérance, et des bénédictions qui en seront les conséquences.

A ses derniers moments, il verra auprès de son lit de mort ses amis, ses parents, ses frères, le regarder avec amour, le bénir, et qui se diront les uns les autres: *C'est là le véritable ami de ses frères et du peuple Canadien.* Il a combattu vaillamment les saints combats de la croix; il a contribué à détruire le vice infâme qui ruinait notre avenir, qui avilissait notre race, qui faisait la joie de l'enfer. Il peut dire en ce moment: *J'ai bien combattu; j'ai achevé ma course. . . . Il ne me reste plus qu'à attendre la couronne de justice qui m'est réservée.*

Il en sera donc ainsi de nous tous, qui auront persévéré dans cette sainte croisade.

A notre dernière heure, on mettra dans nos mains défaillantes, sous nos yeux mourants, la divine et sainte croix qui nous a animé et soutenu dans la guerre contre l'enfer. Et puis, comme le grand amateur de la croix, l'apôtre Saint-André, la croix nous défendra, nous consolera dans l'agonie de la mort, et recevant notre dernier soupir, elle embrassera notre âme pour la diriger vers Celui qui est mort entre ses bras.

AL. MAILLOUX.

A MÉDITER

Cinq Millions de Piastres

JETÉES À L'EAU

Nous empruntons à l'Union des Cantons de l'Est ce qui suit:

Savez-vous combien il se boit de boisson forte dans la Puissance du Canada, pendant une année?

Vous n'en avez pas d'idée et vous ne devineriez pas.

La moyenne est évaluée à cinq millions de piastres.

Cinq millions de pertues, de jetées à l'eau!

Cinq millions de sacrifices pour damner les hommes, pour ruiner les familles, pour ravager la société!

Avez-vous jamais songé à tout le bien que l'on pourrait faire avec cet argent?

Employé à la colonisation, en supposant que chaque colon reçoit \$500 pour se faire un établissement, on aurait à la fin de l'année 10,000 familles de plus au pays qui l'enrichiraient de leur travail et de leurs profits.

Cet argent suffirait pour payer en grande partie tous les frais de nos écoles publiques.

Il y en aurait de reste pour soulager absolument les pauvres et les infortunés du Dominion!

Voilà ce que pourrait faire le denier de Bacchus, les cinq millions qu'on emploie actuellement à l'avachissement du genre humain, à la satisfaction d'une passion honteuse et dégradante.

C'est à y penser!

Agriculture.

RÈGLES À OBSERVER

POUR

La conduite d'une Terre.

Un propriétaire d'une ferme considérable qui lui donnait de grands revenus, attribue ses succès à la bonne administration de son fermier qui en avait la direction, et qu'il astraignait à mettre en pratique les règles suivantes, sous peine de destitution :

1°. J'exige que vous mettiez en pratique les instructions suivantes et que ceux qui sont à votre emploi soient tenus de les observer.

2°. Que ce soit une règle invariable que vous ou ceux qui sont sous votre conduite, à la ferme, mettiez chaque chose à sa place.

3°. Quelque chose que ce soit, si vous vous apercevez qu'elle n'est pas à sa place, arrêtez aussitôt et prenez la peine de la placer là où elle doit être.

4°. S'il y a quelques travaux qui doivent être faits immédiatement, mettez-vous aussitôt à l'œuvre, car ce qui est remis au lendemain est l'œuvre de la négligence, et le lendemain on n'y songe plus.

5°. Lorsque vous commencez un ouvrage, poursuivez-le jusqu'à ce qu'il soit terminé.

6°. Le besoin de soin cause plus de dommage que le besoin de connaissances.

7°. Ayez une place pour chaque chose et gardez chaque chose à sa place.

8°. Ne gaspillez rien. Le gaspillage est une porte ouverte à l'indigence : c'est le chemin de la pauvreté.

9°. Ne laissez pas exposés au dehors les outils et les instruments à l'usage de la ferme.

10°. Ne serrez pas les outils et les instruments à moins qu'ils soient réparés et mis en bon ordre.

11°. Ne serrez pas non plus ces outils et ces instruments avant que vous les ayez nettoyés.

12°. Ne prenez rien sans ma permission.

13°. Traitez les chevaux, les vaches et tout le bétail avec tendresse et avec beaucoup de soin.

14°. Retournez ce que vous aurez emprunté, le plus tôt possible et en bon ordre.

15°. Ne fumez pas, ni à l'intérieur ni autour des étables et des granges.

16. Lorsque vous ferez usage de lampes ou fanaux, nettoyez-les pendant le jour.

17°. Que les voitures et les harnais soient toujours en bon ordre et bien nettoyés.

18°. Vous êtes payé pour mettre en pratique les règles que je viens de vous indiquer et qui doivent être constamment gravées dans votre mémoire, pour que vous les mettiez en pratique.

≡
* * *

Chaque samedi, le propriétaire de la ferme soumettait à celui qui en avait la direction les interrogatoires suivants :

Mettez-vous en pratique les règlements qui sont la condition de votre engagement ?

Avez-vous bien examiné les clôtures et sont-elles en bon état de réparations ?

Avez-vous bien examiné tous les instruments qui demande à être huilés ?

Avez-vous donné au bétail l'eau qui lui était nécessaire, de même que la quantité suffisante de sel qu'il convient d'ajouter à sa nourriture ?

Le bétail est-il en bonne santé ou exige-t-il des soins extra ?

Tous les outils et instruments aratoires sont-ils à leur place et en bon ordre ?

Les chemins qui conduisent à la ferme, les parterres et tout le voisinage des étables et des bâtiments sont-ils en bon ordre ?

Y-a-t-il des voitures ou des harnais qui demandent à être huilés ou nettoyés ?

Le poulailler a-t-il été nettoyé ?

Quels sont les outils ou instruments d'agriculture qui ont été cassés ? les avez-vous fait réparer ?

Etes-vous en retard dans vos travaux et quels sont ceux qui pressent plus ?

La cave est-elle bien nettoyée et en état de salubrité ?

Les légumes sont-ils en bon état de conservation ?

Les composts sont-ils en bonne condition et bien entretenus ?

Combien avez-vous obtenus d'œufs cette semaine et combien de livres de beurre ?

Quelle a été votre dépense en argent cette semaine, et quelle a été la recette pour la vente des produits de la ferme ?

**COLLABORATEURS DE LA
"LYRE D'OR."**

Amyote, (Guillaume)—Québec.
 Bechard, (A.)—Ottawa.
 Bruyère, (Boucher de la)—St. Hyacinthe.
 Caouette, (J. B.)—Québec.
 De Celles, (A. C.)—Ottawa.
 De Montigny, (B. A. Testard—Chevalier de Pie IX.—St. Jérôme.
 Desaulniers, (F. L.) M. P.—Yamachiche.
 Dionne, (Dr. N. E.)—Québec.
 Drapeau, (Stanislas)—Ottawa.
 Ducharme, (Chas. M.)—Montréal.
 Faucher, (de St. Maurice)—Québec.
 Garneau, (A.)—Ottawa.
 Gauvreau, (Chas. A.)—Isle Verte.
 L'Ecuyer, (Eugène)—Notaire—St. Raphaël.
 Legendre, (Napoleon)—Québec.
 Le May, (L. Pamphile)—Québec.
 Lusignan, (A.)—Ottawa.
 Nolin, (Joseph)—Ottawa.
 Poirier, (Hon. Pascal)—Sénateur.—Shédiac, N. B.
 Roy, (Elzébert)—Ottawa.
 Smith, (Chevalier Gustave)—Ottawa.
 Sulte, (Benjamin)—Ottawa.
 Sylvain, (L. P.)—Ottawa (Bibliothèque Fédérale.)
 Tache, (Louis-H.)—Ottawa.
 Thibault, (Charles)—Ottawa.

LA LYRE D'OR.

Comme les beaux anges de Millon, qui puisaient la lumière dans des vases d'or, les jeunes personnes viendront à notre Lycée puiser ces enseignements et cette éducation sérieuse qui sont l'orgueil des mères et l'honneur des familles.

OTTAWA,

1er Février 1888.

Encouragements.

L'accueil bienveillant que reçoit notre publication nous prouve surabondamment qu'il y a communnauté d'idées, de sentiments entre la *Lyre d'Or* et ses lecteurs.

Quoique dédaignant le bruit et la réclame, nous nous croyons justifiable de publier quelques-uns des nombreux témoignages sympathiques qui nous arrivent de toute part, tant du clergé que des laïques. Voyons plutôt :

Un citoyen de Roxton Falls, M. le notaire Marcoux, s'exprime comme suit :

« La *Lyre d'Or* remplit une lacune grave dans le mouvement littéraire et intellectuel de notre pays. J'espère que le succès de votre œuvre si éminemment patriotique sera en proportion de votre mérite et de votre énergie, et je m'efforcerai de vous procurer le plus grand nombre possible de lecteurs dans ma localité. »

Le Révérend Messire Desnoyers, curé de Knowlton, a bien voulu nous transmettre ces paroles encourageantes :

« Le besoin d'une saine littérature se fait tellement sentir que votre publication devra recevoir l'encouragement nécessaire pour qu'elle subsiste longtemps. »

Plus tard, ce vénérable prêtre nous formulait ses sentiments comme suit :

« J'espère dans le succès de la *Lyre d'Or*. Comprenant, comme prêtre, le grand besoin d'une saine littérature pour contrebalancer les feuilletons souvent immoraux et les romans corrompus que l'on cherche à répandre à profusion parmi notre jeunesse canadienne, je souhaite plein succès à votre publication. »

M. J. P. Rhéaume, avocat de Québec, qui nous exprime de chaleureuses paroles d'encouragement, termine ainsi sa lettre :

« Je dois ajouter que vous avez eu une excellente idée en offrant au public une publication qui devra nécessairement l'intéresser. »

Un compatriote des Etats-Unis, M. Pierre Campbell, quoique portant un nom anglais, est d'origine canadienne-française, et nous écrit ces lignes :

« Quoique éloigné du Canada, je suis resté ami de la religion, de la patrie, de la famille, et par là ami des bons journaux. Je vous prie de m'adresser la *Lyre d'Or* à Fall River, et j'aiderai votre journal en lui recrutant des abonnés. »

Un vénérable missionnaire du Lac Témiskamingue nous transmet ces délicieuses paroles :

« C'est avec beaucoup de plaisir que j'ai reçu les premières de votre nouvelle publication. »

« C'est une lyre d'or, en effet, que la *Lyre d'Or!* et elle sait proclamer et célébrer convenablement les beautés de la Vérité et de la Vertu. »

« Si je puis vous être utile dans cette noble et louable entreprise, de grand cœur je me joins à vous. »

M. Chas. Ducharme, de Montréal, exprime sa pensée comme suit :

« J'ai entendu avec plaisir les premiers frémissements de votre *Lyre d'Or*. Puissent les nobles accents de cette lyre nouvelle grouper autour des artistes qui feront résonner ses cordes mélodieuses tous les amateurs des symphonies chrétiennes et des saines harmonies, et ramener au bercail ceux qui se sont laissés séduire un instant par les notes délirantes et lascives de ces lyres profanes qui ne savent interpréter que les œuvres malsaines des Richelbourg et autres. »

Messire Brissette, curé de St. Timothée, nous honore des gracieuses lignes qui suivent :

« Je vous prie de bien vouloir entrer mon nom sur la liste de vos abonnés à la *Lyre* »

« *d'Or*, ainsi que celui de mon vicaire, M. Edouard Lachapelle. J'espère pouvoir vous envoyer d'autres noms. Je vous souhaite un plein succès dans votre nouvelle publication. »

Le Révérend Messire Lefebvre, curé de St. Camille écrit ce qui suit :

« Je recevais déjà assez de journaux et revues que j'avais décidé de ne plus en recevoir, mais en parcourant votre premier numéro de *la Lyre d'Or*, j'ai trouvé le tout tellement de mon goût, que je me suis décidé de m'y abonner. Je souhaite donc longue vie à *la Lyre d'Or*, et j'espère qu'elle méritera de porter toujours son nom, et qu'elle vaudra toujours son pesant d'or. Vos Collaborateurs me donnent une grande espérance dans son succès. »

Le Frère Mathias, directeur des écoles chrétiennes de la cité d'Ottawa, nous écrit ce qui suit :

« Veuillez prendre mon nom pour trois exemplaires de *la Lyre d'Or*. Au moins, si je n'ai pas d'or dans la bourse, j'en aurai dans *la Lyre d'Or* ! Je vous souhaite plein succès dans votre belle entreprise. Bien à vous de cœur. »

Grand nombre d'autres lettres aussi affectueuses nous ont été adressées par des citoyens lettrés et quelques autres membres du clergé, entr'autres par MM. les Curés de St. George de la Beauce et de St. Gervais, qui tous souhaitaient à *la Lyre d'Or* longue vie et prospérité.

Nous espérons qu'il en sera ainsi, et que ceux qui n'ont pas jugé à propos de nous accorder leur patronage immédiat, le feront dans un temps rapproché, car c'est au début d'une entreprise aussi coûteuse qu'il est urgent de se compter en grand nombre.

* * *

La presse nous a également favorisé de son influence, en portant à la connaissance de leurs lecteurs l'apparition de *la Lyre d'Or*. Pour ne citer que quelques-uns des journaux, nous lisons ce qui suit dans le *Canada* :

« Le premier numéro de *la Lyre d'Or* que nous avons sous les yeux est assurément digne d'éloges car il renferme une grande quantité de matières très-intéressantes de même que plusieurs gravures fort bien exécutées. Entr'autres matières, les notes inédites relatives à la Nouvelle France méritent d'attirer l'attention du lecteur. Cette Revue est bien imprimée et devrait avoir sa place marquée dans toutes les familles françaises. La plupart de nos meilleurs écrivains canadiens sont inscrits sur la liste des collaborateurs à *la Lyre d'Or*, »

c'est donc dire de suite que cette revue sera digne de figurer au premier rang parmi les publications canadiennes-françaises que nous avons déjà en Canada.

« Nous formons des souhaits pour le succès complet de cette nouvelle œuvre littéraire qui a droit à l'encouragement de toutes les classes de la société. »

Le Monde, de Montréal, dit de son côté :

« A en juger par la valeur du numéro prospectus, cette revue sera d'un grand mérite et devra trouver sa place dans toutes les maisons canadiennes. »

Le Citizen d'Ottawa, du 14 janvier, publie ce qui suit :

« *La Lyre d'Or* est une revue littéraire d'une haute valeur, et qui devra mériter l'encouragement du public. La plupart des écrivains les plus en vue dans le monde littéraire font partie de la rédaction. »

Mr. Stanislas Drapeau, si généralement connu d'un bout à l'autre du Canada, est l'éditeur-propriétaire de cette importante Revue, et nous formons des vœux pour le succès de son entreprise. »

L'Evening Journal, d'Ottawa, écrit ce qui suit :

« Nous venons de recevoir le premier fascicule d'une publication littéraire de haut mérite, publiée en langue française en cette ville. Cette Revue mensuelle a pour titre *Lyre d'Or*, publiée par Mr. Stanislas Drapeau. Les collaborateurs sont nombreux, au nombre desquels se trouvent : MM. DeCelles, de la bibliothèque du Parlement, A. Garneau, A. Lusignan, Joseph Nolin, Elzébert Roi, Gustave Smith, Benj. Sulte, Louis H. Taché et Charles Thibeault, tous d'Ottawa. »

La Patrie, de Cohoes, Etats-Unis, publie ce qui suit :

« Ce premier numéro est rempli de matières intéressantes et ne nous laisse aucun doute que cette publication est appelée à faire un grand bien dans les familles. »

Le Travailleur, de Worcester, dit :

« Nous avons reçu le premier numéro de *la Lyre d'Or*, revue mensuelle illustrée, publiée à Ottawa par M. Stanislas Drapeau. Cette revue littéraire, rédigée par un comité d'écrivains catholiques, s'occupe d'histoire, géographie, archéologie, légendes, etc. Le prix de l'abonnement est de \$2 par année, nous lui souhaitons succès. »

Le Journal de Waterloo, Cantons de l'Est, dit :

« Nous avons reçu le numéro-prospectus de *la Lyre d'Or*. Cette nouvelle publication s'occupe de littérature, d'histoire, de biogra-

« plies, d'archéologie, de sciences, d'agriculture et de légendes. Chaque numéro formera un cahier de 48 pages à double colonne. L'abonnement est de \$2 par année.

« Nous lui souhaitons succès et longue vie. »

Nous passons sous silence une foule d'autres adhésions non moins honorables et spontanées, et nous prions tous ceux qui s'intéressent si hautement à notre œuvre de bien vouloir accepter nos très chaleureux remerciements, et croire à notre très profonde reconnaissance pour toute cette sympathie à l'égard de notre publication.

Une Adhésion Corsee.

Voici ce que nous lisons dans la *Minerve* du 12 janvier :

« Il est peu d'hommes qui ont fondé et tué autant de journaux que M. Stanislas Drapeau. M. Beaugrand qui arrive à sa douzaine, ne peut pas même lui disputer la palme. »

Le savant écrivain de la déesse *Minerve* devrait savoir s'il n'était pas si jeune, qu'à l'époque dont il parle (il y aura bientôt cinquante ans), le système des syndicats ou Sociétés d'Actionnaires à capital déterminé, n'existait pas alors, et que les entreprises de ce genre ne pesaient que sur les seules épaules de celui qui s'aventurait dans cet ingrat sentier.

Quant au chiffre énoncé par le véridique écrivain de la *Minerve*, il est d'une inexactitude consommée, car nous n'avons tenté que quatre publications de journaux ou revues dans toute notre vie, savoir :

L'Artisan, en 1843 ;

L'Ami de la Religion et de la Patrie ; en 1848 ;

Le Foyer Domestique (Album des Familles) en 1876, qui a cessé en 1884 ; puis, enfin, la *Lyre d'Or*, qui semble mettre en délire certain critique.

Ce qui me console un peu, toutefois, c'est de voir que je suis en bonne compagnie dans mes aventures, car l'homme patriotique qui a fondé la *Minerve*, l'illustre Duvernay, a su fonder le même nombre de journaux que moi (Voyez à la page 83 de la *Lyre d'Or*, présente livraisons), lesquels sont tous disparus quelque temps après, à l'exception de la *Minerve*, qui sert aujourd'hui d'asile à notre empresse critique.

Puis, comme si un remord de conscience transperçait l'âme de notre Zoïle pour avoir fixé à plus de douze le nombre des journaux étouffés par moi, il répand un peu de baume sur la cruelle plaie qu'il a fait à mon cœur ; il se rachète comme suit :

« C'est que (sic) voilà plus de quarante ans que M. Drapeau se livre à des efforts de publicité qui indiquent chez lui une passion ardente, un courage inaltérable, une persévérance qui ne se dément pas. Le dernier né s'appelle la *Lyre d'Or*. C'est une revue littéraire qui paraîtra tous les mois. Ce genre de publication ne paie guère, et avec le *Canada Français* qui nous arrive pour tenir compagnie à la *Revue Canadienne* qui nous paraissait alourdie sous le faix des années, nous croyons que M. Drapeau tente une aventure bien audacieuse. »

Notre réponse à cette dernière tirade, nonobstant l'aventure audacieuse dont parle la *Minerve*, se trouve toute prête dans les adhésions sympathiques qui sont reproduites ci-dessus.

Nouveaux Collaborateurs.

On verra par la liste des Collaborateurs publiée dans notre premier numéro que la rédaction de la *Lyre d'Or* s'est enrichie de quatre plumes nouvelles, et nous avons lieu d'espérer que d'autres noms viendront s'ajouter à cette liste, durant le courant du présent mois.

Notre liste d'abonnés.

C'est avec bonheur que nous constatons que presque tous nos anciens abonnés à l'*Album des Familles* nous sont restés sympathiques pour le soutien de notre nouvelle publication, la *Lyre d'Or*, et que de plus, un très grand nombre de nouveaux abonnés sont venus grossir notre circulation, laquelle va dépasser de beaucoup le chiffre de notre précédente publication.

Nous avons accordé un délai d'un mois, pour les personnes qui ne désiraient pas recevoir la *Lyre d'Or* ; ainsi nous nous attendons qu'il n'y aura plus de renvoi, notre deuxième fascicule étant publié et expédié à tous ceux qui n'ont point refusés. En le faisant maintenant, que le temps est écoulé, ça serait un acte tout à fait injuste.

S'il ne s'agissait que d'une simple feuille de papier, comme un journal ordinaire, la faute serait peu grave ; mais il n'en est point ainsi d'une publication aussi coûteuse et aussi considérable que celle de la *Lyre d'Or*, qui a 48 pages de matières, et dont le coût de chaque livraison mensuelle dépasse cent piastres.

Echanges.

A la vue du très petit nombre de journaux qui nous ont été adressé en échange de la *Lyre d'Or*, nous voulons croire qu'il y a eu oubli. Nous réitérons donc notre demande d'échanger, avant que nous cessions l'envoi de notre publication aux journaux qui nous refuseront cette ordinaire courtoisie.

Renvoi.

Quelques exemplaires du premier cahier de la *Lyre d'Or* nous ont été renvoyés par ceux qui refusent de s'y abonner, mais sans nous donner leur nom et résidence.

Nous prions donc ces personnes qui, naturellement, vont encore recevoir ce 2^{iem} cahier, de bien vouloir mettre sur l'enveloppe leur nom et résidence avant de nous le renvoyer. C'est le seul moyen d'en finir.

Le Château des Abîmes.

Nous commençons aujourd'hui la publication de cette œuvre magistrale de Raoul de Navery, le *Château des Abîmes*. C'est un drame saisissant et rempli de situations mystérieuses et poignantes tout à la fois, qui saura hautement intéresser les lecteurs de la *Lyre d'Or*.

Ajoutons que le *Château des Abîmes* est une œuvre d'une haute valeur autant que d'un irrésistible intérêt, au double point de vue de la morale et de la conception; fond et forme, pensée et style, tout y révèle un esprit qui s'élève chaque jour d'un puissant coup-d'aile vers les régions sereines de l'idéal, où habite le beau par excellence—le beau, cette splendeur incomparable du vrai.

Ce roman est destiné à un grand succès, car il renferme des pages magnifiques qui élèvent l'âme vers Dieu, font aimer ses divins enseignements, et forment le cœur et l'esprit pour le bien.

La lecture en famille, le soir, aura donc pour effet de convaincre les lectrices de la *Lyre d'Or* que le roman catholique n'a pas encore dit son dernier mot sur cette énigme qui s'appelle le cœur humain.

Le Jubilé Sacerdotal.

Le 1^{er} janvier a été pour toute la catholicité un jour de réjouissance et de jubilation. Tous les cœurs unissaient leurs prières à celles des chrétiens dispersés aux quatre points de l'uni-

vers, sollicitant pour notre cher et grand Pape de longs jours de bonheur et de félicité, à l'occasion du 50^e anniversaire de prêtrise de Sa Sainteté Léon XIII. En ce jour à jamais mémorable la Ville Eternelle renfermait une foule immense de visiteurs de toutes les parties de l'Italie, qui acclamait leur véritable roi, à l'unisson, avec de nombreux pèlerins venus de toutes les parties du monde, et, soyons-en fiers, le Canada y était largement représenté.

Chacun voulait assister à la messe jubilaire de Sa Sainteté à l'église St-Pierre. Afin d'y avoir place des milliers de fidèles passèrent la nuit précédant ce grand jour, sur les marches de l'église et dans le voisinage, attendant patiemment que les portes fussent ouvertes pour admettre les invités. On estime à 80,000 ceux qui ont obtenu cette insigne faveur.

Le pape, suivi des cardinaux, est entré dans l'église à huit heures et demie. La foule lui a fait une ovation enthousiaste. De tous les côtés partaient des acclamations et des cris de : « Vive le Pape ! »

La musique de la messe était très-impressionnante. Le pape a béni les fidèles et a quitté la basilique à onze heures.

Quarante-huit cardinaux et 238 archevêques et évêques assistaient à la messe du jubilé. Après avoir prié longtemps dans sa chapelle particulière, le pape a reçu les hommages des cardinaux dans la salle ducale.

La messe a duré vingt-huit minutes. Pendant la cérémonie le pape portait la tiare qui lui a été offerte par l'empereur Guillaume.

Deux bataillons d'infanterie de ligne et de nombreux carabiniers maintenaient la foule à la cathédrale, et un millier d'agents de police en habits bourgeois étaient postés à l'intérieur de l'édifice. Quelques femmes se sont évanouies au milieu de la foule pressée, mais il n'y a pas eu d'accident.

Dans la chapelle, les colonnes et les pilastres étaient tendus de damas rouge. La statue de Saint Pierre était couverte d'ornements pontificaux, avec la tiare sur la tête.

Dans l'orchestre figuraient les anciennes et célèbres trompettes d'argent. Les princes Altieri, Colonna, Orsini, Raspoli, Poldini et beaucoup d'autres membres de la noblesse ainsi que les ambassadeurs des différents pays d'Europe, assistaient à la cérémonie.

Le pape portait au doigt l'anneau pastoral qui lui a été offert par les archiducs d'Autriche. Sa tiare était couverte d'un millier de perles. Le calice dont s'est servi le pape est un cadeau du roi du Portugal.

Un *Te Deum* a été chanté à l'église de St-Jean de Latran en présence des cardinaux et du corps diplomatique.

Le journal la *Liberté*, de Paris, dit à propos du jubilé de Léon XIII, que ce jubilé a été « incontestablement un crève-cœur pour le roi Humbert, car l'Allemagne et l'Autriche ne cachent pas leurs sympathies pour le pape. »

L'*Univers*, de son côté, publie la dépêche suivante de Rome :

« Le cabinet anglais accepte en principe la médiation du Pape entre l'Angleterre et l'Irlande, médiation basée sur le rapport de Mgr. Persico. Le St. Père demande un « Home Rule » modéré et propose aux conservateurs d'adopter les principaux points du projet de Gladstone, avec le support du clergé irlandais. »

Nouvelle lettre de Léon XIII.

Depuis la publication du premier fascicule de la *Lyre d'Or*, renfermant l'Adresse de l'Épiscopat de la province ecclésiastique de Québec et la réponse du Saint Père, voilà que sa Sainteté vient d'envoyer une nouvelle lettre à Son Eminence le Cardinal Archevêque de Québec, que nous nous empressons de publier dans le présent numéro de notre Revue, et qui est une réponse particulière dans laquelle Notre Saint Père le Pape donne de nouveau sa bénédiction apostolique aux Evêques et à tous les fidèles confiés à leur sollicitude pastorale.

En voici la traduction :

A NOTRE CHER FILS

Alexandre Taschereau, Archevêque de Québec, Cardinal prêtre de la Sainte Eglise Romaine, du titre de Sainte-Marie de la Victoire.

LÉON XIII PAPE

Notre Cher Fils, salut et bénédiction apostolique.

La lettre très affectueuse, ornée de textes des saintes Ecritures, dans laquelle vous, Notre Cher Fils, et vos Vénérables confrères, les Evêques de cette province ecclésiastique, Nous félicitez à l'occasion du cinquantième anniversaire de Notre ordination sacerdotale, Nous a comblé d'une joie toute particulière et nous la conserverons comme un très agréable souvenir de cette fête. Cette lettre est en effet un magnifique témoignage non-seulement de votre amour et de votre dévouement pour Nous, mais aussi de cette très étroite union qui existe entre cette multitude de Pasteurs qui, dans des régions si éloignées, conduisent les brebis du Christ dans les pâturages du salut, et le chef suprême de l'Eglise, à qui ont été confiées les clefs du royaume des Cieux.

C'est pourquoi vous reudant beaucoup

d'actions de grâces, comme nous le devons, Nous vous demandons avec instance de faire de ferventes prières afin que Dieu, qui est riche en miséricorde, et nous console avec tant de bonté dans ces jours malheureux, daigne conduire au port de la tranquillité et de la paix le vaisseau de l'Eglise ballotté par les tempêtes.

En témoignage de Notre bienveillance spéciale envers vous, cher Fils, et envers les Pasteurs de la Province de Québec, Nous vous donnons du fond de Notre cœur et avec amour dans le Seigneur, la Bénédiction apostolique, à vous et aux fidèles de toute la province.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 23 décembre de l'année 1887, de Notre Pontificat la dixième.

LÉON XIII, PAPE.

Les Grèves et les Chevaliers du Travail.

De nos jours, les grèves ont pris une effroyable proportion. Les ouvriers, aveuglés par les déclamations des démagogues, se jettent, tête baissée, dans toutes sortes d'associations plus ou moins hasardeuses, plus ou moins légales, plus ou moins secrètes.

C'est toujours l'antique lutte, vieille comme le monde.

Les grèves, en général, sont désastreuses pour l'industrie, le commerce, la morale, la famille, le patron et le travailleur ; elles créent partout un malaise indéfinissable, une prostration des affaires, des banqueroutes, des ruines et une grande démoralisation dans la société.

Au fond, c'est le socialisme qui relève la tête.

« Cette grande question des grèves, comme je le disais dans une autre circonstance, implique la grande thèse si débattue de nos jours, entre le capital et le travail, entre le riche et le pauvre, entre la propriété et le prolétariat, entre l'Eglise et la révolution.

« L'on dirait que dans l'immense fournaise du XIX siècle bouillent tous les germes de sédition et de mort qui bouleversent le monde.

« L'homme ne veut plus travailler ! en dépit de sa condamnation portée par l'Eternel : *Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front.* » En dehors du travail libre et honnête, il n'y a pour tant pas de solution possible aux maux des ouvriers.

« Le phalanstérisme n'a creusé que des ruines, le socialisme n'a amoncelé que des décombres, le scepticisme n'a abouti qu'à un désespoir, le modernisme ne fait que des dupes. »

L'Eglise seule trouve la solution à tous les maux, un dictame contre tous les poisons. C'est

elle qui honore le travailleur et l'élève à la dignité du fils de Dieu ; qui enseigne l'égalité parfaite entre tous les enfants de la grande famille humaine ; qui prêche aux riches la charité ; aux malheureux la confiance ; à tous l'humilité. Hors de l'Eglise point de consolation pour le pauvre ; point de frein pour le riche. C'est alors la force brutale des puissants qui écrase les faibles ; la tyrannie payenne qui reparait de nos jours.

Ouvriers, vous êtes libres, pourquoi enchaînez-vous votre liberté dans les loges aux profits de certains meneurs qui vous exploitent et se servent de vos fortes épaules, comme d'escabeau, pour arriver à leurs fins ?

Dites-nous quand est-ce qu'une grève à réussi ? Celle des chargeurs de navires, à Québec, il y a quelques années, n'a-t-elle pas détruit le commerce du port de Québec et chasser, vers Montréal, les steamers océaniques ? Cependant, en dépit des avertissements, si paternels et si sages de son Eminence, le Cardinal Taschereau, n'a-t-on pas vu, tout dernièrement encore, les typographes de la vieille capitale s'affilier aux *Chevaliers* du travail et se mettre en grève ! Le désastre est complet et les grévistes sont leurs propres ennemis, leurs propres dupes. Le pire aveugle est celui qui ne veut pas voir ; le plus détestable sourd est celui qui ne veut pas entendre.

Les Chevaliers du Travail sont une branche de l'Internationale, aidée, favorisée, poussée par la Franc-maçonnerie. L'Eglise, qui n'opère qu'avec une sage lenteur, ne les a pas encore condamnés, mais elle ne les a pas non plus approuvés.

Entre l'approbation et la tolérance il y a une abîme.

N'est-il pas vrai, lors de l'enquête faite il y a quelques mois, à Washington, que les deux premières questions posées aux sociétaires ont été celles-ci :

1. Etes-vous une société secrète ?

2. Etes-vous tenus, comme membres de la Chevalerie, d'obéir à un chef inconnu quelqu'il soit et sur toute question, se rattachant à votre société ?

A ces deux questions les Chevaliers ont répondu : Oui.

Cette société a donc les véritables caractères des sociétés secrètes défendues par l'Eglise ; elle est donc condamnée, arbitraire, injuste et anti-sociale.

Sans doute que le travail a ses droits et que le capital a ses devoirs envers lui ; mais il existe un mode pour le règlement de toutes les difficultés et la justice est égale pour tous.

Les grèves n'ont jamais enrichi les ouvriers ; au contraire, ils en ont toujours été les victimes. La grève consacre le grand principe de l'éga-

lité de tous les ouvriers ! Ce qui est une grossière absurdité.

Quoi ! un ouvrier fort, honnête, sobre, rangé, adroit, actif, industriel serait placé sur un pied d'égalité avec un autre faible, malhonnête, ivrogne, désordonné, maladroit, inactif, et paresseux !

La proposition est inique. Cependant c'est la prétention des grévistes : « *Nous ne travaillerons pas sans tel salaire.* »

Ainsi donc le patron se verra forcé de payer à un ouvrier incapable et inhabile les mêmes gages qu'à ses meilleures mains. C'est de la dernière injustice.

Les grèves ne se font qu'au profit des hommes propres à rien.

Ouvriers canadiens, qui êtes si habiles dans tous les arts, restez libres ; n'allez pas enchaîner votre liberté, ni compromettre l'avenir de vos familles, au profit de gens qui vous exploitent, en vous ruinant et en vous déshonorant. Les patrons au Canada, comme aux Etats-Unis, préfèrent toujours employer des Canadiens à cause de leur honnêteté, de leur intelligence et de leur obéissance.—N'allez donc pas compromettre votre bonne réputation, dont les travailleurs des autres nations sont si jaloux.

CHS. TRIBAULT.

La Langue Française.

Un journal d'Ontario, le *Norfolk Reformer* exprime de cuisants regrets de ce que la langue française ne soit pas abolie dans la province de Québec.

La conservation de cette langue,—dit-il,—est un très grand obstacle à la formation d'une nationalité.

Notre charmant publiciste pousse même l'amabilité jusqu'à nous dire que nous ne sommes plus au temps de la cession du pays, ou du traité de 1763, qui accorda le droit de cité à la langue française du Canada.

Aujourd'hui, dit le *Reformer*, la langue française n'est plus que tolérée par les anglais, et il faudrait la bannir, si l'on ne veut pas qu'elle prenne le dessus sur la langue anglaise.

Comme on le voit, le *Reformer* est effrayé des progrès rapides de la race canadienne-française dans le développement du pays.

Il est regrettable, disons-le, de voir qu'il puisse se trouver des hommes assez fanatiques, assez arriérés pour oser soulever de telles questions et de créer de telles allarmes.

Nous serions heureux d'apprendre à quelle école ce pauvre imbécile a pu puiser une semblable éducation.

Ne sait-il pas que la langue française, comme

l'exercice du culte catholique, est assuré dans son existence par les Traités, et que quand bien même les habitants des diverses origines voudraient se liguier ensemble pour obtenir cette législation, ils y perdraient leur temps et leur argent.

Ce n'est pas à un peuple de plus d'un million et demi d'âmes auquel l'on doit tenir un semblable langage. Qu'on le sache bien.

N'oubliez pas, Messieurs les franco-phobes, qu'il y a au-delà de la ligne 45, plus d'un demi million d'hommes qui demeurent toujours en pleine communauté d'intérêt, de langue et de religion avec la nationalité franco-canadienne du Canada, et qu'en attaquant la nationalité d'un peuple loyal et fidèle à la couronne britannique, comme celui du Canada, on s'attaque également à toutes les forces vives de la nation, quelque soit le sol occupé par chacune des fractions de la race française en Amérique.

Ce ne sont pas, certes, les nationalités étrangères à la race française qui ont pu conserver à l'Angleterre le Canada, dans les grandes luttes de 1775 et 1812, lors de l'envahissement du pays par les anglais de la Nouvelle-Angleterre et autres américains. Vous le savez.

Il y a eu 112 ans, le 31 Décembre dernier, que le général Montgomery, chef de l'expédition avec Arnold, s'est fait tuer sur la barricade de Près-de-ville, en voulant prendre Québec d'assaut.

La batterie qui le tua, ainsi que ses deux aides de camp, était commandée par un canadien-français, le capitaine Chabot, de la milice volontaire canadienne-française.

Consultez les annales historiques du Canada, à ce sujet, brave réformateur des traités existants, et alors vous y verrez clair!

L'Anglo-Saxon.

Tel est le titre d'un nouveau journal en langue anglaise, *The Anglo-Saxon*, qui se publie à Ottawa.

Cette feuille a pour objet de promouvoir les intérêts de la race anglo-saxonne en Canada, et certes, nous ne voyons aucun obstacle à cela, mais le numéro que nous avons sous les yeux nous fait connaître son caractère et son programme, qui ne saurait passer inaperçu.

Il n'y a pas à en douter, cette nouvelle feuille veut manger du Canadien-Français, et semble se constituer l'organe de la nouvelle "Ligue de la Rose" récemment établie en cette ville.

Cette ligue, l'*Anglo-Saxon* nous le révèle,

est bien sûrement ce qu'il y a de plus fanatique au monde.

Au lieu de marcher en avant,—comme le dit si correctement le *Canada*,—de suivre les progrès du siècle qui ont vaincu les préjugés de race et de religion, les membres de cette ligue, avec leur organe, voudraient faire rétrograder l'humanité et bannir toute fraternité entre les hommes de race et de religion différente. La ligue de la Rose demande le redressement de plusieurs griefs, et l'un de ces griefs, d'après son organe, ce sont les concessions faites aux canadiens-français par les anglais après la cession du Canada à l'Angleterre et la rébellion américaine de 1775. "*L'Anglo-Saxon*" prétend que les Canadiens-français catholiques sont l'objet de préférences injustes, et il va jusqu'à dire que la ligue de la Rose doit chercher le remède à ce mal en anglicisant tout le Canada, en détruisant dans son sein la machine politique, qui est mue par l'influence papale.

Il va sans dire que la ligue de la Rose exclut de son sein tout catholique romain, et n'admet comme membres que les protestants arriérés, de l'ancienne école, qui faisait jadis brûler sur des bûchers ceux qui ne pensaient pas comme elle. Pauvres "ligueurs" attardés! Vous n'arrêterez certainement pas la terre dans son mouvement diurne, ni les idées de se développer, ni l'humanité de s'adoucir et de se civiliser selon le véritable esprit du christianisme. Non, ce n'est pas le Canada, qui a besoin d'être réformé, c'est cette pauvre classe d'arriérés, comme l'est la ligue de la Rose, qui en a besoin. Si les ligueurs de la rose veulent recevoir une leçon de charité chrétienne, nous les invitons à assister à quelques séances des associations catholiques de cette cité.

Allez écouter ce qui se dit dans nos sociétés de St. Vincent de Paul, de St. Thomas, de St. Joseph, de St. Antoine, de St. Pierre, etc., et vous nous direz ensuite ce que fait là l'influence papale! Vous n'entendrez jamais dans nos associations catholiques aucun cri de haine contre les protestants, ou contre la race anglo-saxonne. Vous n'entendrez parler, au contraire, que de charité envers tous et d'union fraternelle.

"*L'Anglo-Saxon*" veut angliciser les canadiens-français. Nous en sommes fort aise. C'est ni plus ni moins une meule de moulin qu'il se met dans le cou, et c'est certainement lui qui verra le fond le premier.

SOMMAIRE.**Littérature.**

Les Epreuves de William et Marguerite, par le R. P. Van Tricht, S. J.....	49
Le Château des Abîmes, par Raoul de NAVERY....	53

Tribune Sacree.

Méditation.....	64
Tous les hommes sont frères.....	64
La Bible ne suffit pas pour enseigner les Vérités nécessaires au salut, par le R. P. DAMEN.....	65
La Vérité, par MASILLON..	69
Le Prêtre, par le Vicomte de VILLENEUVE.	69

Equisse Morale.

Réflexions et Conseils, par une Mère de Famille...	70
--	----

Bibliographie.

Description de la Palestine.....	71
Almanach de MM. Rolland et Fils.....	71

Tablettes Historiques.

Brèves notes relatives à la Nouvelle-France, par S. D.....	72
--	----

Corbeille Poétique.

Les enfants de la Campagne, par M**	74
Travaillons ! par V. L.**.....	74
La Noblesse du travailleur, par P. D**.....	74
Châtiment et Prière, par l'Abbé Bron.....	75
Bienfait porte Bonheur.....	75
A un Papillon, par LISE.....	75
Belle mais Coquette, par J. A. Poisson.....	75
Châteauguay—Les Adieux d'un Fils à sa mère, par Elzéar LABELLE.....	75

Monographies.

Laprairie.....	76
Yamachiche.....	76

Archeologie.

Monument des Braves de 1760.....	77
Les Statues de Londres (Angleterre).....	78

Propagation de la Foi.

Coup-d'œil retrospectif sur la Vallée de l'Ottawa, par M. C. M. **.....	79
Les Missionnaires.....	80

Galerie Nationale.

Biographie de Son Eminence le Cardinal Taschereau, Archevêque de Québec.....	81
Biographie de Ludger Duvernay, fondateur de la Société St. Jean Baptiste, en Canada.....	83

Critique.

Où était situé le Havre et Rivière Ste. Croix désignés par Jacques Cartier?.....	84
Notre histoire, par Ed. LABEAUF.....	85

Temperance.

Motifs d'arborer l'étendard de la Tempérance, (suite) par Messire Al. MAILLOUX.....	86
A méditer.....	87

Agriculture.

Règles à observer pour la conduite d'une terre....	88
--	----

Maximes et Pensées.

Diverses Pensées.....	83—83
-----------------------	-------

Chronique Generale.

Adhésions à la <i>Lyre d'Or</i>	89
Adhésion corsée.....	91
Nos Collaborateurs.....	91
Notre Liste d'abonnés.....	91
Echanges.....	92
Renvoi.....	92
Le Château des Abîmes.....	92
Le jubilé sacerdotal.....	92
Nouvelle Lettre de Léon XIII.....	93
La Grève et les Chevaliers du Travail, par Chas Thibeau.....	93
La Langue Française.....	94
L'Anglo-Saxon.....	95

Illustrations.

Le Monument des Braves de 1760.....	77
Portrait de S. E. le Cardinal Taschereau.....	81